

Les heureuses suggestions de la Société des Ecrivains canadiens

Il faut un organisme muni des pleins pouvoirs pour les faire passer dans la pratique

Il y a tout de même quelques personnes qui se souviennent que Montréal célèbre son troisième centenaire dans moins de quatre ans.

La Société des écrivains canadiens est de celles-là. Félicitons-la d'offrir spontanément son concours, qui est précieux, parce que véritablement actif.

La Société a, en effet, mis à profit sa réunion de la fin de la semaine dernière pour élaborer quelques suggestions très pratiques. Si on tient compte de celles-ci — et il importe qu'il en soit ainsi — le cadre des fêtes sera tracé. Elles ne seront ni foire ni mascarade. Mais elles évolueront autour de cette réalité dominante: Montréal est une ville française, issue de la France monarchique et chrétienne. C'est ce double aspect historique qu'il faut donner comme thème à tout le programme des célébrations.

En bonne logique, les citoyens de Montréal, surtout ceux qui sont les continuateurs et les héritiers spirituels des fondateurs, doivent s'imprégner eux-mêmes de cette atmosphère.

Ils ne l'ont pas fait jusqu'ici. La négligence, la mauvaise tenue, doublées du contact quotidien et pénétrant d'une autre civilisation, ont, selon l'expression des congressistes, mélangé la langue et aussi, peut-on ajouter, tout l'héritage du passé. Les vestiges de civilisation française s'atténuent de plus en plus. Et cela matériellement comme spirituellement.

Si nous n'y prenons garde, il subsistera peu de choses du régime français dans le domaine architectural; il n'en subsistera pas beaucoup plus dans le domaine de la pensée. L'âme française n'aura conservé son identité propre, tout ce qui fait qu'elle est elle-même et par cela différente de l'âme saxonne ou celte, par exemple, que chez une élite de plus en plus réduite en nombre si elle croit en valeur. Déjà la langue parlée de l'artisan urbain ne ressemble plus à celle que l'on entendait encore il y a cinquante ans et que l'on entend encore dans certaines régions éloignées de la province.

Mais il y a pis! Le français administratif, qui est censé le français des gens instruits — il est rare, en effet, que des hommes de loi n'y mettent pas la main — est parfois horrible, n'est souvent que la traduction littérale de textes anglais. Dans les textes originaux eux-mêmes cette obsession de la tournure anglaise s'avère presque aussi marquée que dans les traductions.

Les écrivains canadiens ont donc bien fait de suggérer l'épuration du français administratif — et de commencer par là. Se montrent-ils trop rigoristes, soit dit en passant, en condamnant l'expression tridentaire, qui revient si souvent lors des fêtes du troisième centenaire? Nous pourrions tout simplement la question après avoir vérifié qu'elle est admise dans les dictionnaires usuels les plus récents. (Petit Larousse illustré 1938. P. 1054.)

Par ailleurs, puisque le congrès se livrait à la chasse aux anglicismes, il aurait pu, croyons-nous, puisqu'il citait de cette contagion si étendue des exemples courants, proscrire spécifiquement le mot cité pour désigner la ville de Montréal, qui revient dans tous les textes officiels. Autrement il avait pour pendant l'adjectif civique. Ce terme fleurit de plus belle à Québec. Pas de journal qui ne l'imprime plusieurs fois la semaine. A Montréal, les journaux très

généralement le proscrivent, même quand ils rapportent les discours de nos archevêques.

Si l'on veut présenter au monde Montréal comme une ville française d'Amérique — et c'est la seule façon dont elle pourra paraître intéressante audit monde — il faut montrer aussi qu'elle n'a pas perdu sa langue et épurer à cette fin le charabia administratif.

Les suggestions de la Société, qui portent sur d'autres points, sont tout aussi justes, tout aussi pratiques et tout aussi importantes. Celle-ci, par exemple: "Que tous les projets de défilés, cavalcades, costumes, décors soient soumis à la Société historique de Montréal avant d'être exécutés et qu'ils ne le soient qu'après l'entière approbation de celle-ci."

Il faut de l'ordre, il faut de la discipline. Il faut une sélection. Sans cela, voit-on ce que serait le défilé ou la cavalcade présentés aux milliers de visiteurs qui nous viendront d'Amérique et d'Europe? N'insistons pas trop pour ne blesser personne, citons simplement certaines gardes, dont l'uniforme accumule le ridicule avec les plus flagrants anachronismes, et qu'on ne réussit pas toujours à exclure des processions du Saint Sacrement elles-mêmes. Nous avons vu un jeune prêtre cultivé s'arracher les cheveux de désespoir, parce qu'il lui aurait fallu prendre scandaleusement à bras le corps, pour les exclure de ce défilé, la demi-douzaine de grenadiers haïtiens qui y étaient entrés spontanément.

Et ceci nous amène à ce dont nous voulons faire la conclusion de cet article.

Les suggestions de la Société des écrivains canadiens sont très heureuses. D'autres sociétés en pourraient faire, sans doute, de même qualité. Mais celles-ci et celles-là n'auront d'effet que si on en tient compte, que si elles passent dans la pratique.

Or qui se chargera de cela? Serait-ce, par exemple, le conseil municipal où chaque échevin aurait des schémas à faire mousser, des favoris à protéger, des projets saugrenus à défendre? Laissés entre de telles mains, les fêtes du troisième centenaire tiendraient de l'opéra-bouffe, du menestrel et du jazz.

Non, répétons-le — car nous l'avons déjà écrit — répétons-le, car l'occasion est favorable et le temps presse plus que jamais! — ce qu'il faut, c'est un organisme muni des pleins pouvoirs pour mener la préparation des fêtes à bonne fin.

Et pour cela il faut une charte d'abord; il faut, ensuite, recruter des gens qui s'y entendent. Et le seul moyen pratique d'y arriver, c'est de demander aux universités et aux écoles spéciales (comme l'Ecole d'architecture) et aux sociétés savantes de les désigner.

Et les gouvernements, particulièrement le gouvernement provincial, qui sera appelé à contribuer fortement au défray de ces fêtes, devraient faire de la constitution de cet organisme la condition sine qua non de leurs contributions.

Sans cela, le Conseil accordera bien plus d'importance à la concession de certains privilèges, à tout ce qui touche à la foire ou au marché aux pains d'épice (ou aux chiens chauds) qu'à la présentation du véritable visage de Montréal, aujourd'hui bien ravagé.

Louis DUPIRE

Pour amener la France à intervenir contre l'Espagne blanche

Pour les Acadiens de l'île

A midi, aujourd'hui, nous avons clos la souscription Pour les Acadiens de l'île. Elle atteint le chiffre total de \$451.81, outre l'engagement du Département de l'Instruction publique, à Québec, de dépenser \$100 pour envoyer là-bas un professeur aux cours de français. C'est un beau résultat. Le Devoir transmet immédiatement cette somme à qui de droit.

Signalons, dans la dernière liste, ce matin, les envois de la Société du Bon Parler français, d'une personne d'Outremont désireuse que le corps enseignant du Nouveau-Brunswick profite d'un mouvement analogue, d'un groupe d'employés à une industrie de Drummondville, d'un groupe lévisien, et enfin la belle souscription des élèves du collège de Brébeuf qui nous font tenir \$30.

L'objectif fixé est dépassé. Merci à tous les souscripteurs. M. Héroux aura quelques lignes à leur adresser, ces jours prochains.

INTERIM

Star de Montréal (2 juin, page 21) et par certains comptes rendus du Star de Toronto (4 juin), les pasteurs de la United Church réunis en conférence à Toronto, la semaine dernière, n'ont pas du tout l'idée de ce que c'est que la suprématie impériale. Sans qu'ils se seraient abstenus d'intervenir dans le débat autour de la loi québécoise contre la propagande du communisme (dite loi du cadenas), et aussi de demander au gouvernement fédéral le désaveu de cette législation d'ordre provincial, qui ne regarde en rien les gens de l'Ontario, non plus que les pasteurs de la United Church réunis en congrès officiel. "Nous nous préoccupons sérieusement de l'état de la démocratie au Canada, surtout en ce qui a trait en particulier (a) à la loi du cadenas dans le Québec et à toute autre législation nuisible à la liberté des citoyens; et qui confère aux gouvernements des pouvoirs arbitraires... Nous croyons que le gouvernement du Dominion devrait, sans hésiter, désavouer la loi du cadenas et surveiller attentivement tous les mouvements antidémocratiques au Canada", dit entre autres choses le rapport d'une commission spéciale de ces pasteurs de la United Church. Cela est tout aussi stupide que déplacé. Même à Montréal, le récent synode des pasteurs de l'Eglise d'Angleterre a écarté toute représentation à ce sujet, estimant sans doute qu'il ne convenait pas de prendre parti dans ce débat, d'avoir l'air de prêter main-forte aux communistes et aux libéraux qui font campagne contre la loi en question. Or l'on voit que les pasteurs anglicans d'ici savent ce qu'il est convenable de faire ou de s'abstenir de faire. Leur exemple aurait dû éclairer quelque peu les pasteurs de la United Church à Toronto. Imaginons qu'au récent synode du clergé catholique, à Montréal, les prêtres réunis eussent voté un texte conseillant, demandant même au ministère fédéral le rappel ou le désaveu de telle ou telle législation votée dans une province protestante. Entend-on d'ici la clameur qui se fût élevée là-contre dans les milieux mêmes où l'on vient, à Toronto, de demander le désaveu de la loi contre la propagande communiste en terre québécoise? La conduite des pasteurs de la United Church suffit à faire voir qu'avant que ces braves gens parlent d'intolérance et de bigoterie aduacienne, à propos d'une province catholique, ils devraient commencer par faire leur propre examen de conscience, en profondeur. Ils verraient que nulle grâce d'état n'a l'air de les préserver de l'impertinence et de la faiblesse de jugement portées au dernier degré. S'ils se mêlaient une bonne fois de leurs affaires, c'est-à-dire d'avoir soin des âmes de leurs ouailles! Car enfin, c'est pour cela qu'ils sont pasteurs, pas pour intervenir dans les affaires québécoises.

G. P.

Le carnet du grincheux

Ceux qui, dans les synodes, parlent du rappel de la loi du cadenas oublient parfois de décadencer leur bon sens, s'ils en ont.

La vieille gang n'aime pas la croix nouvelle qu'on lui propose d'avoir à porter. Elle a assez de ses anciennes.

Diable! Pas d'assurance-chômage? Il n'y a donc que l'assurance de pouvoir rester en chômage.

Gare à l'argent enjolûr! — Tout argent n'est-il pas enjolûr? Lisez Papini.

Amicus Plato... j'aime Platon, j'aime davantage la vérité... et je devrais aimer au moins autant la clarté.

Argent du gouvernement, argent du diable? Tous les fonctionnaires vont démissionner...

Belle impertinence

A en juger par une dépêche au

Une manoeuvre des "gouvernementaux"

Le grand quartier général de l'armée blanche mande de Burgos qu'aucun avion blanc n'a volé à moins de 62 milles de la frontière franco-espagnole

Un plan qu'aurait adopté un conseil de guerre tenu à Burgos — Déclaration de Daladier

FOIX, 7 (S.P.A.) — Le président du conseil Daladier a fait une déclaration énigmatique, après avoir enquêté, près de la frontière, sur le bombardement qu'ont exécuté en France, dimanche, neuf avions de nationalité inconnue, qui venaient d'Espagne. Voici la substance de cette déclaration: Je suis convaincu qu'on a fait ce bombardement dans une double intention. Nous n'aurons pas de guerre si nous sommes forts et résolu. Si nous regardons droit en avant et sans crainte, nous pourrions éviter la guerre.

UNE MANOEUVRE

Un communiqué officiel de Salamanque annonce que le bombardement en question et le survol d'hier sont une manoeuvre des "gouvernementaux" ayant pour but d'amener la France à intervenir contre l'Espagne blanche. Les "gouvernementaux", explique ce communiqué, ont agi de manière à faire croire qu'il s'agissait d'avions de l'Espagne blanche.

Le grand quartier général de l'armée blanche mande de Burgos qu'aucun avion blanc n'a volé à moins de 62 milles de la frontière franco-espagnole.

PHOTOGRAPHIES AERIENNES

D'après une information que publient plusieurs journaux français, y compris des journaux de droite, les aviateurs auraient été au service de l'Espagne blanche et leur mission aurait consisté à photographier des fortifications et des routes du sud de la France, en vertu d'un plan auquel le généralissime Franco se serait d'abord opposé et qu'il n'aurait finalement autorisé que par suite d'instances de ses conseillers allemands. L'adoption du plan aurait eu lieu au cours d'un conseil de guerre à Burgos, la semaine dernière.

Ce matin, M. Daladier visite, en compagnie d'experts militaires, des lieux où il n'avait pas pu se rendre hier.

A LA FRONTIERE FRANCO-CATALANE

A cause du bombardement de dimanche, le président du conseil a fait poster de l'infanterie et de l'artillerie antiaérienne à certains endroits de la région frontière franco-catalane, notamment à Aix-les-Thermes, qui est à 15 milles au nord de la frontière, et à Pamiers, qui est au nord de Foix.

Le gouvernement King renonce à l'idée d'amender la constitution

Le premier ministre le dit, en parlant de son projet d'assurance-chômage — Le refus de quelques gouvernements provinciaux classe l'affaire, pour l'heure — Le budget reste à venir

M. Cardin et ses crédits

Ottawa, 7. — Tous les partisans de l'autonomie provinciale, tous ceux qui soutiennent que le centralisme fédéral, loin d'assurer l'unité nationale, tend plutôt à désunir la nation, se réjouiront de ce que le gouvernement d'Ottawa n'a pas l'intention d'imposer ses volontés aux provinces et de procéder — malgré l'opposition de plusieurs premiers ministres provinciaux — à l'établissement d'un régime d'assurance-chômage. M. Mackenzie King a déclaré hier après-midi, au début de la séance des Communes, que les provinces n'avaient pas accordé au fédéral le pouvoir d'amender la constitution en matière de législation sociale. Par conséquent le projet d'une assurance-chômage restera à l'état de projet aussi longtemps que les provinces ne consentiront pas à l'amendement de la Constitution.

M. Mackenzie King a fait cette déclaration en réponse à une question de M. H. J. Barber, député conservateur de Fraser-Valley. M. Barber a rappelé au premier ministre que le discours du trône, dont on a donné lecture à l'ouverture de la session, laissait entrevoir que le gouvernement se proposait de présenter un projet de loi d'assurance-chômage. Chose étrange, on avait complètement oublié cette question, l'une des plus importantes de la session. Il fut un temps où les journaux ne faisaient qu'en parler et où toutes les sociétés, unions ouvrières et corps publics lançaient à Ottawa des appels sur appels en faveur d'une loi d'assurance-chômage. Puis, tout d'un coup, l'agitation a cessé. Pendant des mois et des mois on a tenté de nous faire croire que la propriété du pays et l'avenir de la nation dépendaient d'un amendement à la Constitution. Le temps a passé. L'on voit aujourd'hui que l'on avait beaucoup exagéré l'urgence de la réforme.

Quoi qu'il en soit, le premier ministre a déclaré hier après-midi qu'au début de la session le gouvernement espérait obtenir la coopération des provinces en vue de recevoir, pour le parlement fédéral, le pouvoir de passer une loi d'assurance-chômage. Le discours du trône faisait écho à ce vœu. Toutefois, a ajouté M. King, le gouvernement n'a pas reçu l'appui désiré. Il se peut encore que les provinces dissidentes changent d'avis et accordent au parlement central le pouvoir de passer cette loi. Mais ce n'est certainement pas l'intention d'Ottawa de contraindre les provinces à ce sujet. Le but du gouvernement d'Ottawa est plutôt d'être serviable dans le domaine de la législation sociale. "Il semble pratiquement qu'il ne soit pas possible d'obtenir l'assentiment des provinces avant la fin de la session, mais si nous l'obtenons, nous présenterons immédiatement un projet de loi", de conclure le premier ministre.

Quatre provinces

Quatre provinces: le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et l'Alberta, n'ont pas aimé la façon dont le projet d'assurance-chômage leur avait été présenté. M. Mackenzie King, en effet, avait posé comme condition sine qua non l'abandon, par les provinces, de leur juridiction en cette matière. Des provinces eussent préféré de beaucoup qu'on eût procédé par le moyen de législation concurrente. En outre, le ministre fédéral a refusé de révéler aux provinces le texte du projet de loi avant qu'elles ne consentissent à la réforme constitutionnelle. Une telle attitude a paru exigeante. Quoi qu'il en soit, le gouvernement d'Ottawa a agi de façon à s'attirer le refus de provinces. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que le projet fédéral est ajourné indéfiniment. Il y a lieu de nous en réjouir. Il appartient aux provinces de légiférer en matière d'assurance-chômage. Elles ont le pouvoir de le faire par la constitution. Elles sont en mesure de juger, à la lumière de leurs budgets et de la situation locale, si une telle réforme sociale est nécessaire ou si elle ne l'est pas.

\$30,000,000 aux municipalités

Après cette déclaration du premier ministre, la Chambre des Communes a étudié trois projets de loi ministériels. Tout d'abord le ministre des Finances, M. Charles Dunning, a fait adopter en troisième lecture le bill qui met à la disposition des municipalités une somme de \$30,000,000 afin de leur permettre de "faire des améliorations rentables", ainsi que le dit la traduction officielle. On a adopté en comité les amendements à la loi des Indiens proposés par le ministre des Mines et des Ressources, M. Crerar. Et, à l'exception de quelques clauses, on a approuvé en comité la plupart des clauses du bill de M. C. D. Howe, ministre du Transport, établissant une commission fédérale du transport ayant juridiction sur la navigation intérieure aussi bien que sur le transport ferroviaire et aérien.

Les chômeurs de Vancouver

Comme la Chambre était sur le point de se former en comité des crédits, M. Angus MacInnis, député C.C.F. de Vancouver-Est, a soulevé de nouveau la question des chômeurs qui occupent des édifices publics à Vancouver. M. C. Grant MacNeil, député C.C.F. de Vancouver-Nord, a prêté main-forte à M. MacInnis. Ils ont tous deux déclaré que le temps était venu pour le gouvernement d'en arriver à une décision car la situation dans la ville de Vancouver peut devenir critique d'un moment à l'autre. Les sans-travail occupent les édifices publics depuis deux semaines déjà et les autorités fédérales n'ont absolument rien fait, jusqu'ici les sans-travail se sont bien comportés.

Payez des taxes à l'Etat, mais ne prenez pas votre argent en travaillant pour le compte de l'Etat, ce serait donner et retenir... et cela ne doit pas se pratiquer.

Le Grincheux

Mais si la situation se prolonge, il se peut que la ville soit le théâtre de désordres regrettables, voire même d'émeutes.

Le ministre du Travail a disposé de ces critiques en disant que le gouvernement maintient son attitude annoncée la semaine dernière. Ce n'est pas l'intention des autorités fédérales, a déclaré M. Norman Rogers, d'accorder un traitement de faveur à ces sans-travail non plus que de transformer la Colombie canadienne et la ville de Vancouver en un paradis terrestre pour les chômeurs vagabonds. D'après les informations qu'il possède, M. Rogers a déclaré qu'il y a à Vancouver environ 750 sans-travail ayant leur domicile dans d'autres provinces. Le ministre du Travail de la Colombie, M. Pearson, a offert à ces gens de les transporter gratuitement chez eux. Il est à espérer qu'ils accepteront l'offre. Lorsque ces sans-travail auront quitté la province, on pourra prendre des mesures pour prendre soin des chômeurs qui résident dans la province. M. Rogers s'est plaint des chefs de ces chômeurs et il a réaffirmé qu'on ne peut pas accorder à ces gens un traitement que l'on refuse aux groupes de chômeurs des autres provinces.

Les crédits de M. Cardin

Dans la soirée, la Chambre a voté des crédits à M. Cardin, ministre des Travaux publics. M. Cardin est peut-être le ministre qui dirige le mieux la discussion de ses crédits. Il parle lentement, froidement et sobrement. Il donne juste les explications nécessaires, de telle sorte que l'interrogatoire arrive vite à une fin. Certains ministres se croient obligés de donner de longues informations, ce qui fournit la matière à de nouvelles questions. D'ailleurs l'assistance n'était pas très nombreuse à la séance du soir. La discussion a surtout porté sur les travaux à Ottawa et sur les relations qui existent entre le conseil de ville de la capitale et les autorités fédérales. Le débat a consisté en redites. Il est bien difficile d'apporter quelque chose de nouveau au cours d'une discussion sur les crédits du ministère des Travaux publics.

Le budget

Le travail sessionnel, comme on le constate, fait de lents progrès. On attend toujours les grosses pièces du programme législatif. Hier après-midi il était rumour que le ministre des Finances prononcerait le discours du budget dès jeudi de cette semaine. Lorsqu'on a porté cette rumour à la connaissance de M. Charles Dunning, il l'a tout de suite niée. La semaine dernière M. Dunning a dit à M. Bennett que le gouvernement avvertirait bien à l'avance l'opposition du jour où le budget serait déposé. Comme il est question de terminer la session à la fin du mois, on peut donc s'attendre à avoir le budget quelques jours avant la prorogation. En ce faisant le gouvernement désire sans doute réduire le débat sur le budget à sa plus simple expression, ce qui ira de pair avec le budget lui-même qui se résumera à une feuille de bilan.

Léopold RICHER

A Baie-Comeau

Québec, 7. (D.N.C.) — La plupart des membres du cabinet provincial assisteront samedi et dimanche aux fêtes qui se dérouleront à Baie-Comeau. On sait que M. Maurice Duplessis s'y rend en avion. MM. Ogasme Gagnon et Joseph Bilodeau ont annoncé ce matin qu'ils s'y rendront. Ils partiront par le bateau vendredi. M. Bilodeau y va à titre de ministre des Affaires municipales. Baie-Comeau étant sous la juridiction de la Commission municipale jusqu'à 1941.

Billet du soir

"La pitié du boulevard"

Décarie"

Sous ce titre (ou quelque chose d'analogue) notre confrère du matin, le Canada, publiait, il y a quelques semaines, deux articles pleins d'à-propos relatifs au boulevard Décarie. Comparativement à nos autres boulevards il pourrait avoir l'allure d'une voie royale, si on ne l'avait déché en permettant à la compagnie des tramways d'y installer sa ligne Snowdon-Cartierville avec ses vilains poteaux sales et les feux entrecroisés que cela nécessite. Notre confrère du Canada proteste surtout contre la construction de panneaux-réclames géants qui continuent, depuis quelque temps, malgré les protestations de notre confrère, de se multiplier... pas omme des champignons, hélas! car, s'ils n'avaient que les proportions de ceux-ci, le mal ne serait pas si grand.

Quelques-uns de ces panneaux-réclames constituent même un danger pour le piéton qui débouche d'une rue transversale pour aller prendre son tramway ou aller faire ses emplettes. Ces panneaux masquent, en effet, la vue et, comme la voie est tramway, elle est double et que par ailleurs, il n'y a aucunvertisseur automatique, aucun système de signalisation, le jour, ni aucun consigne dans cette partie très achalandée qui va de Snowdon au viaduc de la Côte-de-Liesse, le piéton sans cesse menacé de se faire oincer entre deux tramways ou de se faire mettre en charpie par les billards d'automobiles qui se succèdent sans interruption sur la partie utilisable du boulevard.

Du côté ouest du boulevard Décarie, toujours entre Snowdon et le viaduc, on a le spectacle peu édifiant, peu salubre surtout, de débris et de déchets de toutes sortes, ce qui, avouons-le, n'est guère attrayant pour les citoyens qui cherchent les oasis de fraîcheur et d'air moins lité dans ce quartier, par ailleurs très bien construit.

On pourrait continuer encore la liste des exemples d'incurie qui se manifestent dans cette portion du quartier. Notre-Dame de Grâce et, arrier, entre autres, de ces trotoirs n "planches à laver" qui ornent avenue Claranald et surtout l'avenue Dupuis. Cette dernière subit, en plus, l'humiliation de se terminer par une mare d'argile où s'entassent automobiles et piétons, en temps de pluie. L'avenue Dupuis

connaît pourtant une circulation intense; car elle donne accès au terrain de golf Claranald et à cette somptueuse corbeille fleurie qu'est la ville de Hampstead. Cette dernière municipalité, qui peut donner des leçons à Montréal dans tous les domaines, surtout dans celui de la propreté et de l'hygiène, devrait-elle acheter une partie de Notre-Dame de Grâce pour ne pas subir plus longtemps un voisinage où l'incurie de l'administration neutralise les efforts louables faits par propriétaires et locataires de l'endroit pour améliorer l'environnement de leurs demeures?

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

En toute amitié

A notre article de samedi dernier, M. L'Heureux, de l'Action Catholique, répond que, franchement, il lui est impossible de regretter ce qu'il a écrit; sauf que, peut-être, dans sa phrase se lisant ainsi: "Mais nous n'avons jamais vu un journal dont les ateliers sont au service des gouvernements blâmer publiquement ces incompétences clients", il aurait dû intercaler les mots: "longtemps et considérablement" entre sont et au service des gouvernements. Pour le reste, dit-il, tout va, de ce qu'il a écrit. Il se défend aussi d'avoir voulu lancer une pierre au Devoir, même si celui-ci, dans le passé, a soutenu plus fermement qu'aujourd'hui la même thèse que M. L'Heureux. Cette thèse c'est que "l'argent des gouvernements est à la fois tyrannique, et enjolûr, tout comme celui des trusts". Le malheur, se dira-t-on, c'est que, pendant un an après août 1936, M. L'Heureux ne se soit pas avisé de croire que cela n'était pas tout à fait juste; car, pendant tous ces mois, l'Action Catholique a pris de l'argent du gouvernement provincial, tout comme depuis assez longtemps elle acceptait de l'argent municipal québécois et qu'aujourd'hui, et encore, elle accepte de l'argent des trusts, — annonces du téléphone, du Québec Power, etc. Nous avons écrit samedi dernier que nous nous refusons à croire que tout cela ait jamais été de quelque façon que ce soit la direction du journal québécois. Nous persistons à le croire. Attitude logique. L'attitude de M. L'Heureux ne paraît pas l'être moins, lorsqu'il écrit que l'argent des gouvernements, tout comme celui des trusts, est tyrannique et enjolûr, — et que son journal ne refuse pas ordinairement de prendre celui-ci ou celui-là? En fait, tout dépend du marché conclu, et s'il y a marché. Des paiements exagérés de la part d'un gouvernement ou des trusts pour de la marchandise ou de la publicité à eux vendues bien au-dessus des prix ordinaires comportent nettement un élément de corruption. Mais des paiements faits aux prix du commerce? Si cela était vrai, il faudrait refuser, pour être logique, toutes les commandes des gouvernements, toutes les annonces des trusts, des grands magasins, des grands annonceurs même. L'Action Catholique a-t-elle jamais fait cela? Non. Pourquoi? Parce qu'elle sentait fort bien que la thèse que préconise aujourd'hui, plus ou moins clairement, M. L'Heureux n'est pas des plus fortes. Si elle avait eu le moindre sentiment d'idée, dans le temps par exemple qu'elle faisait affaires avec le gouvernement, que celui-ci cherchait à la corrompre, à l'intimider, à l'adoucir, si elle se fût avisée, alors, que "l'argent des gouvernements est à la fois tyrannique et enjolûr", tout comme celui des trusts", en toutes circonstances, elle n'aurait jamais dû accepter quelque argent que ce fût des uns et des autres; ou bien en l'acceptant, comme elle le fit, elle se serait comportée de façon illogique; il faut le répéter. Défendons-nous de vouloir chercher noise, soit à M. L'Heureux, soit à son journal. En toute amitié, nous n'avons fait que relever le manque de clarté et de logique d'un raisonnement qui nous paraît spécieux. Pour le reste, nous n'avons qu'un double regret, en sus de celui d'avoir dû intervenir: d'abord, que M. L'Heureux n'ait pas cru devoir, — tout comme nous l'avons fait ici même, — donner le texte de l'article auquel il répond. Il n'y eût été certes tenu parce que nous l'avons fait, mais parce que son article aurait été plus intelligible pour ceux qui l'ont lu; et aussi, nous regrettons que M. L'Heureux n'ait pas éclairci ce point très important: l'Action Catholique a-t-elle renoncé volontairement — et rien que parce qu'elle aurait été poussée par le respect de son principe, — à l'argent des gouvernements, aux commandes de l'Etat, etc.?... Ne se serait-elle pas aperçue un peu tard de l'existence de ce principe? Car enfin, pendant un an elle a profité de ce que M. L'Heureux appelle "cette manne", sans y formuler quelque objection de principe que ce fût. Pourtant, le principe devait dès lors exister. Car la vérité, — si vérité il y a, — est de tous les temps.

Les achats de provisions des mines du Sud-Africain

Par J.-C. Britton, sous-commissaire du commerce

Johannesburg. — Les achats de provisions pour la consommation par les mines de l'Union Sud-Africaine ont représenté une valeur de 231,615,718 R. 1937, au lieu de 229,013,210 en 1936. Un nombre d'établissements industriels en ce pays doivent leurs premiers succès, ainsi que leur expansion soutenue, aux achats de l'industrie minière. La liste des denrées comprend presque toutes les marchandises du commerce et couvre plus de 300 articles. Les revenus des mines perçus par le gouvernement de l'Union Sud-Africaine ont représenté 114,990,859 durant l'exercice terminé le 31 mars 1938.

La valeur des provisions consommées par les mines d'or du Transvaal a été de 228,410,957 en 1937, au lieu de 226,161,291 en 1936. Pour les houillères la consommation totale de provisions a représenté une valeur de 1,385,073 en 1937, une augmentation de 178,540 sur le chiffre de l'année précédente. Quant aux mines de diamants, à cause de la reprise de la production par deux établissements de Kimberley, la consommation s'est accrue de 191,592 en 1936 à 230,771 en 1937. Les achats des autres mines ont été de 166,416 en 1937.

Des provisions achetées par les grosses mines en 1937 d'une valeur de 220,182,173, ou de 66 pour cent du total, ont été fournies par l'Union Sud-Africaine et la Rhodésie. La valeur des provisions qu'elles ont importées pour leur consommation a été de 10,479,576 ou 34 pour cent du total, pour la même année. Quelques-uns des articles fournis aujourd'hui par les fabricants domestiques, à l'exclusion pratique des stocks importés, comprennent de la gélatine et de la dynamite à la gélantine; des poteaux, des nattes de différents sorts; du charbon à vapeur; de la chaux blanche; du carbure; des moulages en fer; et des blocs en béton.

L'Union Sud-Africaine et la Rhodésie fournissent aussi la plus grosse partie des achats des articles suivants: qui sont au nombre des plus importants demandés: des briques, des tuiles, et de l'argile réfractaire; des matériaux de construction; des moulages en bronze; des vêtements, des détonateurs électriques ou des fusibles électriques; des accessoires de boyaux (à l'exception des accessoires de boyaux à incendie); des boyaux (sauf des boyaux à incendie); des barres de fer; du fer galvanisé; des lampes et leurs pièces (autres qu'électriques); des graisses et du suif; de l'oxygène et de l'acétylène, ainsi que d'autres articles pour la soudure; de la tôle galvanisée (ventilation); des tuyaux en fer et en acier; des rails, des croisements; des traverses et des accessoires métalliques; différentes pièces de boyaux; des billes d'acier; des pierres de rechange pour perforatrices; du câble métallique; des briques de différentes sortes; de la papeterie et des imprimés; des transporteurs en acier; de l'acier de construction; et certains fils spéciaux.

Quoique les exportateurs canadiens n'aient pas participé appréciablement au commerce des mines sud-africaines, il semble y avoir des chances de vendre des installations minières canadiennes, surtout des outillages, sur ce marché. Les firmes intéressées qui ne se sont pas déjà renseignées sur ces

En Espagne Sur un front de 50 milles

Offensive générale de l'armée blanche contre Valence — Au moins 84 morts hier — M. John Leche à Granollers et à Caldetas

Hendaye, 7. (S.P.A.) — Sur un front de 50 milles entre Tétel et la Méditerranée, l'armée blanche commence une offensive générale contre Valence. Des centaines d'avions et une puissante artillerie participent aux opérations. Dans le secteur de Tétel, les troupes du général Jose Varela conquièrent rapidement du terrain vers le sud-est, tandis que, sur la côte, les Galiciens du général Miguel Aranda refoulent les rouges droit au sud. Entre les troupes du général Varela et celles du général Aranda, le général Garcia Valino a déployé ses Navarrais.

Depuis cinq jours, il n'y avait eu aucune opération très considérable sur le front Tétel-Méditerranée. (Des dépêches de la nuit dernière annonçaient que les troupes blanches avaient attaqué vigoureusement, mais que leurs succès avaient été médiocres).

Succès médiocres

Hendaye, 7. (S.P.A.) — Les troupes blanches qui combattent sur le front Tétel-Méditerranée ont recommencé avec vigueur leurs efforts de ces quatre derniers jours, pour avancer vers Valence, mais il paraît que leurs succès sont médiocres. Les "gouvernements" affirment, dans une longue dépêche, qu'ils ont repoussé toutes les attaques et infligé de lourdes per-

tes. Ils affirment de plus qu'ils ont réussi plusieurs contre-attaques dans les montagnes entre Tétel et la côte.

On annonce qu'il n'y a pas de progression appréciable sur les autres fronts.

84 morts

Les "gouvernements" télégraphient que des incursions que l'aviation blanche a exécutées au bord de la Méditerranée, hier, ont fait au moins 84 morts: 30 à Alicante, 17 à Valence, 12 à Ségorbe et 25 en tout dans des villages qui se trouvent entre Castellon de la Plana et Valence. Parmi les tués d'Alicante, il y a 3 matelots britanniques. Ces matelots faisaient partie de l'équipage du cargo *St. Wilfred*. Ce cargo est le septième navire étranger que l'aviation blanche a atteint en 10 jours.

A Granollers

Valence, 7. (S.P.C.-Havas) — Conformément à des instructions que le Foreign-Office lui a données après avoir reçu une invitation des "gouvernements", le ministre de la Grande-Bretagne en Espagne, "gouvernement", M. John Leche, a visité Granollers, ville que l'aviation blanche a ravagée la semaine dernière. Après avoir visité Granollers, il est retourné à Caldetas, qui est près de Barcelone.

Feu M. Adolphe Hamel

Québec, 7. (D.N.C.) — La mort presque subite de M. Adolphe Hamel, employé au ministère de l'Agriculture, plonge dans le deuil une famille en vue de Québec. Une attaque d'angine a emporté M. Hamel en quelques minutes. Il était marié et père de trois enfants. Survivait au défunt, à part sa veuve, née Brunet (Eva), et ses enfants, plusieurs frères et sœurs: M. Edouard Hamel, ingénieur de la cité; le Dr Philipe Hamel, député de Québec-Centre; le Dr Paul Hamel, Mme Elysée Thériault, Mlle Geraldine et Gabrielle Hamel.

Les permis de radio

Ottawa, 7. — Le Sénat a référé au comité des chemins de fer le projet de loi modifiant la loi de la radio. Cette mesure a pour effet de rendre plus sévères les règlements au sujet de la perception des permis.

Le sénateur Arthur Meighen a fait sur ce point des commentaires ironiques.

"Ce projet de loi, dit-il, est contraire aux principes du libéralisme."

A l'Académie commerciale

Québec, 7. (D.N.C.) — Les membres de la Commission d'urbanisme, réunis en séance régulière, hier midi à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. A. R. Decary, ont approuvé les plans concernant la construction d'un nouvel étage à l'Académie commerciale. Cet étage sera ajouté à l'édifice de la rue Cook et logera les locaux de la nouvelle école supérieure de commerce. Les plans ont été préparés par M. J.-C. Drouin, architecte. Le permis accordé par la Commission d'urbanisme pour ces travaux est au montant de \$50,000.

M. Arsène Ménard sera fêté samedi

C'est samedi soir prochain, à 10.30 heures, au club Canadien, qu'à l'occasion de son prochain mariage, on fêtera M. Arsène Ménard, créateur de M. Duplessis et des ministères provinciaux à Montréal.

M. Gérard Thibault, député de Mercier, est le président du comité d'organisation et M. Euclide Archambault, 4537, DeLorimier, le secrétaire.

AUTRICHE, MA PATRIE

par KURT VON SCHUSCHNIGG, ancien chancelier d'Autriche
TRADUIT DE L'ALLEMAND

La malheureuse Autriche a disparu de la carte de l'Europe. Depuis 1918, l'Autriche n'était que le fantôme de l'Empire d'avant-guerre. Ce que fut le calvaire de ce courageux pays dont l'originalité est unique, dont le trésor historique et culturel ne saurait être remplacé, le champion de l'indépendance autrichienne, le successeur de Dollfuss, l'homme qui résista jusqu'au bout aux entreprises du Reich, le dernier chancelier, von Schuschnigg, devant la grandeur d'âme duquel le monde entier s'incline, nous le révèle en des pages volontairement sobres et objectives.

Lorsque ce livre fut écrit, le chancelier von Schuschnigg pouvait croire, malgré les innombrables difficultés qu'il avait à vaincre, au triomphe de la cause de la liberté. Aussi son récit, fervente profession de foi autrichienne, rend-il un son particulièrement douloureux après la tragédie qui vient de se dérouler.

Le Chancelier n'a pas voulu écrire des mémoires, il a simplement voulu montrer ce qu'était la nouvelle Autriche, le sens de sa mission et sa place dans le monde.

"Dreimal Österreich": "Trois Autriche", tel est le titre sous lequel l'ouvrage a paru en langue allemande. Il mérite une explication. La première Autriche est celle d'avant la catastrophe démocratique de 1918. La seconde est celle de la démocratie parlementaire qui eut le bonheur de trouver en Mgr Seipel l'homme qui la sortit du chaos, releva ses forces économiques, sut ressusciter la vie au milieu des ruines et prouva, aux yeux de l'étranger, que l'Autriche nouvelle pouvait vivre. La troisième est celle de Dollfuss, qui offrit sa vie pour l'indépendance de sa patrie. Le chancelier von Schuschnigg donne sur les tragiques événements de juillet 1934 des détails inédits et particulièrement saisissants.

Successeur de Dollfuss, le chancelier von Schuschnigg, s'appuyant sur le Front Patriotique, dut se battre sans relâche contre les ennemis de l'extérieur. Il est poignant de revivre, dans son récit, les luttes qu'eut à soutenir cet homme sans faiblesse. Hélas! ses efforts furent vains! L'Autriche, ma Patrie, est un livre simple et grand. C'est le livre du patriote qui est conquis de la grandeur de sa patrie et qui veut la sauver. Quels remords n'éveillerait-il pas dans les consciences françaises d'avoir laissé mourir l'Autriche!

Volume in-8 avec un portrait, 285 pages. Au comptant ou par la poste \$1.00. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Pour les Acadiens de l'Île

- LES SOUSCRIPTIONS RECUES
- Voici la liste des souscriptions déjà reçues, classées par leur ordre de réception:
- Le Devoir \$20.00
 - M. Victor Coutu \$1.00
 - M. Fernand de Haerne \$1.00
 - M. Elie Ducharme \$1.00
 - M. J.-A. Bernier \$1.00
 - M. N. Latulippe \$1.00
 - M. Armand Taitell \$1.00
 - M. J.-H. Langevin \$1.00
 - M. le maire Raynault \$5.00
 - M. Ernest Tétreau \$5.00
 - M. E. Théorêt (Beaulieu) \$5.00
 - M. Roch-Albert Bergeron \$5.00
 - M. Paul Thibault (Verdun) \$0.25
 - La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal \$25.00
 - Le Collège Sainte-Jasie \$5.00
 - Un ami de la Coopérative la Familiale \$2.00
 - Les Soeurs Grises de Montréal \$2.00
 - M. et Mme Léon-Mercier Gouin et leurs enfants (Lisette, Lomer, Thérèse, Olivier) \$6.30
 - M. Alph.-R. Coallier \$2.00
 - M. l'abbé J.-A. Oumet (Saint-Hyacinthe) \$1.00
 - M. E. Lahaie \$1.00
 - M. A.-J. Dugal \$10.00
 - M. R.-S. Simard \$5.00
 - Un ami inconnu \$2.00
 - Mme Emile Bouchard \$2.00
 - Mlle Madeleine Laliberté \$1.00
 - Mlle Graz. Bourbeau \$1.00
 - Un Jeune \$1.00
 - L'Association professionnelle catholique des Voyageurs de Commerce du Canada (Section Mont-Royal) \$5.00
 - M. Eugène Cousineau (Québec) \$2.00
 - M. l'abbé François-M. Daigle (Moncton, N.-B.) \$1.00
 - M. Emile Benoit \$1.00
 - Les finissants de Joliette \$1.50
 - La Fédération des Amicales des Anciens élèves des Frères des Ecoles chrétiennes \$5.00
 - Les élèves de l'Ecole supérieure du Plateau \$5.00
 - Mme M.-P. Laberge (Rimouski) \$1.00
 - M. C.-E. Couture \$1.00
 - M. l'abbé Léonide Primeau, Saint-Basile (Man.) \$2.00
 - Un prêtre éducateur (Sherbrooke) \$2.00
 - "Pour les Acadiens de l'Île" \$1.00
 - M. Raoul Bernier \$1.00
 - Un ami \$2.00
 - Mme L.-B. G. \$1.25
 - Anonyme \$1.00
 - M. J.-H. Duchesne (Bagotville) \$2.00
 - M. P. Bastien \$1.00
 - M. et Mme J.-Adrien Gagnon et leur fils Jean-Louis \$1.00
 - M. l'abbé Paul Desaulniers (Manchester, N.-H.) \$5.00
 - Un prêtre \$1.00
 - Un jeune (deuxième versement) \$1.00
 - "Pour les Acadiens, mes frères" \$1.00
 - Les élèves de l'Ecole supérieure Saint-Viateur \$5.00
 - Une lectrice assidue du Devoir \$5.00
 - Mlle Marie-Reine Gaudet (St.-Sophie de Lacorne) \$1.00
 - Un retardataire entre cent \$1.00
 - Les Chevaliers de Garillon (conseil de Montréal) \$5.00
 - L'hon. C.-F. Delage \$3.00
 - Un ami des Acadiens \$10.00
 - Vieux prêtre en retraite \$1.00
 - M. l'abbé Adrien Verrette (Manchester, N.-H.) \$5.00
 - M. D. Baril, avocat \$5.00
 - Les élèves de l'Ecole supérieure Saint-Viateur (2e versement) \$2.40
 - Magasins de grains de Verret (Charlebourg) \$2.00
 - R. P. Irénée Lavalée, C.S.V., curé de Saint-Viateur d'Outremont \$2.00
 - Le Dr et Mme P.-A. Robitaille \$2.00
 - Un camarade qui a vécu chez les Acadiens \$1.00
 - M. Aime Bergeron (Sherbrooke) \$2.00
 - J.-B. \$1.00
 - M. Fernand Allard \$2.00
 - M. l'abbé Alphonse Caron (Louisville) \$2.00
 - F.-J. A. (Ottawa) \$5.00
 - M. le juge Edouard Fabre-Surveyer \$2.00
 - Des membres de la Chorale Saint-Viateur d'Outremont \$2.50
 - "Un pauvre fou" \$3.00
 - Mgr Louis-Ad. Piquet \$5.00
 - Une Guide catholique de Montréal \$1.00
 - Dr A. Gallant (Havre-Aubert, Îles-de-la-Madeleine) \$1.00
 - M. Lorenzo Dallaire, instituteur \$1.00
 - M. Joseph-Edouard Roy \$1.00

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY CAMILLE

SOURCE

Efficace contre l'Indigestion, la Goutte, le Rhumatisme, les Maux de Foie et autres maux.

En vente chez votre Pharmacien

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA

J. ALFRED OUMET

84, rue St-Paul est, Montréal.

Nos éphémérides

7 juin 1853

Mort de Mgr Provencher

Après avoir donné trente-cinq ans de sa vie aux missions de l'Ouest, Mgr Provencher mourut à Saint-Basile, le 7 juin 1853. Il avait été le premier prêtre à quitter la province de Québec pour se consacrer aux missions lointaines du nord-ouest canadien. A ce moment, le diocèse de Saint-Basile comptait un évêque: Mgr Taché, quatre prêtres séculiers: les abbés Thibault, Bourassa, Lafleche et Lacombe; sept Oblats prêtres: les Pères Bermond, Faraut, Tissot, Maisonneuve, Grollier, Végreville, Remas; deux Frères convers: les Frères Dubé et Raynard; deux couvents de Soeurs Grises: un à Saint-Basile et un à Saint-François-Xavier; et un second à St-François-Xavier en comptant deux; cinq résidences de missionnaires: six églises ou chapelles; un collège classique à Saint-Basile; un hospice et trente stations que les missionnaires visitaient mais où il n'y avait ni chapelle ni résidence. "Mgr Provencher a fondé une église dans le désert, racontait Mgr Taché, au milieu des obstacles sans nombre; il ne l'a pas dotée d'établissements nombreux, parce que le personnel à son service était restreint, parce que les ressources dont il disposait étaient minimes. Il a suppléé à tout cela en voyageant et en faisant voyager beaucoup, pour jeter partout la semence évangélique, laquelle, il le savait, serait plus tard fécondée par la rosée des grâces célestes et donnerait un jour des moissons que mûriraient les rayons du divin soleil."

THE Grand Macnish SCOTCH WHISKY

DISTILLÉ: MÉLANGE ET EMBOUTILLÉ EN COGNAC

26-2/3 oz. 13.20 - 40 oz. 14.35

EN VACANCES faites-vous suivre par LE DEVOIR

Canada	
1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	100
Etats-Unis	
1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	200

Faire remise par chèque ou par mandat, ou "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

PAQUEBOTS CANADIENS LES PLUS RAPIDES pour les ports britanniques et français

Organisez sans tarder votre voyage d'été: embarquez-vous pour un port de France ou de Grande-Bretagne à bord d'un des paquebots *Empress* ou *Mont* du Pacifique Canadien, via la route pittoresque du St-Laurent.

Le spacieux et somptueux *Empress of Britain* et le luxueux *Empress of Australia* viennent à Québec. Les trains se rendent jusqu'à l'embarcadere.

Les paquebots *Mont*, confortables mais moins dispendieux, embarquent leurs passagers à Montréal et Québec. Classes cabine, touriste et croisière. Départs fréquents. Choix de voyages circulaires à forfait.

Pour autres renseignements, adressez-vous à votre agent local ou à D. R. Kennedy, agent général, 201 rue Saint-Jacques ouest, Plateau 2211.

Pacifique Canadien

Ayez toujours des chèques de Voyageurs des Messageries du Pacifique Canadien... ils sont négociables partout.

Tél. Wellington 1145

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

MURIEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$100,000

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1918.

Dépôts de \$25.00 au Gouvernement — Selon mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT.

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 8 juin 1938

4 Temps. Saint Médard, évêque et conf.
Lever du soleil, 4 h. 06.
Coucher du soleil, 7 h. 40.
Lever de la lune, 3 h. 41.
Coucher de la lune, 11 h. 24.
Premier quart, le 4, à 11 h. 32 m. du soir.
Pleine lune, le 12, à 8 h. 47 m. du soir.
Dernier quart, le 20, à 8 h. 52 m. du soir.
Nouvelle lune, le 27, à 4 h. 10 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NUAGEUX ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 70.
Minimum 40.
Même date l'an dernier 80.
Même date l'an dernier 70.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.45, 11 h. a.m. 29.40. Midi: 29.38.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Meis, 3008, St-Denis, Montréal.

En Chine

Nouveau plan de défense

Les aviateurs japonais ont bombardé Canton trois fois aujourd'hui — Plus de 6,000 tués et blessés — Ordre d'évacuer la ville

Le fleuve Jaune semble se le point d'inonder les champs de bataille

Hankéou, 7 (P.C.-Havas). — Le haut-commandement chinois vient d'adopter un nouveau plan de défense qui comporte l'abandon de Tchengtchéou et l'établissement d'une ligne semi-circulaire qui irait du nord-ouest de la province de Honan au sud-est de la province d'An-houi et qui s'appuierait sur Loyang, Nanyang, Sinyang et Kiu-kiang. Les Chinois ont décidé de ne pas combattre dans les vastes plaines du nord de la province de Honan, où les Japonais pourraient faire un excellent usage de leurs armements mécanisés, mais de les attendre plutôt en terrain montagneux. Les opérations actuelles n'ont pour but que de permettre au gros de l'armée d'effectuer en toute sécurité cette retraite stratégique. Pendant que les troupes régulières résisteraient aux Japonais, cette nouvelle ligne fortifiée, les francs-tirailleurs continueraient à harasser l'arrière-garde japonaise et à exécuter des coups de main contre les lignes de communication.

Changhaï, 7 (A.P.). — Le contre-amiral Naokuni Nomura a déclaré aujourd'hui que la Chine continuera à bombarder les grandes villes chinoises comme Hankéou et Canton aussi longtemps que les autorités chinoises ne se seront pas rendus compte de la futilité de leur résistance et de leur attitude antijaponaise. Il a ajouté que Canton, qui approvisionne la Chine de matériel de guerre venant de l'étranger, et Hankéou, qui défend par des batteries antiaériennes qui obligent les aviateurs japonais à les bombarder d'une très grande altitude, que ces batteries sont placées sur certains cas très loin des objectifs militaires, que l'on déplore les pertes de vie chez les civils et que l'on s'efforce de les restreindre dans toute la mesure du possible.

Canton, 7 (A.P.). — Les aviateurs japonais ont bombardé trois fois aujourd'hui la malheureuse ville de Canton qu'ils ne cessent d'attaquer depuis 11 jours. On évalue le nombre des victimes de ces bombardements — tués et blessés — à plus de 6,000. Canton, y compris la concession internationale de l'île Shameen, est privé d'électricité depuis le bombardement de cet après-midi. Il y eut un premier bombardement à

Accusé de libelle blasphématoire

Gustave Robitaille, accusé de libelle blasphématoire oral, subissait ce matin devant le juge Desmarais, son enquête préliminaire. C'est la troisième fois que Robitaille, disciple de la "Mission du St-Esprit" comparait pour ce genre d'offense. En effet, une accusation de libelle blasphématoire écrit a été portée contre lui à la suite d'une pièce intitulée le "Déluge", qu'il écrivit et fit représenter au local de la "Mission", rue St-Hubert, et une autre pour libelle blasphématoire oral. Au témoignage d'un agent de la police provinciale, Robitaille proférerait des paroles contre l'Eucharistie, et certains objets du culte catholique. Me Gardner, qui défend l'accusé, évoque la liberté de parole en faveur de son client et ajoute que ce dernier a le droit de croire ce qu'il veut et a aussi le droit d'enseigner ses propres croyances. Me Olier Renaud cite longuement le code criminel en ce qui concerne le libelle blasphématoire et conclut que d'après la déposition des témoins et surtout les deux causes précédentes, il y avait lieu de maintenir l'accusation et d'imposer un important cautionnement en attendant l'examen volontaire qui fut fixé par le tribunal au 15 juin. Robitaille a obtenu deux cautionnements de \$950 chacun. Un cautionnement de \$2,000 avait été fixé pour l'accusation précédente par le juge Ferault.

Cargo britannique ravagé

Alicante, 7 (S.P.C.-Havas). — Au cours d'un bombardement que l'aviation blanche a infligé au port d'Alicante, ce matin, trois projectiles ont ravagé le cargo britannique "Thorpehaven". On ne sait pas si ces projectiles ont fait des victimes. Il paraît qu'un autre navire britannique a été atteint et qu'il est maintenant en flammes.

Un pont à l'Islet

Québec, 7 (D.N.C.). — C'est M. Osanna Ouellet, de l'Islet, qui a obtenu du ministère des travaux publics le contrat pour la construction du pont qui remplacera le pont Gilbert-Deschênes, sur la Rivière-à-la-Tortue, à l'extrémité de la paroisse de l'Islet. M. Ouellet a obtenu le contrat avec une soumission de \$14,500 à quelques dollars près. Les travaux commenceront prochainement, nous dit-on.

Le banquet Boiteau

Québec, 7 (D.N.C.). — M. Duplessis assistera ce soir au banquet offert à M. Emile Boiteau, député de Belchasse, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Le premier ministre présidera tout probablement une courte séance du cabinet demain et il partira pour Baie-Comeau, vendredi matin.

Don du gouvernement français

Québec, 7 (D.N.C.). — La bibliothèque de l'Université Laval vient de s'enrichir d'un don du gouvernement français d'une valeur de trente mille francs. Ce don comprend des publications des plus récentes sur toutes les branches du savoir humain.

La vie littéraire en France

M. Louis Madelin publie le troisième tome de son "Histoire du Consulat et de l'Empire" — La force d'attraction de la langue française pour les écrivains d'origine étrangère semble plus considérable qu'on le croit.

Paris, 7. (P.C.-Havas). — Louis Madelin, poursuivant son "Histoire du Consulat et de l'Empire", vient de publier le tome trois "De Brumaire à Marengo". C'est surtout pendant cette période que Bonaparte organisa l'Etat et éleva l'édifice financier, judiciaire et administratif qui constitue l'armature de l'économie française encore à l'heure actuelle. Puis c'est pour mettre un terme aux difficultés tant intérieures qu'extérieures, la solution guerrière: une histoire doit tout arranger. En effet, le premier consul inscrit à son actif le succès triomphal de Marengo...

Le reporter Marcel Sauvage publie "La Corrida", un nouveau livre sur l'Espagne, cette fois, vue du côté nationaliste. Ce reportage est traité avec le souci de montrer tous les aspects de la lutte fratricide qui prend souvent l'aspect de la plus crue chasse à l'homme.

L'obtention du Prix de la Renaissance par Jean Fréville, pour son roman "Pain de Brigue", a mis en relief une particularité curieuse de la littérature française contemporaine. A toutes les époques, la langue française a attiré de nombreux écrivains étrangers. Wilde et d'Annunzio écrivirent directement en français. Mais la force d'attraction semble encore plus considérable actuellement. Jamais les étrangers écrivant en français n'ont été aussi nombreux, et particulièrement les Russes: Jean Fréville est, en effet, d'origine russe, ainsi d'ailleurs qu'Irène Nemirowsky, Emmanuel Bove, Henri Troyat, Joseph Kessel, et Vladimir Pozner. Ceux-ci se sont si bien assimilés qu'aujourd'hui personne ne songe plus qu'ils auraient pu écrire leur œuvre littéraire en langue slave...

Louis Le Cardonnell, qui appartient à l'école symboliste, tout en étant ordonné prêtre, et mourut il y a deux ans, va revivre grâce à l'initiative vigilante de Raymond Christoffou, qui va publier: "Louis Le Cardonnell, le poète de l'invisible".

L'infatigable pèlerin de la foi que fut Le Cardonnell paraît au moment de sa jeunesse, alors qu'il fréquentait les cercles littéraires de l'époque. Là, il rencontre Jean Carrière, Albert Samain, Jean Moréas, Stuart Merrill, Georges Rodenbach, Camille Maclaurin, J.-P. Toullet et Maurice Barrès. Il se lie d'amitié avec Huysmans. Il essaie en vain de protéger Verlaine contre lui-même. Mais, depuis longtemps attiré par les occultistes, les mystiques profanes, comme Swedenborg, bientôt il rencontre la vérité qu'il cherche à travers toutes ses lectures. Et c'est alors la conversion et l'entrée dans les ordres.

M. le curé de St-Etienne

Renseignements pris, il n'y a rien de fondé dans la rumeur publiée par un autre journal, relative à la démission de l'abbé Lessard, présentement curé de la paroisse de Saint-Etienne.

Confirmation à la cathédrale

Dimanche prochain aura lieu à la basilique-cathédrale une cérémonie de confirmation. Elle se déroulera après la messe de huit heures dans la chapelle des mariages. Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire, la présidera. Enfants et adultes seront confirmés.

Jetté à l'examen volontaire

Hector Jetté subissait ce matin son enquête préliminaire devant le juge Desmarais sous l'accusation d'adultère, le 30 mai dernier, assailli sa nièce, Angéline Pagueau, à coups de hache, au 2098 rue Plessis, et par là d'avoir commis une tentative de meurtre. Mme Pagueau, sœur de l'accusé, et Gaston Pagueau, vinrent relater les circonstances de l'attentat qui eut lieu le matin alors que la victime se trouvait encore au lit. Examen volontaire a été fixé dans ce cas le 15 juin prochain.

Les lettres de créance

L'organisation de la convention libérale nous communique: Dès l'ouverture du congrès libéral, vendredi matin, un comité des lettres de créance sera mis à la disposition des députés pour que ces derniers soient en mesure de démontrer à quel titre exact ils participent à la convention qui clôturera le congrès, samedi après-midi. Ce comité comprendra 17 sections, neuf pour le district de Montréal et 8 pour le district de Québec. Son personnel se recrutera parmi les délégations, à raison de deux députés par section. De ces trente-quatre personnes, 17 seront choisies par le Comité général de la convention et les 17 autres par les députés eux-mêmes, vendredi matin.

Question de M. Ferland

Ottawa, 7 (DNC). — M. Charles-Eduard Ferland, député libéral de Joliette-Assomption-Montcalm, demande au gouvernement le nombre des personnes auxquelles le gouvernement a prohibé l'usage du service des postes.

Au conseil municipal

Le troisième centenaire de Montréal — La gare Viger — M. Raynault fréquemment interrompu — Ceux qui dénoncent le désordre au Parlement de Québec

Le conseil municipal a tenu ce matin une assemblée sous la présidence de M. l'échevin Joseph Monette, représentant du quartier Crémazie.

Il a adopté quelques rapports du comité exécutif. Toutefois, un rapport pour emprunter \$100,000 destinés à l'achat d'une carrière aux environs de l'incinérateur municipal a été ajourné sur plusieurs next meetings.

Au chapitre des questions, M. J.-M. Savignac a demandé à M. Biggar ce qu'il pensait de l'article de la Gazette qui le recommande comme prochain maire de Montréal. M. Biggar répond qu'il n'y est pour rien.

On demande au comité exécutif s'il a l'intention de solliciter des soumissions pour l'usine d'épuration des eaux d'égout. M. Ovide Taillefer, président du comité, répond que l'on a demandé d'abord le sentiment de la Commission municipale sur l'affaire.

Au sujet des fêtes pour le troisième centenaire de Montréal en 1942, M. le maire Raynault déclare que l'affaire est bien en train, et que de nombreux corps publics ont été appelés à collaborer, et qu'il a lui-même proposé M. l'échevin Trépanier pour l'organisation de ces fêtes malgré que M. Trépanier ait presque toujours combattu l'administration municipale actuelle.

La gare Viger

Le conseil adopte ensuite la motion suivante: Attendu que la Commission des chemins de fer du Canada doit, le 16 du courant, tenir une séance à Montréal pour étudier la question de l'utilisation de la gare Viger par les Compagnies de chemins de fer Nationaux et Canadien du Pacifique.

Attendu que Me Emery Beaulieu, C.R., a déjà été chargé d'étudier la question des contrats entre la cité et la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique relativement à l'adjudication de la gare Viger.

Proposé par l'échevin Côté, appuyé par l'échevin Dupuis, que le comité exécutif s'adjoigne ledit M. Beaulieu aux membres du comité municipal qui seront chargés de représenter la cité en cette occurrence et d'inviter en même temps les membres du conseil qui sont le plus étroitement intéressés à cette question, à faire partie de cette représentation.

Les policiers

Un débat s'engage ensuite sur une motion de M. Caron qui demande que le comité paie les augmentations dues aux policiers.

M. le maire Raynault rappelle qu'il a lui-même soumis la question au comité exécutif en janvier et que le comité a étudié la question et que M. Lacombe, qui en a fait une étude spéciale, est sur le point de régler l'affaire. M. Raynault tient à faire cette déclaration afin que d'autres ne prennent pas crédit pour une œuvre que l'administration actuelle est à mener à bien.

Le maire interrompu

Le maire est fréquemment interrompu pendant son discours, comme c'est d'ailleurs l'habitude chaque fois qu'il parle, depuis quelques mois. Il rappelle à certains échecs, qui réclamaient vertueusement le maintien de l'ordre au Parlement de Québec, qu'ils devraient au moins ne pas donner l'exemple du désordre, et il ajoute que la population saura quelle est la sincérité de ces messieurs. Les interruptions pleuvent, malgré les objections de M. Monette pour qu'on laisse parler le maire. Finalement, M. Monette est obligé de déclarer qu'il va quitter le fauteuil si les échevins interrupteurs ne respectent pas l'ordre.

M. Biggar annonce que si les échevins ne respectent pas l'ordre et continuent à interrompre, malgré les règlements, il va proposer l'ajournement de la séance, sine die. L'ordre se rétablit quelque peu et le maire finit ses remarques.

M. Biggar dit qu'il est très bien de régler cette question des policiers, mais qu'il faut tout de même décider d'abord où prendre l'argent. M. Dupuis rappelle l'œuvre accomplie par l'ancienne administration et comment elle réussit, avec un déficit de \$7,000,000 laissé par l'ancienne administration, à équilibrer le budget et à donner de l'emploi à des centaines de cadets. La séance se continue.

Bulletin

météorologique

Toronto, 7. (C.P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain:

Régions de Montréal et d'Ottawa: vents frais de l'ouest, partiellement nuageux et frais; Vallée du bas Saint-Laurent: vents frais du sud-ouest et de l'ouest, nuageux avec orages; Nord-Ouest du Québec: partiellement nuageux et frais avec averse; Lac St-Jean: partiellement nuageux et un peu plus frais, avec averse;

Golfe et Baie des Chaleurs: vent modéré, frais et variable, soufflant vers le nord-ouest; Rive nord: vent frais de l'est, puis, variable.

En Espagne

Bombardement de Barcelone

Celui de Granollers a fait 100 victimes — Londres veut prendre des mesures énergiques — Un discours de Blum

Barcelone, 7 (S.P.C.-Havas). — Ce matin, l'aviation blanche a fait subir un autre bombardement à la capitale provisoire. Quatre personnes ont perdu la vie. Plusieurs ont reçu des blessures.

Londres, 7 (C.P.). — La Grande-Bretagne est déterminée à mettre fin aux attaques aériennes contre ses navires marchands dans les eaux espagnoles. En dépit de toutes ses protestations et de toutes les assurances qu'elle a reçues, ces attaques se multiplient, ce qui la force à prendre des mesures plus énergiques. Le gouvernement vient de demander à ses représentants à Burgos et à Barcelone de lui indiquer quelles mesures il convient d'adopter.

La Norvège et la Suède ont accepté de se faire représenter dans la commission que la Grande-Bretagne veut établir pour enquêter, si l'un ou l'autre des belligérants le demande, sur les bombardements qui font tant de victimes chez les civils. Le ministre anglais à Barcelone, M. John Leche, a fait rapport qu'il n'y avait pas d'objectifs militaires au centre de Granollers s'il y avait cependant des fabriques et un aérodrome aux abords de la ville. Il a précisé que le bombardement de Granollers a fait 100 victimes, la plupart des femmes et des enfants.

Royan, France, 7 (C.P.-Havas). — M. Léon Blum a déclaré aujourd'hui, au congrès du parti socialiste, que la politique de non-intervention en Espagne est la plus susceptible de sauvegarder la paix, mais que la France doit être prête à reprendre sa liberté si les incidents de frontière continuent à se multiplier et à compromettre sa sécurité. M. Blum a nié que le deuxième gouvernement de Front populaire eût songé à envoyer trois divisions en Espagne, ce qui eût précipité une guerre européenne. Il a ajouté que la France doit servir d'intermédiaire entre Londres et Moscou, que la révision des traités aurait dû se faire il y a longtemps et qu'il faut admettre qu'il ne sera pas facile de rompre l'axe Rome-Berlin.

Le congrès des syndicats chrétiens, à Paris

Il réunit six cents délégués — Pour la liberté syndicale qui "est un droit imprescriptible" — La défense de la famille ouvrière — L'ascendant et l'influence des syndicats

Paris, 7 (P.C.-Havas). — "La liberté syndicale est un droit imprescriptible", "il faut défendre la famille ouvrière": ces deux formules s'étaient sur d'immenses pancartes à l'entrée du congrès des syndicats chrétiens où 600 délégués délibèrent dans l'enthousiasme. La position politique des syndicats d'inspiration catholique fut définie par leur président, Jules Zinheld en des termes énergiques que le congrès salua d'acclamations unanimes: "On nous invite de tous côtés à faire partie de blocs plus ou moins antisyndicalistes. Le syndicalisme chrétien n'a jamais eu de tendresse pour des formules négatives de ce genre. Il est et s'honore d'être non seulement pour la classe ouvrière, mais de la classe ouvrière. Lorsque les revendications des travailleurs sont justes et opportunes, il les appuie de toute sa force sans se préoccuper de savoir si ceux qui les présentent sont marxistes ou communistes. Et lorsque la masse ouvrière se trompe — ce qui est humain et non pas spécifiquement chrétien — le syndicalisme chrétien ne saurait lui apporter d'approbation mais ne saurait non plus lui refuser la charité."

Les chiffres fournis au cours des discussions donnent l'idée de l'ascendant conquis par les syndicats chrétiens sur les travailleurs et du crédit dont ils jouissent auprès des pouvoirs publics: 1221 conventions collectives portent la signature de la C.F.T.C., 400 membres des diverses commissions officielles furent choisis parmi les chefs de la C.F.T.C.

Sur un seul point l'unanimité des congressistes fut brisée: la tendance à vouloir pour garantir l'indépendance du syndicalisme chrétien à l'égard des formations politiques, tout cumul de mandat politique et de mandat syndical devrait être interdit. Une forte majorité repoussa cette interprétation. Convincre que le syndicalisme ne doit pas être lié à un certain parti la C. F. T. C. admet que les syndicalistes chrétiens diffusent simultanément la doctrine sociale de l'Eglise dans le syndical et dans le parti politique de leur choix. C'est ainsi que le secrétaire général de la C. F. T. C., M. Gaston Teissier, milite dans le parti démocrate populaire, que M. Joseph Mel, secrétaire général des syndicats chrétiens, d'Alsace-Lorraine est député de même nuance, et que M. Henri Clément, président de la Fédération des employés, est membre du comité directeur de la Jeune République.

LES BULLES DE MGR LABRIE Québec, 7 (D.N.C.). — S. Ex. Mgr Napoléon Labrie, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, a reçu ses bulles vendredi dernier, par l'intermédiaire du provincial des Eudistes, le R. P. François Tresselt, actuellement à Québec.

S. E. Mgr Hallé dans un état grave

Le cardinal Villeneuve le recommande aux prières

Québec, 7. (D.N.C.). — S. Ex. le cardinal Villeneuve vient de publier le communiqué suivant: "Nous apprenons avec peine le grave état de santé de S. E. l'évêque de Pétré, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord."

"Le vénéré prêtre est attaché par trop de liens à notre archidiocèse et à ses institutions pour que nous puissions nous retenir de le recommander publiquement aux prières de notre clergé, de nos communautés religieuses et de tous nos fidèles."

"Nous voulons en même temps assurer Sa Grandeur de notre fraternel souvenir devant Dieu. Et nous unissons nos vœux à ceux du clergé et des fidèles du vicariat apostolique pour implorer du Ciel le rétablissement du pieux et dévoué prêtre."

J.-M. Rodrigue, card. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

S. E. Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, a été frappé, hier matin, d'hémiplegie, par hémorragie cérébrale. Son cas est considéré comme très grave. Son Excellence a été frappée par la maladie dans sa ville épiscopale de Hearst.

Leurs Majestés à Paris

Le gouvernement fait faire une toilette blanche et or au yacht de luxe "Danubia" pour la promenade des souverains britanniques sur la Seine — Ce sera la première fois depuis le roi anglo-saxon, Alfred-le-Grand (en 855) qu'un monarque britannique naviguera sur la Seine — La promenade durera 15 minutes

Paris, 7. (P.C.-Havas). — De même que durant leur séjour en France les souverains anglais auront à leur disposition une locomotive spécialement reconstruite à cet effet, de même ils auront un navire spécial pour le trajet que le 29 juin ils accompliront sur la Seine.

En effet, le 29 juin, après avoir déposé une couronne au Soldat Inconnu, sous l'Arc de Triomphe, à la fin de la matinée les souverains seront recueillis à l'hôtel de ville. Le parcours du Palais d'Orsay au Quai des Orfèvres sera accompli sur le fleuve. La distance de trois kilomètres sera franchie en un quart d'heure, embarquement et débarquement compris. On avait tout d'abord songé à une vedette de la marine de guerre. Puis on pensa à un "canot major" plus spectaculaire. Naguère, au temps de la voile et même après l'introduction de la vapeur sur les bateaux de guerre, c'était une vision impressionnante que celle de l'embarquement d'un amiral à bord d'un "canot major". Au moment où l'officier mettait pied à bord toutes les pales des rames se dressaient verticalement au commandement du barreau, puis retombaient à l'eau avec un ensemble parfait. Or il existait dans les arsenaux français un "canot major" dit "de Napoléon" fort joliment décoré avec une cabine en bois des lles supportée par des cariatides en bronze ciselée et ornée de glaces biseautées. Mais après enquête il fut constaté que ce canot se trouvait en Indochine où il avait servi à des cérémonies officielles il y a quelques années et il n'y avait pas matériellement le temps de le faire revenir. Il fut décidé alors de choisir un petit yacht de luxe, le *Danubia*, appartenant à M. Georges Enault, riche yachtman, habitant de la Côte-de-Grâce. Le port d'attache du *Danubia* est en effet Trouville. Une équipe d'ouvriers spécialisés fut immédiatement dirigée par les services officiels sur Trouville et est actuellement fort affairée à remettre le *Danubia* en état de neuf. Et dans quelques jours ce joli petit bâtiment blanc et or remontera le cours de la Seine, de son embouchure jusqu'au pont Alexandre III où il s'arrêtera en attendant ses illustres passagers.

Le *Danubia* jauge environ 50 tonnes. Il mesure exactement 25 mètres 30 et 3 mètres 50 de large. Son tirant d'eau est de 1 mètre 50 seulement, ce qui lui permet de remonter très haut les rivières tout en étant excellent marcheur à la mer. Il possède deux moteurs à essence, de 10 chevaux chacun, lui assurant une vitesse de plus de 15 nœuds. Construit en 1924, il possède trois cabines, un salon et une salle à manger très luxueusement meublées. Il est monté par un équipage de quatre hommes, indépendamment des passagers, qui peuvent facilement compter une vingtaine de personnes.

Depuis le voyage à Rome du roi anglo-saxon Alfred le Grand, le fondateur de la première marine anglaise, vers l'an 855, ce sera la première fois qu'un monarque britannique naviguera sur la Seine.

Pour l'achat d'un avion militaire

Canberra, 7 (C.P.-Havas). — Les citoyens d'origine grecque de l'Australie viennent de recueillir des fonds qu'ils ont remis aujourd'hui en cadeau au gouvernement pour l'achat d'un avion militaire. Le premier ministre Joseph Lyons les a remerciés de cette manifestation de solidarité.

La Politique

L'élection de la Saskatchewan

Elle aura lieu demain

Régina, 7 (CP). — C'est ce soir que se termine la campagne électorale en Saskatchewan où quatre grands partis se disputent le pouvoir, les libéraux, maîtres de la dernière Assemblée législative, les conservateurs, les C. C. F., et les créditistes. Il y a 156 candidats qui se disputent les 50 sièges en jeu.

Il s'est produit du désordre pour la première fois depuis le début de la campagne au cours d'une assemblée tenue hier soir par le premier ministre de l'Alberta, M. William Aberhart, à Estevan: le chahut a été fait par un groupe d'hommes qui prétendaient être des chômeurs de Calgary. Le premier ministre Patterson a tenu une assemblée à Carlyle, exposant son programme agricole. M. J.-S. Woodsworth, chef fédéral de la C. C. F., qui parlait à Morse, a dénoncé la répudiation, préconisée le corporatisme et approuvé l'étatisation de la monnaie et du crédit. M. J.-G. Gardiner, ministre fédéral de l'agriculture a parlé aux côtés du ministre saskatchewan de l'agriculture, M. J.-G. Taggart; M. J.-G. Diefenbaker, le chef conservateur, a tenu une assemblée à Outlook, et M. William Irvine, ancien député fédéral de la C. C. F., a dénoncé à North Battleford l'invasion de la Saskatchewan par les créditistes, qui ne cherchent, dit-il, qu'à faire oublier l'impasse où ils se trouvent en Alberta.

Chez nos "fascistes"

Le Parti national social chrétien tiendra son congrès à Toronto, le 30 juin — Soldats en uniforme à l'assemblée de M. Arcand — Manifestation antifasciste

Toronto, 7 (CP). — La présence de cinq soldats de la *Royal Canadian Artillery* en uniforme à une assemblée fasciste présidée par M. Adrien Arcand a causé toute une commotion à Toronto. L'officier commandant du district militaire numéro 2, le brigadier W.-H.-P. Elkins, a déclaré qu'il ne pouvait donner aucune précision pour le moment, mais que les soldats en uniforme ne sont pas censés participer aux assemblées politiques. M. Arcand, chef du Parti national social chrétien du Québec, était accompagné du major J.-Maurice Scott, chef des Légions fascistes du Québec, et de M. Joseph Narr, chef du Canadian Nationalist Party. M. Arcand a déclaré aux quelque 300 personnes réunies dans la salle que le parti tiendra son congrès à Toronto, le 30 juin et non à Kingston vu que le conseil municipal de Kingston a adopté une résolution disant qu'il ne désirait pas la présence des fascistes dans la ville. Les antifascistes de Toronto ont manifesté en dehors de la salle et la police a dû les disperser.

Le maire Borne et la convention libérale

Québec, 7 (DNC). — Le maire Lucien Borne a déclaré, hier soir, qu'il ne souhaiterait pas la bienvenue, en sa qualité de maire de Québec aux délégués de la convention libérale provinciale qui aura lieu en notre ville, les 10 et 11 juin. "J'ai promis, lors de la dernière campagne municipale, que je ne me mêlerais de politique, ni de près, ni de loin, a dit le maire, et je tiens parole."

— Avez-vous désigné quelqu'un pour vous remplacer?

— Non, et ce n'est pas mon intention de le faire.

On se rappelle que M. Borne fut candidat libéral dans Québec-Centre, aux dernières élections provinciales. Il aurait le droit d'assister à la convention comme délégué ex-officio.

Résultats des élections en Saskatchewan

A Radio-Canada

Demain soir, 8 juin, Radio-Canada donnera les résultats des élections générales provinciales en Saskatchewan, aux heures suivantes: Postes CBF et CRCK (en français) à 10 h., 10 h. 30 et 12 h. 57; Poste CBM (en anglais) à 8 h. 55, 10 h., 10 h. 30, 11 h. 30 et 12 h. 57.

Quatre commissions parlementaires

Ottawa, 7 (DNC). — Les Commissions parlementaires sont en pleine activité. Il y a la peut-être un signe avant-coureur de la fin prochaine de la session.

Cet avant-midi, quatre commissions parlementaires tiennent des séances: celles des questions électtorales, de la banque et du commerce, de la loi des pensions des fonctionnaires et de la loi du fonctionnarisme.

Dans Laurier

La contestation de l'élection de M. Charles-Auguste Bertrand, comme député de Laurier, a été ce matin ajournée au 20, parce que M. le juge Chase-Casgrain est occupé à présider un procès par jury, qui durera encore plusieurs jours.



LA PAGE FEMININE "Vivre en aimant" Directrice: Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Le passé n'est jamais mort: il vit à côté du présent et il influence l'avenir. Les fruits inconnus, imprévisibles de nos actes se révèlent jour à jour à la lumière, conséquences de tant d'actes irréfléchis qui ont jalonné notre passé.

Quand on a l'habitude d'observer et qu'autour de soi, de plus ou moins près, on a connu les gens, leur histoire, d'où ils sortent, ce qu'ils ont, ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent, ce que, peu à peu, ils deviennent, comprend qu'il y a un sens profond à toute chose vivante, et que rien de ce que nous faisons n'est indifférent.

Si l'on connaît tout, l'on ne serait indifférent à rien.

Il est impossible de tout connaître, mais non de bien connaître ce que l'on passe autour de soi, et c'est le fruit de l'observation sérieuse et de réflexion, cette qualité précieuse qu'il est si important de cultiver chez les jeunes.

Qu'on ne s'imagine pas que la réflexion doive nuire à la gaieté du caractère ni obscurcir la sérénité de la jeunesse.

Ce qui cause nos plus grands chagrins, ce sont nos mécomptes inadvisés et c'est leur continuité qui produit le découragement. Ils ne laissent aucune ressource à un esprit léger et irréfléchi, et si le désespoir ne s'ajoute aux déceptions, voilà toute une vie désemparée.

Celui qui sait penser ne craint pas de se trouver oisif: l'occupation admissible la résignation; le repos de l'esprit supplie au bonheur, et l'âme reste douce pour les autres et pour soi.

Le grand secret de former des êtres énergiques et capables, moralement et intellectuellement, c'est d'éveiller et de mettre en garde chez les enfants la faculté d'attention.

Une foule de fautes et de manquements au devoir viennent de la légèreté de l'esprit bien voisine de la légèreté du cœur.

En développant l'attention de l'enfant proportionnellement à sa constitution et à son tempérament, vous en ferez de bonne heure un être raisonnable et bon par conséquent. Car le plus bel apanage, l'apanage essentiel de la raison, c'est de la guider vers le bien.

La moitié des hommes, comme la moitié des enfants, ne sont mauvais que par défaut de jugement et de raison et ce défaut provient généralement du manque d'attention.

Mais pour élever l'enfant intelligemment, il ne faut pas être soi-même superficielle et incapable d'être sérieuse.

La plupart des jeunes filles sont destinées au mariage, à former des mœurs, et on ne songe pas même à les élever en mariages!

Des esprits routiniers ont été jusqu'à poser en principe leur droit à l'obéissance! On ne comprend donc pas qu'en négligeant de remplir ces nobles tâches de connaissances utiles, on ouvre la place à l'invasion de l'instinct, de la superstition, de la vanité, de l'aversion de tout sujet sérieux?

Il est indispensable d'élever la jeune fille dans l'idée que fonder un foyer, ou élever des enfants dans les couvents, c'est le devoir de presque toutes les femmes, et on ne fonde pas un foyer, on ne devient pas une véritable éducatrice, si l'on ne sait pas être, en plus de la mère, l'amie, la sœur, l'élève et l'appui de son mari, de ses enfants ou de ses élèves.

Pour la former à ce rôle et rendre la jeune fille apte à remplir sa mission, il faut qu'une éducatrice, mère ou religieuse, y mette toute son intelligence, tout son cœur et un dévouement inlassable, car la tâche est si difficile qu'importante.

On trouve de ces grandes éducatrices dans les familles, on en trouve dans les couvents, mais elles ne sont pas assez nombreuses!

Il faut tout de finesse, de délicatesse et de bonté pour manier les esprits des jeunes filles, ces âmes cachées, sans confidentes, qui sont en plein absolu; elles sont passionnées, souvent injustes par suite de leur ignorance de la vie et de l'âme humaine: la leur même leur est étrangère.

Si on la froisse, elle se replie sur elle-même et c'est fini! Jamais celle-ci ne s'est trompée n'obtiendra la confiance de l'enfant, et, malgré un repentir réel mais maladroit, elle ne recueillera qu'une injustice et profonde antipathie.

C'est par suite d'une éducation incomplète et mal dirigée que le monde est peuplé de ces femmes faibles, sans caractère, qui, en échappant aux contraintes du couvent, prennent toutes les formes que l'on veut se colorer successivement de toutes les couleurs et de toutes les nuances d'idées: ce sont des miroirs, des reflets, des ombres!

Exposées à des dangers sans nombre, elles sont vouées à toutes les catastrophes morales parce qu'elles n'ont pas de conscience, pas de volonté, pas de personnalité enfin! Elles sont à la merci des influences, toutes les influences qui dominent autour d'elles.

FADETTE

Camp "Le Grillon"

Le camp pour les enfants in-aidés est dirigé par les Dames de l'Aide aux Enfants infirmes. Les enfants désirant que leur enfant, garçon ou fille, fasse un séjour au camp "Le Grillon", cet enfant doit être âgé de 7 à 14 ans, être en bonne santé, et appartenir à une famille catholique. Les frais de séjour sont de \$4.50 par semaine, y compris la nourriture, le logement, les vêtements, les soins médicaux, etc. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juin 1938. Pour plus de détails, s'adresser à la Dames de l'Aide aux Enfants infirmes, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

PETIT CARNET

GIRARD-DEZIEL

M. et Mme Michel Girard annoncent le mariage de leur fille Mirette à M. Jean-Charles Déziel, fils de M. et Mme J.-Wilfrid Déziel, de Notre-Dame-de-Grâce.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Mgr M.-A. Charest, P.D., de Gravelbourg, le samedi matin, 18 juin, à 9 heures, à l'église Saint-Georges. Pas de faire-part.

Première retraite fermée de gardes-malades aux Trois-Rivières

La première retraite fermée spécialement prêchée pour les Gardes-malades graduées et finissantes de la région aura lieu du 1er au 4 juillet au monastère de Marie-Réparatrice, 865, Saint-Charles.

Cette retraite sera prêchée par le R. P. Louis Lalande, S.J. Toutes les

Marie de l'Incarnation

Son influence sur les destinées de notre race au Canada

Par Mgr F.-X. ROSS

L'histoire nous dit que Dieu ne fit dans son Eglise aucune des grandes œuvres qui marquent une étape de l'humanité, sans y associer une femme. L'édit de Milan, qui arrêta l'orgie des persécutions romaines, fut brillant par la croix au grand jour du monde civilisé et porta le Souverain Pontife des cachots des catacombes au palais des Césars, cet édit avait été préparé par sainte Hélène dans le cœur de son fils, le grand Constantin. Clotilde conduisit au baptême de Reims Clovis et ses peuples: grâce à elle la France nation française devint la fille aînée de l'Eglise pour accomplir les "vœux de Dieu" à travers le monde. L'Angleterre eut sa reine Berthe, une reine française, pour convertir son premier roi, Eusebe, et faire entrer la grande nation saxonne dans le giron de l'Eglise. C'est du reste ce qui arriva pour la conversion de tous les peuples barbares des invasions.

L'histoire nous fournit des preuves abondantes de ce rôle providentiel que Dieu a ménagé à la faiblesse de la femme. Mais contentons-nous de citer le témoignage de l'auteur des "Moines d'Occident", qui corrobore bien le fait que nous voulons établir: "Partout, dit Montalembert, c'est toujours par la ferveur et le dévouement de la femme chrétienne, que sont entamées ou consommées les victoires de l'Eglise". (Moines d'Occident, vol. 3, p. 455).

N'en soyons pas surpris, Jésus-Christ a racheté le monde avec la coopération d'une fille d'Eve, et l'Eglise, qui le continue, ne peut tenir une ligne de conduite différente de celle de son divin Chef.

Tout Canadien qui veut étudier la fond l'histoire de son pays doit donc tout naturellement chercher quelle est, auprès du berceau de la Colonie, la femme qui a joué le rôle traditionnel dans les œuvres de Dieu. Cette fille de France que Dieu un jour allait faire naître par-delà l'immense océan, au milieu des ténèbres de l'infidélité, quelle est la femme qui va mettre dans son cœur cet amour, déposer sur son front cette auréole, mettre dans son regard cette flamme, déverser dans son âme cette vaillance qui la rendra digne d'être la Fille aînée de l'Eglise sur ce nouveau continent?

Ouvrons nos annales. En ce temps-là existait en France une âme privilégiée, comme Dieu en fait mûrir à toutes les époques où il veut réaliser de grands desseins de miséricorde sur le monde. C'était une âme de femme. Prévenue dès son enfance des plus douces faveurs du ciel, elle passa, en grandissant, par ces sentiers douloureux du Calvaire dans lesquels Dieu fait marcher ceux qu'il veut associer à ses grandes œuvres. Après l'avoir longuement purifiée dans ces voies, l'Esprit Saint l'éleva par de sublimes visions qui l'introduisirent dans les secrets des mystères de l'Incarnation et de la Sainte Trinité, puis il se l'unit par cet amour dont la compréhension dépasse notre imagination et que les auteurs appellent le mariage spirituel.

Quand Dieu l'eut ainsi élevée au rang de ses Epouses, qui n'ont plus d'autre ambition, d'autre vouloir, d'autre pouvoir que ceux du divin Epoux, il alluma dans son cœur un immense désir de se vouer au salut des âmes.

Suivons ici les étapes par lesquelles Notre-Seigneur va la conduire vers notre pays. Après l'avoir préparée à la vie de dévouement qu'exige l'apostolat, par la purification intérieure qui détache de soi-même pour unir à Dieu, il l'embarqua — c'est elle qui parle — "d'un zèle tout nouveau pour le salut des infidèles. J'aurais voulu, dit-elle, voler partout pour aller les racheter, suivre les missionnaires dans leurs courses apostoliques, m'associer à leur ministère pour sauver tant de pauvres âmes abandonnées".

gardiennes-malades sont invitées à participer à cette retraite fermée spécialement et sont priées de donner leur nom au plus tôt.

Feuilleton du "Devoir"

Après leur Mariage

par O'Neués

(Suite)

— C'est étrange, reprit-elle, que nous considérons, surtout dans la jeunesse, le bonheur comme un droit. Nous oublions que nous ne sommes peut-être pas créés pour le bonheur... ici-bas.

Elle se détourna légèrement et contempla la rivière qui coulait limpide et babillarde, inconsciente des immondices qui souillaient ses eaux avant qu'elles atteignent l'océan, telle l'enfance ignorante des souillures de la vie.

Elisabeth se leva.

— Le temps s'est rafraîchi et je crains que vous ne preniez froid, dit-elle.

Claire se leva aussi. Ses préven-

Voilà certes une réponse qui ressemble singulièrement à "Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum", prononcée par une autre femme dix-sept siècles auparavant et qui valut à l'humanité un Rédempteur. Le "fiat" de Marie de l'Incarnation — nous ne pouvons plus taire son nom — valut au Canada la dévotion au Cœur de Jésus, apportée par un cœur de femme. Quel Canadien, et surtout, quelle Canadienne ne tressaillirait de fierté!

(La fin demain)

Séance à l'Hospice Saint-Henri

La séance donnée par les élèves de l'Hospice Saint-Henri, dans la salle de l'Hospice, 751 rue du Collège, mercredi, aura lieu le 8 juin à 8h. du soir. Cordiale invitation à tous.

Au gala de la Ligue de la Jeunesse féminine

Les personnes dont les noms suivent assisteront à la représentation "d'Auto-Élégance" que la Ligue présentera cette semaine.

Ce sont MM. et Mmes: J.-Emile Boucher, René Duguay, Marcel Faribault, Oscar Mathieu, Dr Louis Bernard, Edouard Lionais, Charles Lancôt, Conrad Martin, Philippe Charette, René Fréchet, Camille Tessier, Maurice Fautoux, Roch Poissant, Henri Monty, Roland de Grandpré, Dr R. Rochette, Dr Gurth Pretty, M. Dowd, Albert Berthiaume, Alfred Saint-Cyr, Albert Blondeau, Augustin Frigon, G.-A. Champagne, A.-N. Paradis, Joseph Germain, L. Martineau, R. Servais, Jean Bricault, R. Dupont, L. Limoges, V. Herman, Lemat, J.-A. Prud'homme, de Gaspé-Beaubien, B. Dellon, P. Major, E. Cusson, C. Cusson, C.-E. Gélinas, Dr L. Masson, Emile Latulippe, René Durand, Roger Martel, Marcel Louis, Arthur Sarazin, Raoul-Jean Fournier, Georges Landreau, Louis Roussey, E. G. Rodgers, hon. Wilfrid Gagnon, Hector Lamontagne, Jean Raymond, V. Archambault, Paul Laroque, René Monneau, Berthold Mongeau, Yvon Versailles, André Morin, Ernest Lapalme, Albert Jarry, Gérard Boudrias, Roméo Desjardins, Emile Chaput, Georges Caron, Mark Hope, Roméo Delcourt, Maurice Forget, Jean Morin, Philippe Leduc, Roger Martel, G. Martin, F. Ducharme, Alfred Dupré, L. J. Mouton, Jules Dupré, Charles Lindsay, Maurice Vallée, William Yalfe, James Wilson, Jacques Desbaillets, Harold Lavoie.

Soirée vénitienne au Bois de Boulogne

Paris, 7 (CP-Havas) — L'impératrice Eugénie va offrir une grande soirée vénitienne, aux îles du Bois de Boulogne.

C'est le comité Gardénia — un des organismes de la grande saison parisienne — qui eut l'idée de prior les convives de ce banquet nocturne de venir en costume vénitien ou du Second Empire.

Rien ne manquera à ce carnaval: l'arrivée sur le lac d'un cygne blanc et de ses danseuses vénitienes, une sérénade à la lune, une barcarole sur des gondoles fleuries et lumineuses. Enfin "Venitia", ballet inédit, sera créé par les danseurs du Grand Opéra sur un théâtre de verdure. Et les cavaliers n'oublieront pas le domino et le loup pour accompagner ces dames.

Auto-Élégance remis à ce soir

Le concours Auto-Élégance que la Ligue de la jeunesse féminine devait présenter hier soir, au stade Molson, a été remis à ce soir, à cause de la mauvaise température. Auto-Élégance commencera à 9 h. Si la température était encore inclemente, l'événement serait remis à demain soir. Un dernier avis sera transmis au public par la radio, ce soir, à 7 h.

Pas plus intéressant...

"Le délicat problème de l'organisation de loteries serait à la veille d'être résolu". La plupart des Canadiens français, pour ne pas dire tous, souhaitent la réalisation de ce projet: Il est intéressant mais pas plus intéressant que les prix très abordables des belles fourrures de la maison J.-F. Reid. Pour les fourrures de qualité et les meilleurs prix, voir Reid, 1473, rue Amherst, C.H. 3181.

SPECIAUX EATON EN MEUBLES D'ETE

Chaises Floride

En bois blanc — vous pouvez ainsi les peindre de la couleur de vos autres meubles!

Une chaise confortable pour le jardin, la pelouse ou la véranda. Très adaptable.

Spécial, mercredi 1.57

Colonie des meubles d'été, au septième.

T. EATON & CO LIMITED DE MONTREAL

LE ZODIAQUE DEUXIEME

Les douze volumes de la première série du Zodiaque ont reçu le meilleur accueil de la part du public lecteur. Aussi les promoteurs de cette série, désormais fameuse, ont-ils décidé de persévérer dans la même ligne de conduite. Le ZODIAQUE DEUXIEME ne publiera que des œuvres de premier plan, en des volumes portant tous un cachet de distinction.

Voici les titres actuellement parus et en vente:

- 1—L'abbé Lionel Groulx Directives
- 2—Lady Tweedsmuir Carnets canadiens

Sous presse:

- 3—Emile Benoit L'Abitibi, pays de l'Or

A paraître prochainement:

- 4—Robert Rumilly Mgr Leflèche
- 5—Dr Léo Pariseau Mon frère l'Ours
- 6—Eugène Achard Le Vinland, terre d'Amérique
- 7—Marie Le Franc La grande pitié gaspésienne
- 8—Léopold Richer Silhouettes du monde politique
- 9—L'abbé Albert Tessier La vie canadienne au temps des Patriotes
- 10—Eugène Achard Les contes du Saint-Laurent

Prix de chaque volume, édition ordinaire \$0.75.

Prix de chaque volume, édition de luxe numérotée \$1.00.

On peut s'abonner à l'édition de luxe aux conditions suivantes (douze volumes):

- 1—\$10.00, payables sur réception du premier volume.
- 2—\$12.00, payables \$1.00 sur réception de chaque volume.

N.B.—Des dispositions ont été prises pour que les abonnés reçoivent leurs douze volumes marqués au même numéro. On s'abonne à la Librairie du "Devoir".

Le blanc doit rester blanc

POUR TOUS

VETEMENTS

de flanelle

BLANCHE, tels que

MANTEAUX

PANTALONS, etc., etc

et autres couleurs "d'été".

Exigez le service exclusif des

TEINTURIERS ET NETTOYEURS CONNUS

Léveillé

BUREAU: 4368 Parthenais

CHerrier: 2152

ATELIER: 4371, Lafrance

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE FONDÉE EN 1914.

XXIII

Il était déjà tard quand Claire entra aux Tournelles et Mlle de Longjeu ne put se tenir d'en faire la remarque d'un ton moins agréable d'habitude.

Ses manières envers Claire s'étaient adoucies. Le charme physique indéniable de la jeune femme agissait sur elle à son insu et elle venait à excuser Denis "d'avoir pris feu", sans se jouter que la flamme était déjà à peu près éteinte.

Les dispositions pour la nuit prises, Mlle de Longjeu, dont la santé paraissait bien meilleure, demanda soudain:

— Vous retournerez au manoir demain, n'est-ce pas?

— Oui, je l'espère... je veux dire que c'est convenu, je crois.

— Oh! ne cachez pas votre satisfaction de retourner chez vous. Cela n'a rien de particulièrement folâtre de servir de garde-malade... et de cible à une vieille femme grincheuse qui n'a plus pour longtemps à rester en ce monde. Vous avez été très obligeante, et même je vous rends justice, vous avez été

très bonne. Je regrette à moitié une mesure que j'ai prise. Vous savez que Denis est un bon héri-

— Si vous n'étiez pas intervenue entre Denis et moi, dit Claire, d'un ton chagrin, notre vie à tous deux eût été bien différente.

— Oui, je sais, et cela ne me sert à rien de radoter comme une vieille sottise. Allez à mon armoire du cabinet — voici la clé — et apportez-moi un coffret d'acier que vous trouverez à main droite, derrière une pile d'oreillers.

Claire obéit.

Quand la fantasque demoiselle, assise dans son lit, eut la boîte sur ses genoux, elle l'ouvrit lentement et en tira quelques écrivains, parmi lesquels elle en choisit un, assez volumineux.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire — Georges Paillet, directeur-gérant.

Aux Etats-Unis

Les bibliothèques publiques

La bibliothèque publique gratuite est de création américaine

New-York (par courrier) — transmis en français par le *Foreign Language Information Service* — Le service des bibliothèques publiques s'étend de plus en plus. Ce service sert les intérêts des groupes de langue étrangère, de façon remarquable. A New-York, par exemple, des livres en langue étrangère suivent certaines colonies de gens qui déménagent dans une autre région. Des centaines de Russes qui habitaient une partie sud de la métropole, résident maintenant dans une région située plus au nord. Les autorités de la bibliothèque municipale, firent transporter les livres russes de la succursale du sud dans celle du nord où une pièce fut consacrée à la "bibliothèque russe". L'ouverture de cette pièce fut marquée par une exposition d'objets d'art.

Les Hongrois trouvent tout un assortiment de livres écrits dans leur langue, à la succursale de la localité qu'ils habitent. On leur fournit aussi des revues et journaux hongrois.

Il y a toujours eu des livres en langue étrangère dans les bibliothèques publiques du pays, mais le service qui y est offert, a plus d'extension qu'auparavant. Ainsi, dans les villes surtout, on trouve des livres français, allemands, italiens, voire même des livres écrits en langue hébraïque, non seulement au dépôt central, mais aussi dans les succursales.

Le Bureau d'information, qui existe dans presque toutes les bibliothèques, est de création plutôt récente. On peut y obtenir tous les renseignements désirés. Ce service est d'une grande utilité aux personnes qui désirent se renseigner sur une question particulière, mais qui ne savent pas quel est l'ouvrage qui traite directement du sujet. Il y a toujours là un guide pour donner des directives pressées et éclairées.

Aujourd'hui, on fait de l'enseignement dans une ou plusieurs pièces de nos bibliothèques publiques. On y prépare les candidats à la naturalisation américaine. Des discours, conférences et entretiens y sont donnés aux fins de répandre l'instruction le plus possible.

La tenue actuelle des bibliothèques est enviable. L'ameublement a été modernisé. Il y a des rayons réservés aux derniers livres parus. Le classement des ouvrages, tel qu'on le fait aujourd'hui, permet un service des plus efficaces.

La bibliothèque publique gratuite est de création américaine. Il y a eu des bibliothèques des plus haute antiquité. Il en existait au temps des empires d'Assyrie, de Babylone et de Perse. Le temple de Jérusalem recelait une riche collection de livres écrits à la main et de manuscrits. L'invention de l'imprimerie a permis à tous les pays de fonder des bibliothèques. Cependant, il n'est pas moins vrai de dire que la bibliothèque publique gratuite a eu son origine aux Etats-Unis d'Amérique.

C'est le collège Harvard qui fonda la première bibliothèque du pays. Cette fondation date de 1638, c'est-à-dire huit années après la fondation de Boston par une colonie de Puritains venus d'Angleterre. Mais la première bibliothèque publique gratuite aux Etats-Unis fut fondée en 1833, à Peterborough, dans l'Etat du New-Hampshire, par un ministre protestant, partisan de l'unitarisme. Cette bibliothèque existe encore aujourd'hui. Le Massachusetts suivit l'exemple du vaste unitaire du New-Hampshire. Ce mouvement, qui donna lieu à une ère nouvelle dans le domaine de l'éducation, s'étendit à tout le pays; puis au monde entier. Quand fut fondée la première bibliothèque publique gratuite, en Angleterre, ses promoteurs reconstruisirent ce genre d'éducation populaire avait eu son origine en Amérique. C'est en 1850 que fut fondée cette première bibliothèque anglaise.

On compte, aux Etats-Unis, 6,235 bibliothèques publiques comptant 100,000,000 de livres. Cependant, il y a des centaines de localités qui n'ont pas de ces bibliothèques. Les bibliothèques publiques coûtent au contribuable 37 cents par année, en moyenne. Il devrait payer un dollar par an, pour assurer le service que cette institution devrait pouvoir offrir. Le président, en tête du comité des conseillers chargés de promouvoir l'éducation en ce pays, a demandé l'aide du gouvernement fédéral aux fins de fonder des bibliothèques publiques dans les districts ruraux où il n'y en a point. Un projet de loi relatif à cette question est en

Les 75 ans des C.S.V. à Saint-Eustache

Des fêtes éclatantes marquent ce grand anniversaire

Saint-Eustache, 7. — Les élèves, anciens et actuels, du collège du Sacré-Coeur, ainsi que toute la population de Saint-Eustache ont célébré avec éclat, avant-hier, le 75e anniversaire de l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur à Saint-Eustache, où ils fondèrent le collège du Sacré-Coeur.

Le collège et les rues du village étaient pavés. Des élèves de toutes les parties de la province, de même que des Etats-Unis ont participé à la fête. Le collège du Sacré-Coeur, qui reçoit actuellement 180 élèves, est sous la direction du R. Frère L.-C. Villeneuve. Construit en 1859, les Clercs de Saint-Viateur s'y installèrent en 1863. Il fut reconstruit en 1890 et une aile fut ajoutée en 1912. Il y a actuellement 7 religieux.

Les anciens élèves ont profité de l'occasion pour tenir un convention général. Leur doyen d'âge est M. Médéric Martin, conseiller législatif et ancien maire de Montréal.

Cérémonie religieuse

Les fêtes se sont ouvertes par une messe solennelle célébrée à 10 h. 30, en l'église de Saint-Eustache, par le R. P. P.-J. Latour, C.S.V., supérieur provincial, assisté du R. P. M. Cadieux, C.S.V. et du Frère E. Roy, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé J. Théoret, directeur du Séminaire de Sainte-Thérèse.

Au Credo, il y eut distribution à la foule du pain béni.

Banquet

A 1 h., un banquet réunissait au collège 235 anciens élèves. On remarquait à la table d'honneur: le R. P. Latour, le curé C. Villeneuve, de Saint-Eustache, le R. P. Joseph Béland, de Chicago, l'abbé Théoret, le R. P. M. Cadieux, le Frère E. Roy, M. le sénateur Arthur Sauvé, MM. Hector Champagne et Médéric Martin, les députés Paul Sauvé et Liqouri Lacombe, le Dr Gustave Labelle, MM. J.-A. Charette et J.-O. Charette, respectivement maires de la ville et de la paroisse de Saint-Eustache, M. Edouard Majeau, maire de l'Épiphanie.

On porta la parole: le R. P. Latour; MM. M. Martin, Arthur Sauvé et H. Champagne; M. le curé Villeneuve, MM. Lacombe et Paul Sauvé, le Dr Ubald Paquin, M. Joseph Dansereau, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal. Des haut-parleurs permettaient à la foule massée au dehors d'entendre ces discours.

Revue des cadets

Il y eut ensuite revue des cadets du collège par les députés du comté. Pour la meilleure tenue durant l'année, furent décorés d'une médaille de bronze: le cadet Gaston Goulet, par M. Lacombe, et le cadet André Guindon, par M. Paul Sauvé, président de l'Assemblée législative. M. Duchesneau et la fanfare de l'Épiphanie, sous la direction de M. Oscar Ratelle, s'étaient chargés de la partie musicale de la fête, avec le corps des clairons du collège.

Les invités d'honneur étaient: MM. Oscar Paquette, les RR. FF. Edouard Guindon, Jeanotte, Marois et J.-E. Roy, MM. les abbés Duval, curé de Saint-Joseph du Lac, et Eustache Saint-Maurice, les RR. FF. Jérôme Caron, Alcide Poupard et Hermile Belisle, C.S.V., MM. Lambert Binette, Clément Laberge, Lucien Daquette, Émile Desormeaux, commissaires; Alphonse Vanier, Exalaphat Demers, Léon Robert, Irénée Brunelle, Hector Boileau, échevins; J.-A.-G. Belisle, secrétaire de la municipalité; Calixte Lantier, Moïse Lorrain, Elzéar Saint-Pierre; Achille Filiatrault, échevins de la paroisse; Lucien Pontbriand et M. P.-N. Pontbriand, recorder de Sorel, Avila et Wilfrid Duchesneau, instructeur, Louis Lebrun, les RR. FF. Henri Fournier, Irénée Mercier, Edouard Paquette, Arthur Boucher, de Rigaud, Magloire Valiquette, Chs-Ed. Desormeaux, C.S.V., et autres.

La fête s'est terminée par le Salut du Saint-Sacrement à l'église, où la foule s'est rendue en procession.

Instance devant le Congrès. Les promoteurs du projet appuient sur le fait que les chômeurs qui vivent à la campagne pourraient acquiescer des connaissances s'ils avaient des bibliothèques dans leur localité. C'est là du bon civisme et une idée parfaitement démocratique.

Notes de voyage

Le tour du lac Saint-Jean

La pêche à la ouananiche — "Roberval la bienheureuse" — Les Montagnais de la Pointe-Bleue — On peut faire la pêche à la truite dans le jardin "municipal" de M. le curé de Saint-Félicien

On s'endort au bourdonnement des chutes de la rivière Mistassibi

De St-Gédéon à St-Prime, la route cerne le lac St-Jean de très près. Parcourez magnifiquement. La splendide nappe bleue s'étale constamment sous les yeux, à la droite du voyageur. Si vous êtes arrivés dans la région du lac par le train matinal du Canadien National, le premier spectacle de cette mer intérieure se présente à Chambord, mais si vous voyagez par auto, de Chicoutimi en direction de Roberval, c'est St-Gédéon qui vous réserve la révélation du lac. St-Gédéon, Métahéouan ou St-Jérôme, Desbines, Chambord, Val-Jalbert, toutes paroisses agricoles au passé prospère. Ces paroisses n'ont peut-être pas cinquante années d'existence, mais elles n'en passent pas moins pour de vieilles paroisses, de celles que, il y a déjà vingt-cinq ans, M. Samuel Chapdelaine désirait voir y faire son règne.

En général, autour du lac, mais surtout peut-être dans les paroisses du sud, les maisons sont bien construites. Elles sont grandes, ont de la ligne, sont bien entretenues. Elles valent mieux que nombre des maisons des villages du sud de la province, qui se croient beaucoup plus avancées. Entre St-Gédéon et St-Jérôme, il y a de longs et abondants bancs de sable. Les mois d'été, ces sables se couvrent d'une multitude de baigneurs et de baigneuses accourus des villes et des villages voisins. Le samedi et le dimanche, des centaines d'autos bordent la route et envahissent les terrains Price à cet endroit. Sur environ trois milles, s'étend une grève de sable fin que baigne mollement la vague du lac les jours calmes, mais qui la balaye rudement les jours de tempête. Car le lac St-Jean n'a pas toujours l'aspect d'un miroir; certains jours, il se déchaine comme la Manche ou la Méditerranée.

La ouananiche

Le long de votre route, le mois de mai et même plus tard, vous verrez des barques ici et là. C'est la pêche à la ouananiche, merveilleux poisson qui abonde dans le lac St-Jean ainsi que dans les rivières Métahéouan, Ashuapmouchouan, Mistassini et Péribonka. Au dire des connaisseurs, ce poisson ressemble au saumon, mais il est plus élégant, plus vigoureux, et sa chair plus délicate, plus savoureuse. Dans une brochure publicitaire distribuée il y a 40 ans par un hôtel de Roberval, on y dit: "Souvent, une ouananiche de cinq livres, dans ses efforts pour se libérer (de l'hameçon), saute à quatre pieds ou plus hors de l'eau, et cela, peut-être une douzaine de fois de suite. Ceci donne une idée de son aptitude à briser une canne à pêche ou à rompre une ligne et de l'habileté qu'il faut déployer pour assurer sa capture".

Voici Roberval

Mais voici Roberval. Il est midi. La petite ville sommeille. Roberval n'est pas une ville comme une autre. C'est la crème des villes. Pas de sifflet d'usine pour troubler sa vie paisible; pas de haute cheminée non plus pour briser la ligne de ses toitures. Une route large, de belles demeures à droite, donnant à la fois sur la route et sur le lac. En somme, des villas habitées à l'année. Des édifices publics de bon goût, le célèbre couvent des Ursulines, un hôpital en construction, des maisons coquettes et claires.

L'éducation y est excellente, la société polie et hospitalière. On sent que Roberval donne le ton à toute la région; on comprend, après avoir vu cette ville, ce que je ne sais quoi d'intraduisible et d'inexprimable qu'il y a dans l'intonation des gens des alentours quand ils disent: "Je vais à Roberval". Ils prendraient le même ton, semble-t-il, pour dire: "Je vais à Paris". Roberval, c'est l'ancien terminus ferroviaire; celui du temps de Louis Hémon. En juin 1912, il y séjourna brièvement avant de traverser à Péribonka et de faire connaissance sur le bateau avec Samuel Bédard. Cette année, au début de juillet, le frère et la fille de l'auteur de *Maria Chapdelaine*, passèrent à Roberval. Elles se rappelleront sans doute la lettre du 24 juin,

dans laquelle le jeune écrivain mentionnait cette étape.

La fondation

A quand remonte la fondation de Roberval? Elle se confond avec celle de Chambord. Laissans un fils de pionnier nous parler de l'arrivée des premiers colons, l'Excellent M. Moïse Laroche, représentant de la maison J.-B. Renaud & Cie dans la région.

En 1860, le colon Bouloite s'établit sur la Pointe de Chambord ou Pointe aux Pins. L'année suivante arrive Johnny Papillon. En 1862, les familles LaRue et LaRoche, de Cap-Santé, se rendent à Québec en bac, de Québec à Chicoutimi en canot et vont s'établir au lac Saint-Jean. Thomas LaRue se fixe à Roberval sur la terre qui sert aujourd'hui de terrain d'exposition. Le père LaRoche et ses fils s'établissent à la Pointe aux Pins. Quatre frères Morissette vont à leur tour s'installer en 1869 sur la Pointe. La grande épreuve les atteint tous: le feu du lac Saint-Jean de 1870. Seule la maison de Louis LaRoche est épargnée sur la Pointe. Le soir du grand feu, il ne reste pour nourrir 35 personnes qu'un baril de pain, placé près du lac pour l'arracher aux flammes et que l'eau a trempé. Le lendemain les frères LaRoche partent pour Chicoutimi y quérir des provisions, refont des ponts en route, etc. Voyage de 140 milles. Heureusement, au bord du lac la pêche est bonne et une légion de tourterelles s'abat sur le sol. On n'a qu'à les tuer à coups de bâton. Avec les quelques minots, les grains rapportés de Chicoutimi, les récoltes se révelent abondantes. Et nos gens se sentent réchauffés. Quelques années plus tard, arrivent les colons Horace Dumais, Louis Bouchard, Samuel Paradis, Louis Plourde, Etienne Bérubé, Joseph Bérubé, Angelette Bérubé, et autres.

En 1880, ce sont Jean Guy et Epiphane Fortin. Louis LaRoche eut une famille de 21 enfants; François-Xavier LaRoche eut huit enfants, François-Xavier LaRoche fils eut à son tour 23 enfants dont moi-même. Mon grand-père est mort à 94 ans. Il était le beau-frère de la révérende Mère Marie de la Nativité, l'une des fondatrices des Soeurs de la Charité de Québec, morte à l'âge de 98 ans. Une dame de Roberval rapporte le fait suivant que d'anciens trouveront soufflé, mais qui n'en dit pas moins un fond de vérité. Des Montagnais étaient en promenade à Roberval. L'un d'eux dit au cours de la conversation sur les beautés du lac St-Jean et du paysage environnant: "Vous n'irez pas au ciel, vous gens de Roberval."

Et pourquoi cela, de reprendre ses hôtes. — Mais parce que vous avez le paradis sur terre à Roberval. De cette agréable petite ville de Roberval, qui pourrait qualifier Roberval la Bienheureuse, on ne sort en effet qu'à regret.

Pointe Bleue

Des émotions neuves attendent le voyageur quelques milles plus loin. C'est la Pointe-Bleue, réserve montagnaise desservie par les Pères Oblats. Chaque été, les sauvages arrivent des profondeurs du pays vers le lac St-Jean. A la Pointe-Bleue, ils trouvent un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson pour la vente de leurs fourrures. Ils passent quelques semaines, même quelques mois à la réserve, face aux flots bleus, puis, nés chasseurs, ils repartent pour huit ou dix mois à l'intérieur des terres, à la poursuite du gibier. Au mois de mai, il y a encore peu de sauvages à la Pointe-Bleue. Déjà cependant, les Montagnais qu'on y voit ont commencé à dresser des tentes à côté de la maison. L'instinct ou l'instinct les ramène à la tente dès que le temps le permet. De la Pointe-Bleue la vue sur le lac est superbe. Les Montagnais savent découvrir les beaux sites. C'est aussi à cet endroit que les vagues battent la berge avec le plus de violence. Nombreux sont les sauvages accomplis par les Montagnais de la Pointe-Bleue.

Saint-Prime

St-Prime, paroisse aux immenses terres plates et fertiles. Ici sont nées, près du cran, Laura Bouchard et Eva Bouchard, à qui Hémon aurait emprunté certains traits pour les personnages de la mère Chapdelaine et de Maria Chapdelaine dans son roman de Péribonka.

Saint-Félicien

Saint-Félicien fait l'effet d'un village très important, en voie de devenir petite ville. A l'entrée, une poignée de mains au passage à l'auteur Saint-Martin et à sa charmante blonde femme. Dans une ancienne grange, de l'autre côté de la route, l'as de Saint-Félicien surveille ce temps-ci la fabrication de fuselages d'avions. A main droite, au centre du village, voici précisément M. le chanoine Simon Bluteau, vicaire forain, dans "son" parc ou jardin.

On vante votre église et votre parc, M. le chanoine.

M. Bluteau sourit malicieusement. Il a l'air de dire: "Encore un qui vient d'avoir une révélation et qui découvre Saint-Félicien".

D'où vient ce beau granit? M. le chanoine.

De la carrière de granit même de Saint-Félicien. C'est pris dans la paroisse.

C'est ce qui s'appelle de l'achat chez nous, ça!

Quant à l'histoire du parc ou jardin, situé en face de l'église, entre la route et la rivière Ashuapmouchouan baptisée vulgairement Sainte-Macholine — M. le chanoine Bluteau est trop modeste pour la raconter et son vicaire, M. l'abbé Georges Lessard, trop près de lui pour le faire. Mais elle est connue dans la région. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Saint-Félicien pensait en être affligé tout le long de son existence. Un bon jour, M. le curé Bluteau lança l'idée d'en faire un jardin aux allées bien découpées avec jets d'eau, etc. Les paroissiens trouvèrent le projet excellent. Les travaux se firent en bonne partie à la corvée, comme au bon vieux temps. Aujourd'hui, on peut même faire la pêche à la truite dans le jardin "municipal" de monsieur le curé de Saint-Félicien. A noter aussi sur Saint-Félicien, la note sur Saint-Félicien.

l'industrie particulière y est la fabrication des casseaux de bleuets.

Saint-Méthode

Saint-Méthode est la paroisse du lac Saint-Jean qui semble avoir le plus souffert de l'exhaussement du niveau de l'eau du lac. Les terres sont à peu près toutes les familles s'en vont les uns après les autres, des blancs bouchent les fenêtres et portes des maisons. Voilà un village, voilà une paroisse ruinée.

Contraste brusque: Normandin est une municipalité agricole prospère. Elle a la réputation d'être la plus grande municipalité du tour du lac: 10,000 milles carrés. Le renseignement n'est fourni par mes aimables compagnons de route: Arthur Tremblay, de Chicoutimi, et Augustin Girard, professeur à l'Ecole normale de Chicoutimi. Le nom de cette paroisse lui vient de Joseph-Laurent Normandin, arpenteur qui dressa une carte de la région du lac Saint-Jean dès 1733.

Albanet et Dolbeau

Albanet, autre municipalité agricole florissante, dont le nom rappelle celui du missionnaire jésuite. Si vous aimez la propriété et la bonne cuisine, arrêtez manger et vous reposer à l'auberge Pouliot. Albanet et Normandin ont des églises de granit rougeâtre, comme St-Félicien.

On atteint Dolbeau après treize milles de route d'Albanet. Cette petite ville date d'hier: 1926, construite par la fabrique de pulpe et de papier Lake St. John Power & Paper. C'est aussi le terminus actuel du chemin de fer Canadien National. C'est une ville aux larges avenues, érigée d'après les principes modernes d'urbanisme. L'édifice actuelle n'est que temporaire. On en construira une autre bientôt sur un vaste terrain réservé à cette fin. Le bourdonnement des chutes de la rivière Mistassibi vous rejoint dans votre chambre le soir: vous vous endormez à ce bruit monotone.

Alfred AYOTTE

Le Festival de Salzbourg

Berlin. — Le Festival de Salzbourg sera cette année un grand événement artistique. Sous la présidence du baron Heinrich Puthon et la direction artistique du Dr Erwin Kerber, directeur de l'Opéra de Vienne, sept opéras, sept concerts et huit sérénades seront exécutés. Comme spectacles en plein air, on donnera l'*Egmont* de Goethe dans l'ancienne Ecole d'équitation et l'*Amphitryon* de Kleist devant la cathédrale.

Le Festival commencera le 23 juillet par une représentation de gala des *Mitris-Chanteurs* sous la direction de Furtwängler. Cette œuvre sera répétée les 10, 19 et 22 août. *Tannhäuser*, qui n'a pas été joué à Salzbourg, paraîtra sur la scène le 29 juillet, les 4, 16 et 26 août, sous la direction de Hans Knappertsbusch. Celui-ci dirigera également *Fidelio*, le 30 juillet, les 8, 20 et 31 août. Le Dr Karl Böhm, de Dresde, dirigera le *Chevalier à la Rose*, le 26 juillet, les 2, 12 et 22 août.

Trois opéras seront joués en italien, en partie avec des chanteurs italiens: *Don Juan* et *Figaro*, de Mozart, *Falstaff*, de Verdi. Ce dernier sera dirigé par Vittorio Gui, de Florence, les 6, 13, 18 et 25 août. Le Dr Karl Böhm dirigera *Don Juan* le 25 juillet, les 3, 15 et 27 août, et Hans Knappertsbusch *Figaro*, avec mise en scène de Guido Salvini, de Milan. Parmi les artistes italiens figureront Mariano Stabile, Ezio Pinza, Virgilio Lazzari, Mita Vasari et Angelica Craucenco.

Un grand solo sera apporté à la représentation d'*Egmont*, qui sera mis en scène par Heinz Hilpert, avec des artistes de premier rang: Kerker Krauss, Theodor Loos, Angela Salokker.

L'orchestre sera celui de la Philharmonique de Vienne, qui jouera dans les opéras aussi bien que dans les concerts, qui auront lieu soit au Mozarteum, soit au Festspielhaus. Dans le premier, dirigé par Knappertsbusch, on entendra la 3ème Symphonie de Beethoven et Brahms (27 juillet). Le second, le 31 juillet, sera dirigé par Vittorio Gui, le troisième par Edwin Fischer, qui jouera Bach et Mozart. Le 15 août Gui présentera des œuvres modernes, avec Casadesu comme soliste. Le 21 août, Haydn, Mozart. Le 24 août, la 9ème Symphonie. Le 28 août, Furtwängler dirigera la 7ème Symphonie de Bruckner et la Symphonie inachevée de Schubert.

Dans la cour de l'ancienne résidence, huit sérénades offriront de la musique de chambre. Enfin tous les jours, à 5 heures, de la musique religieuse sera exécutée à la cathédrale sous la direction du professeur Josef Messner: messes de Mozart, de Schubert et de Brahms, Requiem de Mozart et Requiem Allemand de Brahms, musique des vieux maîtres de Salzbourg. Le 13 août on exécutera à l'église Saint-Pierre la messe en Ut mineur de Mozart, avec les mêmes instruments que lors de la première exécution, que Mozart dirigea dans cette même église.

"Fernande"

Par JEANNE DE MONTIGNY

Préface du R. P. Louis Lalande, S. J. 1 vol. de 340 pages; prix: au comptant 75 sous, par la poste 80.

Faites connaissance avec Fernande, la plus charmante et la plus sympathique des petites Canadiennes françaises.

Dans son livre qui vient de paraître, Jeanne de Montigny vous offre tout un assortiment de lettres enjouées, spirituelles, originales, affectueuses, écrites par une enfant morte à dix-neuf ans, mais dont les pages accusent une culture d'esprit, une profondeur de vue qui étonnent; une enfant qui, seconde Astrid, mériterait bien le surnom de "Fernande au doux sourire".

Fernande intéresse tous les âges. Sa plume décrit, raconte, badine avec une verve inimitable, puis, devenant plus sérieuse, elle philosophe sur les gens et les choses et finit enfin par nous émouvoir et nous édifier profondément. Fernande, par Jeanne de Montigny est en vente, au Devoir, 430, rue Notre-Dame.

A l'hôtel de ville

Un maire anglophone

Le journal la *Gazette* a publié un article éditorial, ces jours derniers, pour suggérer l'élection d'un maire anglophone, lors des prochaines élections municipales, et l'article disait que M. Biggar, échevin de Notre-Dame-de-Grâce, serait l'homme tout indiqué.

Les sentiments sont assez mélangés sur cette question. Mais le maire Raynault paraît avoir exprimé le sentiment général du monde politique municipal, hier lors qu'il a déclaré qu'il serait en faveur de l'élection d'un représentant de la minorité anglaise comme maire, si on veut accorder le même traitement aux minorités francophones dans les autres villes du Canada. De plus, comme la population est en immense majorité francophone, il ne serait pas juste de remplacer un maire francophone par un anglophone et vice versa à tous les deux ans.

M. Raynault conclut que c'est au surplus, à la population à décider.

Délégation à M. Duplessis

Une délégation de l'administration montréalaise a rencontré hier midi M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province. M. le maire Raynault était accompagné de MM. les commissaires Ovide Taillefer, Alfred Fillon, J. Jeannotte.

Les députés ont demandé au premier ministre le pouvoir de placer le déficit de \$88,000 contracté par la Société Saint-Vincent de Paul, pour l'aide aux chômeurs, dans les sommes dépensées par la ville pour fins de chômage.

M. Duplessis a répondu qu'à la prochaine session, si la ville le demande, elle obtiendra le pouvoir d'emprunter pour payer ces déficits. Le premier ministre a déclaré qu'il est bien prêt à venir en aide à la ville, mais que la province ne peut assumer les frais d'assistance charitable locale, avec les revenus actuels.

Il note que le problème du chômage, et surtout celui des secours directs dépend d'Ottawa. C'est Ottawa qui a organisé le système des secours directs et la développer, ni le gouvernement actuel ni le gouvernement précédent n'ont fait leur devoir sur ce point. Le chômage est un problème fédéral ainsi que des ministres actuels du gouvernement fédéral l'ont reconnu.

A l'heure actuelle la province ne peut payer les subsides nécessaires aux organisations de charité sans augmenter les taxes. Actuellement le gouvernement provincial en paie une forte part déjà.

La taxe de vente

Au cours de l'entrevue on a parlé de la taxe de vente. M. Duplessis dit que la taxe de vente municipale est mauvaise parce qu'elle place la municipalité affectée dans une situation de concurrence inférieure. Une telle taxe devrait être plutôt fédérale, pour les fins de perception.

Loterie provinciale

Le gouvernement est en faveur d'une loterie provinciale, et M. Duplessis renouvelle sa suggestion que l'application de la loi devrait être laissée au procureur-général de chaque province.

Dans la zone Yellowkn

Ottawa. (Communiqué du ministère des mines et des ressources) — Poussées par la promesse d'exploration minière dans la zone de la rivière Yellowknife et régions adjacentes, aux Territoires du Nord-Ouest, prévoient une saison des plus actives dans l'histoire de l'industrie minière. Nord. Le registraire des mines, Fort-Smith mande à son service ministériel des Mines et des ressources qu'en sus des travaux de mise en valeur, plusieurs équipes d'exploration se trouvent sur les lieux où elles sont venues, en avant le dégel. Ces explorations couvrent une étendue considérable; elles se concentrent plus sur la rivière Yellowknife, d'où les poussent vers l'est jusqu'à Gordon et vers le nord jusqu'à Moberly, tandis que d'autres groupes se sont dispersés vers sud et vers l'ouest. A cette heure Yellowknife et la région environnante comptent une population de quelque trois cents; mais la reprise des communications par voie d'air et par la voie aérienne fera bien croître le nombre des équipes d'exploration sur les lieux. Les machines et les fournitures et provisions qu'on avait accumulées à Wapways, Alberta, fin extrême de voie ferrée, se transportent activement par voie d'eau et par air. La première production minière d'or filonienne réalisée des Territoires du Nord-Ouest s'enregistre lors du début des opérations de l'usine qui vient de racheter la Consolidated Mining and Smelting Company sur sa propriété dite "Con". On est en train de poser une route pour leurs en vue de faciliter le transport, à cette usine, du minerai venant de la propriété peu éloignée des Ryan Gold Mines. Les travailleurs se poursuivent aux propriétés de Ryan Gold Mines Limited et de Camlaren Mines Limited. La compagnie Yellowknife Mines Limited a commencé le sondage d'un gisement d'or et de cuivre à 6,000 pieds au-dessous de la surface et occupe des équipes d'hommes à faire des travaux de surface et à creuser des puits de prospection sur le site "Negus 3". Bear Exploration and Radium Limited, B. & M. S. d'ici Limited, Connell Mining and Exploration Company Limited, Yellowknife Gold Mines Limited, Kamla Gold Mines Limited, McVittie-Graham Mines Limited, Mining Corporation of Canada Limited, Ventures Limited, Yellowknife Gold Mines Limited d'autres, ont des hommes sur le terrain dans la zone de Yellowknife.

A Geraldton, Ont.

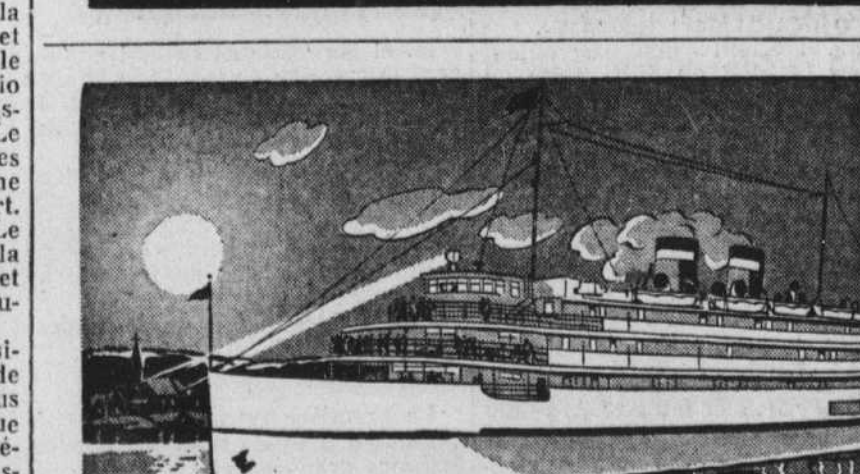
Le tirage du lot n° 1 au profit de l'église de St-Thérèse, qui devait avoir lieu le 6 juin est remis au juin.

Le nom du gagnant sera publié dans ce journal le 23 juin.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOIES, LE "DEVOIR". Billets émis tous les pays au tarif des compagnies, assurances bagages et autres, hôtels, assurances, passeports, etc. Téléphone: 881-361.

GORDON'S
- LE MEILLEUR DE -
GRANDE-BRETAGNE



Rendez-vous à QUÉBEC
à la fraîche de la nuit

Il y a deux manières d'apprécier ce voyage: par le plaisir qu'il vous procure et par la façon dont vous vous sentez à l'arrivée. C'est pour cela que la route rafraîchissante du fleuve est de plus en plus populaire d'année en année. Vous passez à bord une soirée agréable, sans poussière ni encombrement et, le lendemain, vous vous réveillez gai comme un pinson! Cabines extérieures spacieuses et bien aérées, cuisine excellente — musique et danse. Ce sont là autant d'avantages qui vous font encore apprécier le voyage de retour. Aller et retour, avec repas et couchette \$10.15 en plus

Départ chaque soir du quai Victoria à 6 h. 45 p.m. H.N.E.

Ceclaire de 6 jours par le "RICHELIEU" vers le bas St-Laurent et Saguenay, avec visite de Chicoutimi, la région du lac St-Jean, Tadoussac, la Malbaie et Québec. Le bateau est votre hôtel durant tout le voyage. Tout compris, de Montréal \$67.50

Pour renseignements, dépliants descriptifs ou locations, s'adresser aux agences de voyages ou à la

CANADA STEAMSHIP LINES
715, SQUARE VICTORIA, MONTREAL — Lancaster 0231
Hôtel Mont-Royal: Plateau 1863
Hôtel Windsor: Plateau 7443
Hôtel Ford: Plateau 5119
Hôtel Queen's: Marquette 8336

Tous les soirs à 8 h 40
HEURE SAISONNIÈRE

Washingtonian

QUITTE LA
GARE BONAVENTURE

pour **NEW YORK**
PHILADELPHIE — BALTIMORE
WASHINGTON

Le luxueux Washingtonian est le train idéal pour se rendre à New-York. Il vous assure ces raffinements "supplémentaires" qui rendent votre voyage tellement plus agréable, plus confortable. Aménagement plus luxueux, service plus attentif, propriété extrême. Wagon-lits avec chambres et compartiments privés. Wagon-culot spacieux. Voitures modernes. Climatisation complète.

TARIFS RÉDUITS
entre Montréal et New York. Aller et retour
entre Montréal et New York. Première classe \$24.10
Classe touristique \$18.50. Pour wagon-lits
Supplément pour wagon-lits
Billets de chemin de fer et pullman aux bureaux du
de la gare Bonaventure ou, rue St-Jacques,
Canadien-National, 385 ouest, rue St-Jacques,
M.A. 4731

Correspondances commodités pour Atlantic City et les villes du sud.

CANADIEN-NATIONAL

Délégations chez M. Duplessis

Le droit au travail et le droit à la liberté d'union — Les bills 19 et 20

M. Duplessis a reçu hier matin une délégation du conseil provincial des unions internationales des ouvriers du papier.

La délégation a fait des représentations à M. Duplessis au sujet des bills 19 et 20. La discussion a été très cordiale et les délégués sont partis satisfaits de leur entrevue.

Les délégués ont déclaré qu'ils ne voulaient pas que dans le règlement des difficultés ouvrières une minorité empêche les bénéfices et refuse de contribuer aux dépenses faites par la majorité; qu'ils n'étaient pas en faveur d'une extension juridique d'une convention collective du travail pour les moulins à papier, mais qu'ils voulaient que les propriétés de chaque moulin s'entendent avec leurs employés. Et, comme conséquence, les délégués ne voudraient pas que la contribution de 1 pour cent ou 1-2 de 1 pour cent, soit une ordonnance, s'applique alors.

Les délégués ont reconnu que pour la première fois dans l'histoire du pays, le gouvernement Duplessis avait reconnu officiellement le droit à l'union, pour les ouvriers, et le droit pour les unions, à leurs comités conjoints, de faire unir les patrons qui combattent l'union.

M. Duplessis leur a fait remarquer qu'avant les bills 19 et 20, et suivant un projet adopté unanimement par les représentants de l'Internationale et des Syndicats, la loi autorisait le gouvernement à refuser ou amender tout projet de convention collective, mais, le projet adopté, à la détruire d'importance. Cela était reconnu par les représentants des ouvriers, à l'unanimité, dans le rapport qu'ils ont fait au gouvernement. La seule nouveauté des bills 19 et 20, c'est que le gouvernement a le droit de modifier la convention, au lieu de l'avoir que l'alternative à la destruction en entier. Ainsi la convention collective excellente, en soi, et à peu près dans tous les domaines, est injuste dans un cas particulier. Avant les bills 19 et 20, le gouvernement n'a pas le droit; il doit ou laisser la convention telle quelle ou la détruire. Désormais, il pourra apporter les amendements nécessaires, pour l'avantage commun.

Quant au droit de l'ouvrier à appartenir à l'union de son choix, et non à l'union de 19 et 20, l'Internationale crierait à l'oppression. Les Syndicats obéissent à des lois à laisser l'Internationale ou les Syndicats, et vice versa. C'est pourtant ce que les bills 19 et 20 interdisent. Ces bills reconnaissent à l'ouvrier le droit au travail et le droit à la liberté d'union. Il ne peut demander au gouvernement de prendre fait et cause pour une union contre l'autre. L'Internationale et les Syndicats ont deux unions *bona fide*, et le gouvernement les défendra chaque fois qu'on voudra les attaquer injustement, comme il ne tolérera pas un plus qu'elles s'emparent de droits ou privilèges qui ne leur appartiennent pas.

M. Duplessis déclare de nouveau qu'il est contre l'atelier fermé, comme peu utile dans les circonstances actuelles de la province, et qu'il demande qu'on ne recoure pas à la force, lorsqu'il y a tant d'autres moyens d'obtenir justice.

Le premier ministre a reçu une délégation de la ville de Montréal, composée du maire et des membres du comité exécutif et de M. Julien, président de la Saint-Vincent-de-Paul. Les délégués ont demandé à la province de placer comme dépenses de chômage, le déficit de \$88,000 encouru par la société pour les cas de chômage, non prévus par le gouvernement.

Une délégation féminine à la convention libérale

Mme Alphonse Brodeur, présidente du club Wilfrid-Laurier des femmes libérales de Montréal, prêtera la délégation féminine à la convention libérale qui aura lieu à Québec vendredi et samedi, de cet après-midi.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE de QUÉBEC 22-26 juin PRIX RÉDUITS de MONTREAL

4 aller et retour, en voitures ordinaires, pour la fin de semaine. ALER, vendredi, 24 juin, au dimanche, 26 juin. RETOUR jusqu'à minuit, samedi, 27 juin.

4 aller et retour, en voitures ordinaires, (\$5.65 en première classe) pour toute la durée du Congrès. ALER, mercredi, 22 juin, au dimanche, 26 juin. RETOUR jusqu'à minuit, mardi, 28 juin.

ENFANTS de 5 ans et au-dessous de 12 ans, moitié prix. Bilets valables par TOUS les trains de deux compagnies entre Montréal, Québec et Lévis. Demandez la circulaire aux bureaux des bilets.

IMPORTANT Des tarifs proportionnellement réduits sont en vigueur de la plupart des stations dans la province de Québec. Informez-vous auprès de l'agent de gare le plus rapproché.

PACIFIQUE CANADIEN CANADIAN NATIONAL

Les concerts

Georgette Tremblay

Jeudi soir le 2 juin, pour commémorer la mort du célèbre organiste français Louis Vierne, Mlle Georgette Tremblay (prix d'Europe 1935) donnera un récital composé exclusivement de pièces du grand compositeur.

M. André Pustienne, P.S.S., présidera cette audition. Il donna comme préambule au programme une lecture biographique du maître. Puis Mlle Tremblay, qui eut l'honneur et le bonheur d'être la dernière élève étrangère de Vierne, débuta par un triptyque pour grand orgue magnifiquement mais un peu sévère à l'oreille de l'amateur. Suivit le *Sherzo* de la 2e Symphonie, où notre jeune virtuose fit preuve d'une habileté et d'une technique incomparables. Ce scherzo tout à fait style moderne est étonnant de grâce et de légèreté. Sur le *Rhin* (extraits des Pièces de Fantaisie) fut la pièce la plus goûtée du programme. Œuvre puissante, peut-être un peu lourde, juste évocation de l'époque moyenâgeuse. Puis le Scherzetto nous montre un aspect nouveau de l'auteur et de l'exécutante. Très simple de facture, c'est une merveille de finesse et de charme. Et ce fut la *Berceuse*, mélodie naïve très jolie mais jouée peut-être un peu trop lentement. Pour clore, une apothéose: *Carillon de Westminster*, autre extrait des Pièces de Fantaisie, où Mlle Tremblay révéla pleinement son talent et mit en valeur de réels dons artistiques et une maîtrise remarquable.

Mlle Georgette Tremblay, qui en était à ses débuts, et M. Gabriel Gussone, prix d'Europe 25, exécutèrent avec beaucoup de sens artistique, la première, un chant intitulé *Au soir*, extrait des *Trois Angles*, le second, un *Ave Maria* et un *Ave verum* de Vierne. Mlle Pauline Martin, à l'orgue d'accompagnement, fit preuve de beaucoup d'habileté et de talent.

L'amicale se réunit à Saint-Laurent

M. Wilfrid Gariépy est élu président

L'Amicale des anciens élèves du collège de Saint-Laurent a tenu hier, au collège même, sa réunion annuelle. Dans l'après-midi, les anciens eurent leurs délibérations habituelles pour le choix de leurs nouveaux officiers. Suivit un banquet où se groupa environ deux cents anciens, sous la présidence de S. E. Mgr Lepelletier, évêque de Chittagong, ancien élève de Saint-Laurent. Dans la soirée, les élèves actuels interprétèrent en leur auditorium: *Le légataire universel*, de Régnaud.

OFFICIERS POUR 1938-1939

Le conseil de l'Amicale pour 1938-1939 se compose comme suit: président, M. Wilfrid Gariépy; vice-présidents: Mgr Hervieux, M. Eustache Prud'homme, notaire; directeurs: MM. Armand Groth, J.-R. Limoges, le Dr Albert Graton, l'abbé Napoléon Lapalme, Arthur Gréber, Raoul Bourret, le Dr Ernest Trottière, Louis Francoeur, le colonel Arthur Gaboury et M. Ernest Gohier, I.C.

Notre-Dame de Liesse au Gesù

Notre-Dame de Liesse a vu, cette année, son culte prendre un nouvel essor en son sanctuaire canadien, le Gesù, à Montréal.

Les pèlerins nombreux qui, tout le long du mois de mai, sont venus prier, communier à son autel; les succès du triduum récemment prêché en son honneur; les témoignages de faveur obtenus, qui s'accroissent de jour en jour, ont incité les autorités du Gesù à favoriser le mouvement qui amène aux pieds de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Liesse, le deuxième samedi de chaque mois, aux quatre messes qui se célèbrent à l'autel de Notre-Dame de Liesse, on distribue la sainte communion. Il y aura des confesseurs pour entendre les pèlerins.

En outre, le deuxième dimanche du mois, à la prière du soir, qui se dit à 7 h. 30, avant la bénédiction du T. S. Sacrement, on ajoutera des prières et des chants, à Notre-Dame de Liesse.

Ses clients éloignés pourront lui faire tenir l'expression écrite de leurs demandes ou offrandes, en les envoyant à l'adresse ci-dessous donnée; elles seront pieusement exposées à ses regards maternels.

Notre-Dame de Liesse, Collège Saint-Marie, 1180, rue Bleury, Montréal.

A la même adresse, ou encore au bureau du Gesù, on peut se procurer images, avec prière, de Notre-Dame de Liesse; brochures racontant l'origine merveilleuse de la statue; son odyssée d'où ne sait au juste où en Égypte, d'Égypte en France, de France au Canada; les faveurs justes spirituelles, temporelles dont elle a été l'occasion.

Le cardinal au Saguenay

Québec, 7 (C.P.). — Le cardinal Villeneuve assistera aux cérémonies du centenaire du Saguenay en juillet.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

LONDON DRY GIN

Cinéma et Télévision

Nouvelles et commentaires

Le rôle du cinéma

M. André Braun-Larrieu a soutenu, devant le jury de l'École des Hautes Etudes sociales, une thèse sur le rôle social du cinéma. Cette thèse vient de paraître (aux éditions du Cinéma) dans la collection de Cinéma-France avec une préface autographiée de Louis Lumière et une introduction de M. G. Michel Coissac: heureux volume, qui se présente sous d'aussi éminents patronages!

On y trouvera un exposé sérieux et documenté de l'influence du cinéma, au point de vue général et dans divers domaines particuliers. M. Braun-Larrieu a mis en valeur l'importance énorme que les écrans ont prise dans le monde.

Quelle est l'influence psychologique? M. Braun-Larrieu apporte la réponse: le cinéma est dangereux; mais "si le film, dit-il, est capable d'un tel pouvoir suggestif auprès de la jeunesse, pourquoi cette jeunesse serait-elle réfractaire à tout ce que le cinéma peut lui enseigner de vertueux, et d'une façon si abondante, par des stars au visage angélique et des acteurs sans peur et sans reproche?"

La thèse de M. Braun-Larrieu étudie en détail les diverses questions relatives aux rapports entre le cinéma et l'éducation, le cinéma et les sciences, le cinéma et le tourisme, le rôle du cinéma dans l'utilisation des loisirs ouvriers, etc. Il y a là trop d'idées et de faits pour que nous puissions résumer. Sur l'influence internationale du cinéma, on peut signaler d'excellentes pages. M. Braun-Larrieu ne manque pas de citer, au point de vue colonial, l'Appel du silence, de Léon Poirier, l'Action des missionnaires. "Des 1896, note-t-il, les missions se sont préoccupées de s'adjointre le cinéma." Et il ajoute: "A notre connaissance, les frères des Ecoles chrétiennes furent les premiers à introduire les projections lumineuses dans leurs écoles de Tunisie."

M. Braun-Larrieu ne se contente pas de citer des faits qui montrent que le cinéma est profondément entré dans tous les ordres de l'activité humaine et qu'il exerce socialement un rôle éminent.

Par exemple, M. Braun-Larrieu cite excellentement: "Si l'effet de la cinématographie devait se développer au hasard, celle-ci risquerait de contribuer aussi bien à l'abaissement du niveau intellectuel de l'humanité qu'à son élévation morale. La plupart des films qu'on nous présente doivent être, enfin, autre chose que l'apologie du revolver, du puissant bolide, du billet de banque ou du baiser sur la bouche..." Et encore: "Il faut aérer et quelque peu purifier le cinéma, lui permettre de voir grand dans ce qui est..."

De pareilles études, sérieuses et fouillées, qui montrent l'importance du problème à l'encontre des gens frivoles, sont certainement utiles à l'avènement du meilleur cinéma que nous souhaitons.

J. M.

Les résultats du concours de "L'illustrazione Vaticana"

Les récompenses attribuées aux lauréats du concours de scénarios ouvert en juin 1937 par L'illustrazione Vaticana viennent d'être publiées.

C'est une oeuvre française, Le Souffle de la vie, du R. P. Grannez, qui a obtenu le premier prix de 10,000 lires.

Des 362 scénarios reçus par L'illustrazione Vaticana, 30 ont été jugés dignes d'être retenus et récompensés.

Voici la répartition, par pays, de ces oeuvres: 6 italiennes, 5 autrichiennes, 3 belges, 2 françaises, 2 allemandes, 3 anglaises, 2 hongroises, 2 suisses et 2 hongroises.

Vingt-neuf autres envois ont mérité une mention honorable, dont onze français.

La télévision discutée

La télévision sera le sujet principal des séances d'études de la convention annuelle de l'Institut de Radio Engineers à l'Hotel Pennsylvania, du quinze au 18 juin prochain, à New-York. La dernière journée de la convention sera exclusivement consacrée à l'art nouveau de la télévision, tandis qu'on en parlera à plusieurs autres séances. Le sujet sera principalement débattu au point de vue des possibilités commerciales.

Pour étudier le scoutisme en Europe

Le R. P. J.-A. Poulin, Clerc de S. Viator, vicaire à Saint-Viateur d'Outremont, s'embarquera le 8 juillet à bord du *Laetitia*, de la ligne Cunard, pour un séjour de 3 mois en Europe, afin d'y étudier le scoutisme. Le P. Poulin est délégué du Comité directeur des Scouts de Montréal. Il assistera en France, à Chambrande, non loin de Paris, au huitième cours d'automne scoutique qui sera tenu du 5 au 12 septembre prochain. Le P. Poulin visitera, toujours dans le but spécial de se renseigner de visu des choses scoutiques, l'Irlande, l'Angleterre, la Belgique, et l'Italie. Il reviendra vers les premiers jours d'octobre. A son retour le P. Poulin donnera des cours aux aumôniers scouts de Montréal.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Cinquantenaire de l'école de Mascouche

Les fêtes du Cinquantenaire de l'école de Mascouche auront lieu dimanche prochain, le 12 courant. Les anciens qui désirent y assister sont priés de se rendre à l'école Saint-Stanislas, coin Gifford et Delanauère. Le départ aura lieu à 8 heures 30 (matin) heure de Montréal. Un autobus est à la disposition de ceux qui le désirent. Pour plus amples détails, prière d'appeler Frère Elphège, 4810 Delanauère. Tél. Ch. 7660.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Capitol" — *Vivacious Lady* — Comédie. Interprètes: Ginger Rogers, James Stewart, Mercer, Franklin Pangborn. Pour adultes.

Morale: 11 h. 06, 1 h. 40, 4 h. 31, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Blind Alibi" — Film policier. Interprètes: Tommy Bupp, Billy Ward, George Irving, Paul Guilfoyle, Frances Mercer. Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 6 h. 11, 8 h. 51.

"Drole de drame" — Comédie dramatique. Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 6 h. 11, 8 h. 51.

"Orpheum" — *The Adventures of Marco Polo* — Film à grands déploiements. Une tranchée insaisissable de la vie du célèbre voyageur vénitien. Interprètes: Gary Cooper, Alan Hale, Basil Rathbone, Blinn Barre, Sigrid Gurie.

"Palace" — *Adventures of Robin Hood* — Film d'aventures en couleurs de tourné au studio de Hollywood. Interprètes: Claude Rains, Ian Hunter, Olivia de Havilland, Basil Rathbone, John Ford.

Morale: 11 h. 11, 1 h. 43, 4 h. 25, 7 h. 02, 9 h. 39.

"Princess" — *Go Chase Yourself* — Comédie. Interprètes: June Travis, Richard Lane, Lucille Elmi, Penny Ford. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Ciné-Club" — *Un homme de bien* — Mélodrame. Interprètes: Sally Eilers, Louis Hayward, Ann Shirley. Pour adultes.

Morale: 11 h. 46, 2 h. 44, 5 h. 42, 8 h. 40.

"Saint-Denis" — *La fille à l'ours* — Comédie. Cation d'Orville recueille une jeune fille, la fille à l'ours, qui a été abandonnée par son père. Interprètes: Claude Rains, Ian Hunter, Olivia de Havilland, Basil Rathbone, John Ford.

Morale: 11 h. 11, 1 h. 43, 4 h. 25, 7 h. 02, 9 h. 39.

"Maisonnette" — *La tour de Nesle* — Drame historique. En 1314 aux environs de Louvre et de la tour de Nesle, on découvre chaque matin des cadavres de seigneurs très mystérieusement assassinés. Un capitaine étranger, Buridan connaît une partie du secret de cette mort et promet à Gauthier de découvrir l'assassin qui n'est autre que le roi de France: Marguerite de Bourgoigne. Buridan obtient de la reine en échange de son silence d'être nommé coadjuteur du roi. Alors se découvre peu à peu toute l'intrigue. Buridan, dans sa jeunesse, fut l'amant de Marguerite. Gauthier et son frère sont les enfants de Buridan et de Marguerite. L'aventure se ne peut arrêter à temps. Interprètes: T. Armand, Jean Weber, Amato, Jacques Varenne, Riquart, Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Monkland" — *A slight case of murder* — Une comédie sur un thème sombre. Les efforts d'un ancien gangster pour se réhabiliter afin d'assurer un avenir à sa fille. Interprètes: Edward G. Robinson, Paul Baldwin, Ruth Donnelly, Jane Bryan. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Beaubien" — *Un carnet de bal* — Une femme veuve recherche après vingt ans ce qui est devenu ses amoureux du soir de son mariage. Elle se retrouve les uns après les autres dans les situations les plus diverses. n film de Julien Duvivier. Interprètes: Marie Bell, P. Richard, Wilma, Pierre Blanchard, Françoise Beras, Fernand, Harry Baur, Robert Lyne, René Duvet. Photo et montage excellents. Œuvre intéressante. A été remporté la coupe Mussolini à la biennale de Venise. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Belmont" — *Gold is where you find it* — Film qui raconte une partie de l'histoire de la Californie vers 1870 quand s'organisa la ruée vers l'or. L'antagonisme entre les fermiers et les mineurs. Film tourné en couleurs avec de beaux extérieurs. Interprètes: Claude Rains, George Brent, Olivia de Havilland et autres. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Chateau" — *She's got everything* — Comédie romantique. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Rivoli" — *Romance in the dark* — Comédie musicale. Interprètes: Gladys Swarthout, John Boal, Leon Robin, John Barrymore. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Roisin" — *When thief meets thief* — Film de banditisme. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Roisin" — *When thief meets thief* — Film de banditisme. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Roisin" — *When thief meets thief* — Film de banditisme. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Roisin" — *When thief meets thief* — Film de banditisme. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Roisin" — *When thief meets thief* — Film de banditisme. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Roisin" — *When thief meets thief* — Film de banditisme. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Roisin" — *When thief meets thief* — Film de banditisme. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

"Roisin" — *When thief meets thief* — Film de banditisme. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour adultes.

Morale: 10 h. 12, 1 h. 43, 3 h. 26, 7 h. 10, 9 h. 57.

COMMERCES ET FINANCES

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Harbour Smelting & Refining Co., John Schachter, Isidore Heck, Jacob Morris Garson.

Ontario Buton & Trimming Co., Edifice Ontario, Eliza Yaffe.

Standard Metal Co. Reg'd., Dame Sarah Sloves, épouse de Moses Takafar, mariée et séparée de biens, par contrat de mariage.

Beautycraft, 604 rue William, John McAvoy.

Papineau Fruits, 6445 rue Papineau, Hyman Fleisher.

Dominion Coat & Towel Supply, Andrew Peter Theodose.

Lincoln Lunch & Sandwich Shop Reg'd., John Harlan.

Parker House Tea & Coffee Reg'd., 1817 ouest, rue Ste-Catherine, Louis Farikas.

Grant Clothes, 205 Ave Mont-Royal, James Henry Grant.

Farrel Brush Reg'd., 160 est, rue Marie-Anne, Sidney F. Farrell.

Maison A. Vincent Eng., 2430 rue Demontigny, Félix-H. Bédard.

Les nouvelles en raccourci

Les métaux à Montréal

Voici les cours des métaux pratiqués c.a.f. Montréal les 100 livres en lots d' : tonnes: cuivre électrolytique 10.20; étain 40.70; plomb 4.35; zinc 4.10; antimoine 16.00.

Décès de M. Wilcox

M. Charles Stewart Wilcox, président du conseil d'administration de la Steel Company of Canada, est décédé subitement hier.

Photo Engravers

Toronto, 7 (P.C.) — M. E. C. Fox a été élu, au cours de l'assemblée annuelle, directeur de la Photo Engravers and Electrotypers Limited, à la place de M. J. G. Weir, démissionnaire. Les autres directeurs furent réélus.

Le président, M. W. T. Nortgrave dit que les directeurs jugèrent nécessaire de conserver un fonds de roulement de \$381,776 le 28 février, à cause du nouveau matériel que l'emploi de nouveaux procédés pourrait réclamer.

Int. Paper Co.

Le rapport annuel de l'International Paper Company Limited pour l'année close le 31 décembre 1937 révèle des revenus bruts pour la compagnie et ses filiales de \$4,998,298, comparativement à \$4,775,048 l'année précédente et un bénéfice net de \$2,939,468 contre \$2,588,680 en 1936.

Can. Wallpapers

Toronto, 7 — Le rapport de la Canadian Wallpaper Manufacturers Limited pour l'année financière close le 30 avril révèle un bénéfice net de \$157,419 contre un déficit de \$137,543 l'année précédente, la dépréciation, etc. ou \$1.21 sur chacune des 129,246 actions A et B en cours. Ces chiffres sont à rapprocher de \$165,926 ou \$1.28 l'année précédente.

Le bilan consolidé indique des disponibilités de \$1,367,108 et des exigibilités de \$164,308, ce qui porte le fond de roulement à \$1,202,799 contre \$991,607.

Beauharnois

Les actionnaires de la Beauharnois Power Corporation ont approuvé à une réunion spéciale, plan de réorganisation récemment proposé et ont adopté de nouveaux règlements nécessaires par les changements que subira le capital.

Des 676,978 actions du capital de la compagnie, 421,342 ont approuvé le plan de réorganisation. Le règlement 5 autorisant l'augmentation du capital à 1,431,599 actions a été adopté par 421,354 actions, tandis que le règlement 6, autorisant la dissolution de la compagnie et la distribution de l'actif a reçu le même nombre de votes.

Le président, M. J. S. Norris, a expliqué aux actionnaires que la réorganisation en question est considérée le meilleur moyen d'éviter les difficultés causées par la mise en défaut des obligations à garantie collatérale en fiducie.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.G. Beaubien et Compagnie:

	Pair	Ouv.
Angleterre, 1 ster.	\$4.86-2-3	\$5.01-1
France, franc	0.0392	0.0381
Belgique, belga	1.190	1.176
Italie, lire	0.0556	0.0533
Suisse, franc	1.1930	1.2306
Hollande, florin	0.4020	0.5591
Espagne, peseta	1.1930	0.0583
Suède, cour.	0.2680	0.2584
Norvège, cour.	0.2680	0.2519
Brésil, milreis	1.1196	0.0598
Etats-Unis, dollar	1.00-1-5	1.00-1-5
Allemagne, r. mark	2.382	0.0068

Cours fournis par la Presse Canadienne

A Montréal:

Livre sterling \$5.01-1
Dollar américain \$1.01-9-32
Franc 0.0381

A New-York:

Livre sterling \$4.95
Dollar américain 1.00-1-5
Franc 0.0381

A Paris:

Livre sterling 178.32 frs.
Dollar américain 36.04 frs.
Franc 35.58 frs.

En or:

Livre sterling 12 sh 1d.
Dollar américain 59.48 sh.
Dollar canadien 58.69 sh.

Les céréales

Ble Northern No 1 1.22 1/2
Ble Northern No 2 1.18 1/2
Ble Northern No 3 1.16 1/2
Avoine No 1 0.51
Avoine d'alimentation 0.49
Orge No 1 0.51

A Wall Street

(P.A.) — La tendance était légèrement à la hausse ce matin. Les gains de quelques fractions de point étaient assez nombreux vers midi. Les cuivres, les aciers, les automobiles et les instruments aratoires ont particulièrement fait bonne figure. Les ferroviaires et les utilités ont suivi l'exemple convenablement.

Anacosta, Kennecott, U.S. Steel, Bethlehem, Chrysler, General Motors, J.I. Case, International Harvester et Westinghouse ont particulièrement avancé. Celanese, à la nouvelle qu'on retardait le paiement de son dividende privilégié, a glissé d'un point. American Can, Oliver Farm et Allied Chemical ont aussi quelque peu fléchi.

En Bourse locale

(P.C.) Si le marché n'avait pas de tendance bien définie ce matin, deux valeurs ont touché un nouveau bas pour l'année, tandis qu'une autre touchait un nouveau sommet.

Les actions communes de Canadian Celanese ont touché un nouveau bas pour l'année en glissant de 2 points à 9, à la nouvelle que la compagnie n'a pas payé le dividende dû. La Banque du Canada, en reculant d'un point à 54, a touché également un nouveau bas pour l'année. Gatiueau Power, avec un gain de 7/8 à 12 1/2, a touché un nouveau sommet pour l'année. Noranda a attiré l'attention des métaux avec un gain de 1/4 à 64 1/4. Nickel a fait 1/4, tandis que Smelters et Hollinger ont légèrement fléchi. Les ferroviaires ont peu d'intérêt, s'ils étaient fermes. Les papiers étaient peu actifs de leur côté. Lake of the Woods a toutefois avancé d'un point à 12.

Sur le Curb

(P.C.) — Le groupe des industriels est resté pratiquement le même, si la section des mines accusait une faible tendance à la hausse. Asbestos a fait un point et B. A. Oil 1/2 point.

Dans la section des mines, Sherritt-Gordon a fait 10, Pend Oreille 19, tandis que Central Cadillac, Aldermar, Sladen, Okalta Oil, Read-Authier et Eldorado ont avancé de quelques sous.

Bourse de Montréal

Compilations de la maison L. J. FORGET & CIE, 471, St-Fran-Xavier	
Valeurs	Ouv. Haut Bas Ferm.
Bathurst "A"	164 1/2 164 1/2 163
Brascan	104 1/2 104 1/2 103 1/2
Bridgport	18 1/2 18 1/2 18
C. North Power	18 1/2 18 1/2 18
Can. Celanese	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Cement	18 1/2 18 1/2 18
Can. Car & Found.	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Car & P. d.	27 1/2 27 1/2 27 1/2
Can. Celanese	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Steamships	3 1/2 3 1/2 3 1/2
Can. Steam. pr.	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Steel	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Dist. Seagram	30 1/2 30 1/2 30 1/2
Dom. Bridge	28 1/2 28 1/2 28 1/2
Dom. Glass	11 1/2 11 1/2 11 1/2
D. Steel	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Found. Co.	12 1/2 12 1/2 12 1/2
Gen. Sec. Ware	12 1/2 12 1/2 12 1/2
Gyp. & Co.	13 1/2 13 1/2 13 1/2
H. Smith	13 1/2 13 1/2 13 1/2
H. Smith pr.	13 1/2 13 1/2 13 1/2
Hollinger	14 1/2 14 1/2 14 1/2
Imp. Oil	16 1/2 16 1/2 16 1/2
Int. Nickel	43 1/2 43 1/2 43 1/2
Int. Pet.	43 1/2 43 1/2 43 1/2
Mont. Pow.	28 1/2 28 1/2 28 1/2
Mont. Pow. Deb.	28 1/2 28 1/2 28 1/2
Nat. Brew.	42 1/2 42 1/2 42 1/2
Nat. Brew. priv.	42 1/2 42 1/2 42 1/2
Noranda	63 1/2 63 1/2 63 1/2
Power Corp.	10 1/2 10 1/2 10 1/2
Price, com.	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Regent Knit. com.	3 1/2 3 1/2 3 1/2
St. L. Corp.	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Shaw. W. & P.	19 1/2 19 1/2 19 1/2
Steel of Can.	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Steel of Can. priv.	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Winn. El. "A"	1.85 1.85 1.85
Winn. El. "B"	1.35 1.35 1.35

Bourse de New-York

Compilations de la maison L. J. FORGET & CIE, 471, St-Fran-Xavier	
Valeurs	Ouv. Haut Bas Ferm.
Air Reduction	44 1/2 44 1/2 44 1/2
Allied Chemical	44 1/2 44 1/2 44 1/2
American	86 1/2 86 1/2 86 1/2
American & P. P.	31 1/2 31 1/2 31 1/2
Am. Smelting	33 1/2 33 1/2 33 1/2
Am. Water Works	8 1/2 8 1/2 8 1/2
American Tel. & T.	129 1/2 129 1/2 129 1/2
Atchafalaya	23 1/2 23 1/2 23 1/2
Atlantic Refining	21 1/2 21 1/2 21 1/2
Auburn	21 1/2 21 1/2 21 1/2
Baltimore & Ohio	10 1/2 10 1/2 10 1/2
Bendix Aviation	10 1/2 10 1/2 10 1/2
Bethlehem Steel	44 1/2 44 1/2 44 1/2
Canadian Pacific	43 1/2 43 1/2 43 1/2
Case Treadwell	76 1/2 76 1/2 76 1/2
Cerro de Pasco Corp.	32 1/2 32 1/2 32 1/2
Commercial Solvent	6 1/2 6 1/2 6 1/2
Columbia	41 1/2 41 1/2 41 1/2
Consolidated Edison	24 1/2 24 1/2 24 1/2
Douglas Aircraft	45 1/2 45 1/2 45 1/2
Dupont	98 1/2 98 1/2 98 1/2
Elec. P. & L. Corp.	10 1/2 10 1/2 10 1/2
Freeport Texas	25 1/2 25 1/2 25 1/2
General Foods Corp.	28 1/2 28 1/2 28 1/2
General Motors	29 1/2 29 1/2 29 1/2
Gillette	7 1/2 7 1/2 7 1/2
General Electric	33 1/2 33 1/2 33 1/2
Hudson Motors	31 1/2 31 1/2 31 1/2
Illinois Central	10 1/2 10 1/2 10 1/2
Int. Harvester	51 1/2 51 1/2 51 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	8 1/2 8 1/2 8 1/2
Kennecott	63 1/2 63 1/2 63 1/2
Loews Theatres	41 1/2 41 1/2 41 1/2
Montgomery & W.	31 1/2 31 1/2 31 1/2
National Biscuit	23 1/2 23 1/2 23 1/2
National Light	6 1/2 6 1/2 6 1/2
New York Central	11 1/2 11 1/2 11 1/2
Norfolk Southern	19 1/2 19 1/2 19 1/2
Pennsylvania R.R.	15 1/2 15 1/2 15 1/2
Phillips Petroleum	31 1/2 31 1/2 31 1/2
Pittsburgh	24 1/2 24 1/2 24 1/2
Pullman	24 1/2 24 1/2 24 1/2
Radio Corporation	5 1/2 5 1/2 5 1/2
Republic Iron & St.	12 1/2 12 1/2 12 1/2
Sears Roebuck	33 1/2 33 1/2 33 1/2
Schenley Distillers	15 1/2 15 1/2 15 1/2
Simmons Bed	13 1/2 13 1/2 13 1/2
Standard Brand	7 1/2 7 1/2 7 1/2
Stand. Oil of N.J.	46 1/2 46 1/2 46 1/2
Socony Vacuum Oil	12 1/2 12 1/2 12 1/2
Texas Corp.	37 1/2 37 1/2 37 1/2
United Aircraft	26 1/2 26 1/2 26 1/2
United Gas Imp.	9 1/2 9 1/2 9 1/2
U. S. Rubber	31 1/2 31 1/2 31 1/2
U. S. Steel	42 1/2 42 1/2 42 1/2
Vanadium	42 1/2 42 1/2 42 1/2
Western Union	21 1/2 21 1/2 21 1/2

Les rendements

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS.

No 1 pasteurisé 25-16
No 1 non pasteurisé 24-16
No 2 24-16

FROMAGE.

Blanc 10-16
No 1 12-16
No 2 12-16

TRES IMPORTANT.

Aucune commission ou frais d'emballage à déduire de nos prix de remise de beurre.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi 6 juin 1938, par la Coopération Canadienne du bétail de Québec, Limitée.

POURCS

100-200 lbs nourris-abreuvés 10-75
Sélection, 100-200 lbs 10-30
Prime 10-100

BAUCON

160-200 lbs 10-75-10-90
Boucher, 160-200 lbs 10-75-10-90
Léger, 120-160 lbs 10-75-10-90
Lourd, 240-270 lbs 10-75-10-90
Truies 7-00-5-00

VEAUX DE LAIT.

7-50-8-00
Bon 6-50-7-00
Moyen 6-00-6-50
Commun 4-50-5-00

VEAUX DE CHAMP.

4-50-4-75
Bon 4-00-4-25
Commun 3-00-3-50

MOUTONS.

4-50-5-00
Bon 4-00-4-25
Commun 3-00-3-50

AGNEAUX DU PRINTemps.

13-00-13-50
Bon 12-50-13-00
Léger 8-00-10-00

VACHES.

5-00-5-50
Bon 4-50-4-75
Moyenne 4-00-4-25
Commun 3-50-4-00
Très comm. 2-00-2-25

Les obligations

COURS DE FERMETURE HIER

DOMINION DU CANADA:

Valeurs	Ouv. Haut Bas Ferm.
2 1/2% oct. 15 1938	102 1/2 102 1/2 102 1/2
2 1/2% oct. 15 1939	103 1/2 103 1/2 103 1/2
2 1/2% oct. 15 1940	104 1/2 104 1/2 104 1/2
3% perp.	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1950-51	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1951-52	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1952-53	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1953-54	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1954-55	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1955-56	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1956-57	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1957-58	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1958-59	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1959-60	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1960-61	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1961-62	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1962-63	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1963-64	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1964-65	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1965-66	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1966-67	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1967-68	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1968-69	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1969-70	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1970-71	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1971-72	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1972-73	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1973-74	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1974-75	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1975-76	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1976-77	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1977-78	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1978-79	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1979-80	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1980-81	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1981-82	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1982-83	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1983-84	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1984-85	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1985-86	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1986-87	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1987-88	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1988-89	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1989-90	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1990-91	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1991-92	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1992-93	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1993-94	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1994-95	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1995-96	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1996-97	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1997-98	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1998-99	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 1999-00	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 2000-01	89 1/2 89 1/2 89 1/2
3% 1er juin 2001-02	89 1/2 8

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux supérieurs aux Bisons

Les Royaux ont enregistré leur quatrième victoire consécutive hier, alors qu'ils jouaient leur première partie locale de la saison sous les reflets de la lumière électrique, et c'est le Buffalo qui fut la victime en cette circonstance.

Le club du président Racine s'est assuré la palme par un résultat de 7 à 3 et, du commencement à la fin, nos favoris se sont affirmés supérieurs à leurs rivaux tant au champ qu'au bâton.

Les hommes de Rabbit Maranville ont excellé au bâton hier et pas moins de quatorze coups sûrs ont été obtenus sur les balles des trois lanceurs utilisés par les Bisons, tandis que Wetherell et Duke n'accablèrent que huit coups sûrs visiteurs.

Paul Dunlap a mené l'attaque des locaux avec trois simples qui ont fait compter autant de points. Campbell a réussi un circuit et un simple et Bell, Hooks et Bill Schuster ont attrapé une paire de coups sûrs chacun.

Campbell a compté le premier point de la partie lorsqu'il a frappé un circuit — son premier de la saison — à la 2^e manche. A la 4^e, les simples de Dugas, Dunlap et Campbell ont rempli les buts avec un frappeur de retiré, et, après le retrait de Schuster au bâton, Dugas a croisé le marbre grâce à une erreur de Ducker sur le coup de Moore. Deux erreurs ont permis aux Royaux de compter deux autres points à la manche suivante.

Après le retrait de Bell, Sankey a été saisi sur une deuxième erreur de Ducker, puis Carnegie a échappé à la chandelle de Dugas, qui a atteint le 2^e but sans et a frappé. Dunlap a suivi avec un simple qui a fait compter ses deux points.

Un deux-buts de Hooks, des simples de Dunlap et Kies et un but sur balles ont donné leurs trois derniers points aux Royaux à la 7^e. Les Royaux partiront ce soir pour Baltimore, où ils commenceront demain une série de quatre parties. Montréal ira ensuite à Syracuse, Jersey City et Newark avant de revenir ici le 23 juin.

BUFFALO

ab.	p.	cs.	r.	a.
Ducker, 2b.	4	0	0	0
Fulleavy, a.c.	4	1	2	3
Glesby, 1b.	4	0	0	12
Jarneck, c.g.	4	0	1	0
Jernathy, c.d.	4	1	2	0
Yler, c.c.	4	1	1	3
Artis, 3b.	4	0	3	12
Tresh, r.	4	0	0	5
Link, r.	2	0	0	1
Boland, c.	0	0	0	0
Philippis, r.	1	0	0	0
Recher, l.	0	0	0	0
Acobs, l.	0	0	0	0
Totaux	35	3	8	24

MONTREAL

ab.	p.	cs.	r.	a.
ell, 2b.	3	1	0	0
enning, 3b.	3	1	0	0
ankey, 3b.	2	0	1	2
ook, 1b.	5	1	12	0
ugals, l.d.	4	3	1	0
unlap, c.g.	4	1	3	4
ampbell, r.	3	1	2	0
ies, r.	1	0	1	0
huster, a.c.	4	0	2	1
oser, c.c.	2	0	0	3
liver, c.c.	2	0	0	0
Wetherell, l.	3	0	0	2
Duke, l.	1	0	0	0
Totaux	39	7	14	27

x-Frappa pour Fink à la 7^e.
x-Frappa pour Boland à la 7^e.

Buffalo, 000011100—3
Montréal, 01012030x—7

Sommaire — Erreurs: Ducker 2, ell, Hooks, Carnegie. Points produits par Campbell, Dunlap 3, Moore, Muleavy, Tresh, Kies 2, Ducker, Hooks, Jarneck, Fulleavy, Laissez sur les buts: Buffalo 5, Montréal 9. Buts sur balles: Archer 1, Retirés au bâton, par Fink 2; Wetherell 3; Jacobs 1. — Coups sûrs, sur balles de Wetherell en 6-2-3 manches; Duke, 2 en 2-3 manches; Fink, 8 en 6 manches; Archer, 1 en 2-3 manches; Jacobs, 5 en 1-1-3 manche. Mauvais lancer: Wetherell. Lanceur perdant: Fink. Arbitres: Borski, Jorja et Swanson. Temps: 2:07.

AUTRES JOUTES
Syracuse, 000103000—4 12 2
Jersey City, 000001000—1 7 1
Moody et Moore; Joiner, Carpenter et Padden.
Toronto, 0000013 0 0—4 8 1
Tocheste, 0020200 10 x—14 14 1
Lafranconi, Brennan, Davis et Feiber; Johnson, Raffensberger, Herer et Ogradowski.
Newark, 203200001—8 11 1
Baltimore, 000100011—3 7 0
Russo et Rosar; Anderson, Brubette, Jorgens et Spencer.

Les meneurs des ligues majeures

(Par la Presse Associée)
P. Ab. Pts Cs. P. Cs.
Crosby, Ind. 41 146 37 58 397
Averill, Ind. 42 159 39 59 371
Lavagetto, Dod. 34 122 23 45 369
McCork, Reds 43 186 28 66 355
Lombardi, Reds 32 113 13 40 354
Foxy, Red Sox 41 156 38 55 353
Circuits: Foxy, Red Sox, 14; Greenberg, Tigers, 13; Goodman, Reds, 13; York, Tigers, 10; Johnson, Athletics, 10; Ott, Giants, 10; Keltner, Indiens, 10; Collins, Cubs, 7; Gutteridge, Cardinals, 7; Medwick, Cardinals, 7.
Points produits: Foxy, Red Sox, 9; Averill, Indiens, 48; Ott, Giants, 3; Galan, Cubs, 41; Medwick, Cardinals, 37; Keltner, Indiens, 36.

Les Giants ont triomphé du Cincinnati

Cincinnati, 7. — Les Giants ont terminé leur série avec les locaux hier alors que les hommes de la métropole américaine s'assurèrent la victoire par un résultat de 11 à 2 pour mettre fin à une série d'échecs.

Les Giants furent très agressifs hier et dès la première manche ils enregistrèrent cinq points pour ensuite faire une autre attaque à la huitième et enregistrer quatre autres points.

Mel Ott a frappé son douzième coup de circuit de la saison hier mais le gros canon des Giants fut le premier but McCarthy qui fit compter quatre points par un deux-buts et trois coups simples sur cinq apparitions au marbre.

Après le retrait d'Otter Bill Terry a annoncé qu'il avait réussi à s'assurer les services d'un deuxième but à la suite d'un échange avec les Reds de cette ville. Les Giants ont obtenu Alex Kampouris en retour de Wally Berger, joueur de champ.

NEW-YORK

AB	P	CS	R	A
Moore, cg	5	2	3	1
Bartell, cd	2	0	2	3
Ripple, cd	5	2	0	2
Ott, 3b	4	2	0	1
Leiber, c	5	1	1	3
McCarthy, lb	5	1	4	13
Danning, r	5	0	2	2
Ryan, 2b	4	0	0	1
Schmacker, l	2	1	1	1
Totaux	37	11	15	27

CINCINNATI

AB	P	CS	R	A
Kampouris, 2b	4	0	0	3
Gamble, cd	4	0	2	1
Goodman, cd	4	0	0	2
McMick, lb	4	1	1	12
Lombardi, r	4	1	1	2
Craft, cc	4	0	2	3
Riggs, 3b	4	0	0	1
Myers, ac	4	0	1	2
Holsworth, l	0	0	0	0
R. Davis, l	2	0	0	2
zCooke, c	1	0	0	0
Grisson, l	0	0	0	0
Totaux	35	2	8	27

z-Frappa pour Davis à la 7^e.
New-York, 510000140—11
Cincinnati, 010100000—2
Sommaire: —

Erreur: Myers. Points produits par Ripple, Ott, 3. Leiber 2, McCarthy, Danning, McCormick, Trois-buts: Craft, Circuits: Ott, Lombardi, McCormick, Ryan, Doubles-joux: McCormick (sans aide); Kampouris à Myers à McCormick (2). Laissez sur les buts: New-York 6; Cincinnati 6. Buts sur balles à de Hollingsworth 1, R. Davis 3; Grisson 1. Retirés au bâton, par Schmacker 1, R. Davis 1; Grisson 1. Coups sûrs, sur balles de Hollingsworth, 4 en 1-3 manches; Davis, 8 en 2-3 manches; Grisson 3 en 2 manches. Frappé par le lanceur, par Grisson (Schumacher). Lanceur perdant: Hollingsworth. Arbitres: Ballantant, Klem et Sears. Temps 1:49. Assistance: 5,974.

Autres parties:

Philadelphie, 020122010—8 13 1
Chicago, 32320000x—10 12 2
Walters, Sivers, Johnson et Woodward, Clark; Epperly, Root, Russell, Lagon et O'Dea.
Brooklyn, 720000000—9 15 0
Pittsburgh, 000020020—4 10 1
Butcher et Phelps; Lucas, Brown Swift et Todd.
Boston, 000000101—2 6 3
St-Louis, 02006201x—11 14 1
Hutchison, Weir et Riddle; Henshaw et Owen.

Madison bat Farmer Mack

Harry Madison a réussi à prendre sa revanche sur Farmer Mack hier soir dans le combat principal mis à l'affiche, au Marché Saint-Jacques, par le promoteur Ray Lamontagne, car l'athlète irlandais eut raison de son adversaire en prenant deux chutes sur trois.

Dans la semi-finale Jack Riley et Zelis Amhara, deux scientifiques luttèrent, ont fait partie nulle de trente minutes, et il en fut de même du combat entre Wilfrid du Tremble et Sammy Paul Cantor.

Au lever de rideau Lucien Leblanc, de Saint-Philippe de Laprairie, qui était à ses débuts à Montréal, a dû s'avouer vaincu devant l'expérience de François Robert.

Le tournoi des marchands de bois

Le tournoi de golf annuel de l'association des Marchands de Bois de Montréal aura lieu à Laval-sur-le-Lac, le 15 juin, alors que les premières parties commenceront à 9 h. du matin. Les joueurs et les invités auront le lunch à 1 h. 30.

M. Wilfrid Lajeunesse, membre du Laval-sur-le-Lac, tentera de conserver le trophée qu'il a gagné l'an dernier pour le championnat de la Vallée d'Ottawa mais il aura une forte opposition car plusieurs golfeurs de la capitale ont manifesté leur intention de prendre part au tournoi cette année.

Association américaine

Kansas City, 205133000—14 20 2
Toledo, 000201000—3 8 2
Batteries: Wicker et Breer; Boston J. Johnson; Corbett et Hancke.
St-Paul, 001200002—5 10 1
Indianapolis, 100101000—4 12 0
Batteries: Herring et Pasek, Sylvestri; Phillips et Hinkle, Lewis.
Minneapolis, 000001100—2 6 3
Louisville, 01210010x—5 8 2
Batteries: Hendie, Pointdexter et Galvin; Meadows et Ringofer.
Milwaukee, 700410130—16 18 2
Columbus, 120030101—8 12 5
Batteries: Loafman, A. Johnson et Becker; Andrews, Lyons et Grilk.

Les Sénateurs l'emportent à la onzième

Washington, 7. — Le coup de Zeke Benura frappé sur la clôture du champ de droite, à la onzième manche hier, a brisé l'égalité et donné la victoire aux Sénateurs par un résultat de 5 à 4 contre les Indiens de Cleveland. Le coup décisif fut frappé alors qu'il y avait un homme retiré et Al Simmons sur le deuxième but. La première balle fut touchée avec force et les Sénateurs pouvaient s'assurer la victoire.

Chase a cédé la place à un frappeur de relève à la dixième et Kraskauskas termina la joute au monticule et ce dernier reçut le crédit de la victoire.

CLEVELAND

Lary, ac	ab	p	cs	r	a	e
Campbell, cd	4	0	1	1	0	0
Hale, 2b	5	1	1	1	3	0
Sollers, cg	5	1	1	2	0	0
Averill, cc	5	0	3	5	0	0
Trosky, lb	3	1	1	1	4	1
Keltner, 3b	5	0	1	2	4	1
Pytlak, r	4	0	0	2	1	0
Whitehill, l	2	0	0	1	1	0
x-Kroner	1	0	0	0	0	0
Zuber, l	1	0	0	0	1	0
Milnar, l	0	0	0	0	0	1
Hudlin, l	0	0	0	0	0	0
Totaux	39	4	8	31	14	1

WASHINGTON

WASHINGTON						
Bluege, 2b	4	0	0	1	6	
zz-Wright	1	0	0	0	0	
Myer, 2b	0	0	0	0	0	
Lewis, 3b	5	0	0	1	4	
Simmons cc	5	1	2	1	0	
Stone, cg	5	0	0	4	1	
Bonura, lb	5	2	3	18	0	
Travis, ac	3	0	0	1	3	
Case, cd	4	2	3	3	0	
R. Ferrell, r	5	0	2	4	1	
Chase, l	3	0	2	0	5	
z-Goslin	0	0		0	0	
Kraskauskas, l	0	0	0	0	0	

x-A frappé pour Whitehill à la 8^e.
z-A frappé pour Chase à la 10^e.
z-A frappé pour Bluege à la 10^e.

Résultat par manches:

Cleveland, 00010000300—4
Washington, 00200200001—5

SOMMAIRE

Points produits par Case 2, Averill 2, R. Ferrell, Keltner, Bonura. Deux-buts: Case, Campbell, Hale, Keltner, Averill, Bonura. Trois-buts: Bonura et Case. But volé: Case. Sacrifices: Travis 2, Campbell, Lewis; Lary à Trosky. Laissez sur les buts: Cleveland 7, Whitehill 4; Buts sur balles de Whitehill 2; Chase 4; Zuber 1; Milnar 1; Hudlin 2. Retirés au bâton par Whitehill 2; Chase 3; Kraskauskas 1. Coups sûrs, sur balles de Whitehill, 7 en 7 manches; Chase 7, 10 en 10 manches; Zuber, 2 en 1-2-3 manche; Kraskauskas, 1 en 1 manche; Milnar, 1 en 1 manche; Hudlin, 2 en 2-3 manche. Mauvais lancer: Milnar et Hudlin. Lanceur gagnant: Kraskauskas; lanceur perdant: Hudlin. Arbitres: Kolls, Rue et Moriarty. Temps: 2 h. 45. Assistance: 6,000.

AUTRES PARTIES

Saint-Louis, 000500000—5 9 1
New-York, 00030021x—6 7 0
Knott, Lohr et Heath; Beggs, Andrews, Murphy
Detroit, 003011200—7 10 1
Boston, 000110411—8 18 3
Poffenberger, Coffman et York; Wagner, Nelson et Desautels.

Nos Royaux au bâton et au monticule

Nos Royaux au bâton et au monticule

(Partie d'hier soir non incluse)

	P.	Ab.	cs.	2b	3b	C.	Pac
Smythe	16	26	9	1	0	0	5
Campbell	19	28	1	1	1	3	345
Schuster	33	111	37	4	1	2	16
Kies	33	99	31	6	0	4	20
Sankey	41	145	45	1	0	10	312
Duke	3	10	3	2	0	2	209
Dugas	41	141	42	10	1	5	26
Benning	28	78	22	3	1	0	10
Dunlap	36	113	31	3	1	1	12
Belin	44	175	46	6	1	3	14
Brooks	44	176	46	3	3	30	261
Chapman	16	21	5	0	0	0	1
Moore	40	132	35	4	2	2	24
Porter	10	17	3	1	0	0	0
Wetherell	10	18	3	1	0	0	0
Canwell	11	13	2	0	0	0	1
Oliver	5	13	2	0	0	0	0
Swigart	14	16	2	0	0	0	0
Heintzelman	2	4	0	0	0	0	0

LES LANCEURS

P.	Ab.	cs.	p.	ab.	p.	cs.	p.
Porter	11	50	36	33	11	6	1
Smythe	12	73	87	31	21	30	6
Chapman	16	64	60	34	25	3	596
Swigart	14	46	20	21	22	3	400
Duke	5	23	30	19	7	8	1
Wetherell	8	34	51	28	15	10	2
Canwell	12	46	38	26	13	1	167
Heintzelman	2	11	5	2	4	5	0

La séance du 9 contremandée

La boxe vient de recevoir un autre rude coup et les perspectives sont peu encourageantes pour nos promoteurs. Hier le promoteur Racicot s'est présenté devant la Commission athlétique de Montréal pour demander la permission de choisir un substitut à Steve Havlik, qui devait se battre au Stade de Montréal jeudi soir et quelques noms ont été suggérés, mais le président Dave Rochon, s'est carrément opposé à tout changement et c'est ce qui a amené le promoteur Racicot à contremander sa séance du 9 juin.

A l'assemblée de la Commission, hier, il a été question des combats de lutte dans la boue et le président a formellement déclaré que ces assauts ne seront jamais tolérés à Montréal.

Les luttteurs Sam Chuck et Dufresne ont été mis à \$25 d'amende et suspendus jusqu'au paiement. L'arbitre Legault a été suspendu pour un mois, pour ne pas avoir rapporté la rudesse que les luttteurs Birno et Courville y ont mise lors de leur dernier engagement.

Le Cornwall est opposé au Canadien

Le programme de ce soir au Forum est le plus intéressant encore offert cette saison par la ligue de Crose Senior de Montréal, et l'assistance sera sûrement la plus nombreuse encore enregistrée depuis le début de la présente série.

Les Volants de Cornwall viendront disputer la victoire au Canadien dans la partie d'ouverture tandis qu'en finale l'on verra aux prises les clubs Verdun St-Paul et Ville Saint-Pierre.

Les Volants qui n'ont pas encore connu la défaite en cinq joutes, occupent actuellement la première position, tandis que le Canadien est en deuxième place suivi de près par le Verdun. Une victoire pour le Tricolore le ferait monter sur un pied d'égalité avec le Cornwall et nos locaux tenteront l'impossible pour remporter la palme.

Le Cornwall et le Canadien comptent actuellement sur leurs alignements les meilleurs compteurs du groupe, tels que les frères Dalbee Rosy et Jack, "Shipwreck" Kelly et l'Indien Sunday. Ce dernier et Tommy Angle ont tous deux comptés cinq points vendredi soir, c'est donc dire qu'ils devront être surveillés de près. En plus d'être solides à l'attaque, Archambault et Gamache sont très bien protégés, et les amateurs vont assister à une mise en échec, comme ils en ont rarement vue.

Le Verdun qui est tombé en troisième position, par la victoire du Canadien vendredi dernier, pourrait remonter sur un pied d'égalité avec celui-ci, par un triomphe sur le St-Pierre advenant le cas, d'une défaite des Canadiens aux mains des Volants.

POSITION DES CLUBS

J.	G.	P.	C.	Pts
Cornwall	5	0	57	25
Verdun	4	2	60	47
Verdun-St-Paul	5	3	2	28
Shamrocks	6	15	29	52
Ville St-Pierre	6	15	41	76

Félix Miquet et Christie sont en condition

Les deux combattants de la finale de demain soir, au Forum, Félix Miquet et Vic Christie, devront se présenter aujourd'hui devant le Dr Ménard, médecin de la Commission Athlétique de Montréal, pour subir l'examen réglementaire avant de s'engager dans la lutte qui doit décider du championnat actuellement détenu par le protégé de Frankie De Rice, mais l'on n'a rien à craindre sous le rapport d'un refus car les deux hommes sont actuellement en excellente condition physique car depuis une semaine ils se sont préparés avec soin et n'ont commis aucune imprudence.

La finale est de deux dans trois, sans limite de temps. Si aucune chute n'est enregistrée en dedans d'une heure, le premier luttteur à coucher son adversaire est déclaré vainqueur et si Miquet accomplit cet exploit, il deviendra naturellement et automatiquement le champion du monde.

Il n'est pas encore certain que Yvon Robert soit présent à l'examen des luttteurs aujourd'hui. Etant donné que son combat n'est qu'un spécial d'une chute ajouté au programme, il ne lui est pas nécessaire d'être pesé et examiné, il se pourrait cependant qu'il se présente par principe comme c'est son privilège de le faire.

L'ex-champion du monde, qui, moralement, se considère toujours champion, rencontrera en cette occasion Bob Wagner.

Le luttteur allemand Hans Steinké est encore sans adversaire pour la rencontre semi-finale. La Canadian Arena est anxieuse de lui trouver un adversaire qui lui livrera un combat intéressant et à date personne n'a été trouvé de calibre nécessaire pour ce géant de 6 pieds et 3 pouces.

<

Défendez la langue de chaque groupe car leur âme s'y exprime mieux

Votre mission est d'accorder harmonieusement les psychologies diverses qui pourtant vivent de la même foi et professent le même credo

L'allocation de Mgr Mozzoni au sacre de Mgr Duprat

Prince-Albert, 1er (Par courrier) — Le chargé d'affaires de la délégation apostolique à Ottawa, Mgr Humbert Mozzoni, a prononcé au banquet qui suivit le sacre de S. Ex. Mgr Réginald Duprat, évêque de Prince-Albert, une importante allocution dont voici le texte:

Excellence Révérendissime,

Agréez mon salut fraternel en ce mémorable jour de votre intronisation à Prince-Albert où vous avez appelé l'autorité souveraine du Saint-Père.

Rome envoie toujours à toutes les nations et à tous les peuples ses ambassadeurs de paix, les docteurs savants de la doctrine de Notre-Seigneur.

Evêque de Rome pourtant, c'est votre titre, c'est votre gloire! Evêque de cette Rome qui embrasse dans son amour tous les hommes jusqu'aux extrémités du monde. Evêque de cette Rome qui ne change pas sa doctrine, qui est au-dessus de tous les partis et de toutes les races, de tous les conflits et de tous les intérêts, de cette Rome, dis-je, qui travaille continuellement pour l'unité, la paix, la liberté.

Je suis sûr que vous, fidèle enfant de saint Dominique, par votre zèle, par votre travail, vous apporterez une grande contribution à éclairer les âmes et à leur donner une meilleure compréhension de la papauté, ici dans cette province, où souvent les nations semblent assombrer la notion de la papauté et sa fonction historique.

Excellence, aux populations qui font résonner ici dans le nord du monde le doux parler de France, ainsi qu'aux autres venues pour la plupart de l'Europe centrale, et qui ont dans l'âme une empreinte plus

profonde de Rome, vous donneriez, par vos paroles, toute votre paternelle assistance. Avant tout et surtout, vous serez évêque. Vous savez mieux que moi que votre mission, c'est d'unifier et d'accorder harmonieusement les psychologies diverses qui pourtant vivent de la même foi et professent le même credo.

Protégez donc les caractéristiques propres de chaque groupe, valorisez les trésors de chacun afin de faire de Prince-Albert une unité mystique agréable au Seigneur. Défendez leur langue, car leur âme s'y exprime mieux et l'Eglise n'est liée à aucun idiome.

Quelle joie, quelle satisfaction intime s'empare en effet des populations, réjouit leur cœur et leur âme quand elles entendent l'évêque parler leur langue! Ce sera un nouveau titre à l'amour de votre peuple qui vous salue aujourd'hui avec espoir et confiance.

Ici dans les régions du nord de la Saskatchewan, vous ferez resplendir d'une clarté nouvelle la gloire de l'épiscopat catholique et celle des fils de saint Dominique en vouant votre vie aux intérêts suprêmes de l'Eglise du Canada.

Messieurs, messieurs du clergé, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour exprimer mon admiration pour tout le clergé de l'Ouest canadien, de Winnipeg à Vancouver, de la frontière américaine aux Vicariats du Nord. Vous avez bien mérité de l'Eglise et de la patrie canadienne dans les heures dures de la crise!

Archevêques, Evêques, messieurs du clergé séculier et régulier, sœurs de toutes les communautés, je vous salue avec émotion. Je vous répète le mot de saint Paul: "Vos estis gloria Christi". Vous êtes la gloire de Notre Seigneur.

Pétition de droit rejetée

La responsabilité du gouvernement fédéral pour les actes de ses serviteurs — Propriété publique et chantier public

M. le juge A.-K. McLean, président de la Cour de l'Echiquier, vient de rejeter une action de G. A. Morrison contre le Roi. Le demandeur réclamait \$12,883.50 de dommages du gouvernement fédéral pour des blessures subies lorsqu'il a été frappé par la motocyclette d'un constable de la police fédérale, sur le boulevard qui longe le canal Rideau, à Ottawa.

L'accident est survenu le 23 août 1936. A ce moment-là le boulevard, qui est sous la juridiction de la Commission du district fédéral, avait été fermé entre la 5e avenue et la rue Bank, à l'occasion de la foire annuelle de la Central Canada Exhibition Association. Le constable Glenross, préposé à la circulation, qui avait accès au boulevard fermé, venait de traverser l'une des barrières qui était ouverte; ce n'est que rendu près de l'autre qu'il constata qu'elle était fermée; le soleil l'empêchait de bien voir et il frappa le demandeur qui était justement en train d'ouvrir la barrière pour le laisser passer.

Morrison poursuivit le gouvernement par pétition de droit, alléguant que l'accident était dû à la négligence d'un serviteur de la couronne agissant dans l'exercice de ses fonctions, sur une propriété publique (public work).

Le gouvernement contesta la poursuite en plaçant que le constable, au moment de l'accident, conduisait sa motocyclette d'une façon convenable et prudente, à une vitesse modérée; que l'accident n'était pas survenu sur un chantier public, "public work", au sens de l'article 19 de la Loi de la Cour de l'Echiquier, parce que cette voie était tout au plus une propriété publique et non un chantier public et qu'au surplus, ce boulevard fermé par les autorités de l'exposition, avait temporairement perdu son caractère de propriété publique et que la Commission du district fédéral n'y exerçait aucun contrôle.

Enfin, l'accident était dû à la négligence du demandeur qui n'a pas averti le constable par un signal quelconque, que la barrière dont lui, le demandeur, avait la garde, était fermée, ce qu'il aurait dû faire car la barrière à claire-voie était pratiquement invisible.

Le juge a décidé que la Loi de la Cour de l'Echiquier n'accorde aucun recours en dommages contre le gouvernement, à moins que la victime ne prouve que l'accident est dû à la négligence d'un officier ou serviteur de la Couronne agissant dans l'exercice de ses fonctions et dans le cercle de ses attributions sur un chantier public. Comme l'endroit de l'accident n'était ni un chantier public, ni sous le contrôle du gouvernement, que l'accident n'était pas dû à la négligence d'un serviteur de la Couronne dans l'exercice de ses fonctions, mais qu'il était dû à la négligence du demandeur lui-même, le juge a rejeté la pétition de droit avec dépens. Me Auguste Lemieux, c.r., avocat d'Ottawa, représentait le gouvernement fédéral dans cette cause.

Docteur en philosophie

La soutenance de M. Jean-Jacques Tremblay sur le patriotisme et le nationalisme

Ottawa, 7. — Le dimanche, 5 juin, à la salle académique de l'Université d'Ottawa, M. Jean-Jacques Tremblay, élève de l'Institut de philosophie, a brillamment défendu une thèse qui ne manque pas de piquant et de difficulté: *Le patriotisme et le nationalisme*. Un nombreux auditoire entourait et applaudissait le jeune orateur. M. Tremblay du reste n'est pas un inconnu dans la capitale et même au Canada. Ancien président de la Société des Débats français de l'Université, il s'est acquis, dans l'art de la parole publique, une réputation enviable; tant à la radio que sur l'estade, il a été le pilier de l'équipe oratoire universitaire. En juin dernier, il représentait officiellement la jeunesse canadienne-française d'Ontario au Congrès de Québec.

Après un séjour régulier de quatre années à l'Institut de Philosophie de l'Université d'Ottawa, notre jeune compatriote conquiert le titre peu commun de docteur en philosophie aux facultés ecclésiastiques: le premier diplôme de ce genre, le premier du genre conféré à un laïque non seulement au Canada et en Amérique, mais aussi, tout probablement, en Europe.

La thèse du nouveau docteur formera un volume de solide valeur. Pour le moment, il se contente de publier en brochure un chapitre de son travail, qui paraîtra aussi dans la *Revue de l'Université d'Ottawa*. Cette publication est, comme on le sait, une condition requise à l'obtention du titre de docteur que M. Tremblay recevra, le 19 juin prochain, lors de la collation des grades, au théâtre Capitol.

La soutenance d'hier fut tenue sous la présidence de T. R. P. Joseph Hébert, O.M.I., recteur de l'Université. Le bureau examinateur se composait de R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., doyen de la faculté de philosophie, de M. l'abbé Hamel, des RR. PP. St-Denis, Normandin et Ducharme, professeurs.

"Le Canada d'aujourd'hui et de demain"

Nature de l'Etat canadien

Par le R. P. Georges Simard, O.M.I., de l'Université d'Ottawa

"C'est une grave et haute étude. Quelle bénédiction si nos séminaristes, petits et grands, si nos cercles d'études de jeunes l'analysaient et s'en assimilaient. Comme ces notions plus nettes, plus précises, s'inscriraient dans l'âme et donneraient à notre saint nationalisme une ferme équilibre." (Témoignage de l'un de nos chers.)

Brochure en vente au Devoir au prix de 15c. l'unité.

Les jeux de bagatelle à Verdun

Les échivins Wilson et Brown ont tenté de les faire prohiber, mais sans succès

Au cours d'une assemblée spéciale du conseil municipal de Verdun hier après-midi, les échivins Wilson et Brown ont tenté de faire passer un règlement pour prohiber les jeux de bagatelle, mais la proposition a été rejetée. Le règlement en vigueur à ce sujet, et que les deux échivins voulaient faire mettre de côté, impose des taxes élevées pour ces appareils.

Le maire Ferland a défendu le règlement existant. Nous ne pouvons pas, dit-il, faire disparaître ces appareils; ce serait au gouvernement fédéral d'en empêcher l'entrée à la frontière. Ces appareils donnent un revenu à la ville. Lorsqu'un marchand est pris à tolérer le jeu sur ces appareils, il est traduit devant le recorder et condamné à l'amende. Depuis le début de l'année on a condamné 41 marchands. La province surveille aussi et quatorze appareils ont été saisis à Verdun ces deux dernières semaines. On ne peut pas empêcher les gens de jouer, et je défie quiconque de dire que je protège les "slot-machines".

M. Wilson a répondu qu'on ne peut pas empêcher les gens de jouer, mais que la ville peut empêcher les appareils des magasins où ils sont à la portée des enfants qui volent de l'argent dans le porte-monnaie de leur mère afin de jouer dans ces machines. Ces appareils gâtent la jeunesse et cela annule et au-delà les revenus que l'on retire des amendes.

La motion a été rejetée, seuls le proposer et le second ont voté en faveur et les autres échivins, contre.

On a voté \$2,436 pour des uniformes et accessoires pour les nouveaux cadets de la police; et un montant de \$2,000 à Me Francis Fauteux pour services rendus à la ville à l'occasion du bill de Verdun à la législature.

Une délégation se rendra à Québec prochainement pour demander au gouvernement le paiement des redevances pour secours directs. On a aussi résolu que la délégation de Verdun au congrès de l'Union des municipalités sera composée du maire, des échivins, de Me Francis Fauteux, conseiller juridique, et de MM. J.-R. French, gérant; H. Hadley, ingénieur, et Arthur Burgess, greffier.

Les constables Bishop et McIvor ont été promus au grade de sergents.

Un terrain de jeu à Laprairie

Laprairie possède maintenant un superbe terrain de jeu, dont l'inauguration vient d'avoir lieu. C'est un terrain de 400 pieds par 400, en un site idéal pour les jeux de balle. Le conseil municipal se propose d'y installer des jeux de tennis et des patinoires.

Lors de l'inauguration ce furent le député Philippe Monette, C.R., et le maire L.-Conrad Pelletier, qui mirent la balle au jeu. En peu de mots, M. Monette félicita le conseil de Laprairie de son esprit d'initiative en créant un terrain de jeux. Trop longtemps, les jeunes gens de la ville auraient voulu inviter des équipes étrangères pour des joutes, mais le manque de site convenable retardait le développement des sports à Laprairie.

Le comité qui a vu à la réalisation de ce projet se compose du maire Pelletier, des conseillers municipaux MM. Brossard, Lafrance, Lussier et Pagé, et des membres de l'Association athlétique de Laprairie, MM. Bouchard, Elhier, Lebouder, Lamarre, Page et Doré.

Les Jésuites d'Espagne

Burgos, 7 (CP-Havas) — Les Jésuites, expulsés d'Espagne par le régime républicain et rétablis dans leurs droits par le gouvernement de Franco, ont repris officiellement possession hier de leurs maisons d'Azpeita et du sanctuaire de Loyola. Azpeita est située au cœur du pays basque, non loin de Saint-Basle et de l'endroit qui a vu naître l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus, saint Ignace de Loyola. Le nonce en Espagne nationaliste, S. Exc. Mgr Ildefonso Antonelli, assistait à la cérémonie de reprise de possession de même que plusieurs représentants civils et militaires du gouvernement Franco.

Le transport des munitions

Ottawa, 7. — A moins d'une entente internationale prohibant le transport de cargaisons par les navires neutres dans les zones de guerre, on ne devrait pas imposer de pareilles restrictions aux navires canadiens, disait hier au Sénat le sénateur William Duff, libéral de Lunenburg.

Le sénateur Duff fit cette déclaration au cours du débat sur le projet de loi amendement la loi de la marine marchande de 1934.

Cette mesure, d'après le sénateur Raoul Dandurand, leader ministériel, aura pour effet d'empêcher les navires enregistrés au Canada de procéder au transbordement de cargaisons sur la haute mer lorsque celles-ci sont destinées à des pays belligérants. Elle défendrait aussi aux navires canadiens de transporter des cargaisons d'un port étranger dans une zone de conflit.

"Je crois que cette mesure, dit le sénateur Meighen, sera comme les sanctions de la Société des Nations. Elle ne sera jamais mise en vigueur d'une façon pratique".

A une question du sénateur Louis Côté, conservateur d'Ottawa, le sénateur Dandurand répondit que la loi des douanes édicte déjà des restrictions au transport des munitions du Canada.

Le projet de loi a été adopté en deuxième lecture et référé au comité des banques et du commerce.

Dans l'aviation



M. JOHN-J. ROBINSON, de Montréal, qui vient de nommer amiral honoraire en reconnaissance des services méritoires et constants qu'il a rendus à l'aviation et qui ont contribué matériellement à augmenter l'utilisation publique du transport par l'air.

Faits divers

Broyé sous un camion

Marcel Bisson, un bambin de 4 ans, dont les parents habitent le 27, rue Saint-Louis, à Lachine, a été tué presque instantanément hier soir, lorsqu'il a été broyé sous les roues arrière d'un camion.

L'enfant a succombé à son arrivée à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue aujourd'hui par un jury sous la présidence de Me Lorenzo Prince, le coroner du district de Montréal.

Pour contrebande

Les Trois-Rivières, 7. (D.N.C.) — Sam Chernoff, J.-Albert Pageau, Ernest Lavoie, Roger Bessette, de Montréal, Simon Harrigan, ancien constable de la police fédérale, aux Trois-Rivières; Hervé Duchesneau, Lorenzo Perron et J.-Antonio Lapointe, des Trois-Rivières, ont été condamnés par le magistrat F.-X. Lacoursière à subir leur procès aux prochaines assises criminelles. Tous les huit font partie d'un groupe de seize personnes accusées d'avoir fraudé le fisc d'une somme de \$90,000, du 1er janvier au 19 septembre 1935, en conspirant pour opérer un alambic à la banlieue et à St-Louis-de-France, et pratiquer la contrebande de liquors alcoolisés dans les districts des Trois-Rivières et de Montréal.

Pageau, Lavoie, Chernoff et Harrigan ont été remis en liberté temporaire contre cautionnement de \$5,000. Les cautionnements de Perron et Lapointe sont de \$950. Bessette et Duchesneau purgent actuellement des sentences en prison.

Le contrat des cordonniers

Deux requêtes pour brefs de prohibition ont été présentées hier matin et ajournées au 13. Il s'agit de deux causes où l'on conteste la validité du contrat collectif des cordonniers. Les requérants, Léon Fil, Isidore Kowall et Minnie Kowall, faiseurs d'affaires sous le nom d'Empire Shoe Repairing, ont été poursuivis en Cour des sessions de la paix pour avoir exécuté du travail à des prix plus bas que ceux que stipule le contrat collectif. Ils contestent la juridiction du tribunal et attaquent l'arrêté ministériel mettant en vigueur le contrat collectif, ainsi que la loi provinciale relative aux salaires des ouvriers.

Voici les cinq griefs invoqués: l'arrêté ministériel, s'il stipule ce qu'on prétend dans la plainte, excède les pouvoirs donnés au lieutenant-gouverneur en conseil par la loi; la loi relative aux salaires des ouvriers, en autant qu'elle autorise cet arrêté ministériel, est ultra vires des pouvoirs de la Législature parce qu'il s'agit d'une réglementation du commerce, qui est du ressort du pouvoir fédéral; cette loi est encore illégale en ce que, limitant les facilités du commerce, elle vient en contrevallation avec un article du Code criminel; elle est encore illégale parce qu'elle vient en conflit avec la loi fédérale contre les monopoles en fixant les prix; enfin la Législature y délègue des pouvoirs législatifs qu'elle n'a pas le droit de délèguer.

A l'hôtel Ford

M. le juge Durandau présidait hier un procès par jury dans la cause de R.-A. Lavigne contre l'hôtel Ford. Le demandeur est inspecteur des taxis Diamond. Il s'est blessé dans cet hôtel devant la porte de la chambre de toilette en tombant sur le plancher. Il cherchait alors un chauffeur de taxi. Il prétend que sa chute est due à la faute de la défenderesse et réclame \$20,000 de dommages. Cette dernière plaide en défense entre autres choses que le demandeur courait, qu'il avait des chaussures neuves dont la semelle était glissante, et dont les talons étaient munis de morceaux de fer, enfin elle nie qu'il y avait une flaque d'eau sur le plancher à l'endroit où le demandeur est tombé.

Le droit au travail

Mariella et Juliette Trépanier.



"JE VEUX DU White Horse"

WHITE HORSE SCOTCH WHISKY

26 1/2 oz. \$3.20 - 40 oz. \$4.85

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

MERCREDI, JOURNÉE A UN DOLLAR

CHEMISES "POLO"

en fil de coton.

JERSEYS "BARIL"

tricot tout laine.



JERSEYS SANS MANCHES

encolure droite

Ce nouveau chandail de laine est destiné à un succès bien justifié. Il est léger et confortable à la fois. 34 à 44, rayures de couleur sur blanc. Au choix: brun, vert, marron, bleu.

CHEMISES "POLO" en fil de coton ou en rayon

Vous passerez une partie de vos vacances et de l'été dans de telles chemises, fraîches et légères. Politrines 34 à 44.

Venez ou téléphonez: Plateau 5151 — local 202.

Combinaisons à un dollar

En balbrigan léger et frais pour l'été. Genre athlétique, tailles: 34 à 44 dans le lot. Aussi combinaisons de rayon, coupe athlétique. Prix ord. 69, 79, 95.

MERCREDI 2 pour 1.00

3,600 nouvelles cravates

MERCREDI 4 pour 1.00

Tissus, dessins et coloris qui seront le plus en vogue cet été. Tons pâles ou foncés. Confection très soignée.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

deux sœurs accusées d'avoir intimidé quelques-unes de leurs anciennes compagnes d'atelier, à l'Idéal Dress, boulevard Saint-Laurent, ont été déclarées coupables, hier, par le juge en chef Gustave Perrault et ce tribunal imposa à chacune une amende de \$5 et les frais ou à défaut une peine de 8 jours.

Le congrès des maîtres de poste

Le congrès de l'Association canadienne des maîtres de poste du Canada, division de Québec, s'est ouvert hier après-midi, sous la présidence de M. Napoléon Jacques, de Shawinigan, président, en l'hôtel Queen's.

La matinée avait été entièrement consacrée à l'enregistrement des

Ecole technique

COLLATION DES DIPLOMES ET OUVERTURE DE L'EXPOSITION ANNUELLE

La remise des diplômes aux finissants de l'Ecole technique aura lieu le vendredi, 10 juin, à 8 h. 30 du soir. Le directeur de l'Ecole, M. Armand Girard, résumera brièvement l'activité de l'année et proclamera les noms des nouveaux diplômés. Les quelques paroles prononcées ensuite par des représentants des autorités civiles et religieuses assistant à cette fête seront immédiatement suivies par l'ouverture de l'exposition annuelle des travaux des élèves de cette institution.

VOYAGES INDIVIDUELS

— En —

EUROPE

Avec tous les services

des tournées

sous escorte

DEPARTS HEBDOMADAIRES DE MONTREAL ET QUEBEC

Y compris: traversées classe touriste, aller et retour, hébergement et pension; rencontre, transferts, visites, taxes, etc.

Passages océaniques d'après le tarif de la saison de non-affluence; prix proportionnés en classes cabine et troisième.

No 1. — A Paris direct (23 jours) \$272.
No 2. — Londres et Paris (30 jours) \$307.
No 3. — Londres, Bruxelles, Paris (30 jours) \$319.
No 12. — Prolongation de 7 jours à Paris \$17.50

EXPOSITION DE GLASGOW

No 4. — Glasgow-Edimbourg, Londres et Paris (37 jours) \$356.
No 5. — Glasgow-Edimbourg, Londres, Bruxelles, Paris (37 jours) \$367.

TOURNEES CONTINENTALES VARIEES

(A greffer aux itinéraires ci-dessus)

No 6. — Hollande, Allemagne, Alsace, en prolongation des Nos 3 et 5 (7 jours) \$75.
No 7. — Suisse, Italie, dont 5 jours à Rome (15 jours) \$130.
No 8. — France du Sud, Italie, (5 jours à Rome), Suisse (12 jours) \$210.
No 9. — Autriche, Bavière, Suisse greffé au No 8 (29 jours) \$290.
No 10. — Tchécoslovaquie, Allemagne, Suisse, greffé au No 9 (36 jours) \$375.
No 11. — Normandie-Bretagne en autocar (7 jours) \$50.

PROGRAMME COMPLET ET TOUTS RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

LE DEVOIR-VOYAGES

Représentants dans toutes les grandes villes.

430, Notre-Dame est - Tél. BÉlair 3361 - MONTREAL

Livres de récompenses

à un prix très spécial

IL ETAIT UNE FOIS.

de Padotto

Table des matières:—

Les mémoires d'une petite fille
Le Berger des Loups
(Légende gaspésienne)

Capitaine Jos

Mademoiselle de Verchères

Le Voyage des rois mages

Légende de Saint Patrice

Conte de Barbe Bleue

L'Héritage des Fées du Canada

Est-ce donc un conte?

La Belle histoire de Jeanne d'Arc

Où est la justice?

Volume de 155 pages. Prix régulier .75c. Prix actuel .50c franco. Service de Librairie du "Devoir".